

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé, plus chaud
Dimanche : chaud
Min. : 50 — Max. : 75
(Maximum hier: 72)

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

FÊTE DU JOUR

QUATRE TEMPS

RADIO - SACRÉ - COEUR

Emission sur 38 postes
Du lundi au samedi

10¢

Pearson: les engagements nucléaires d'Ottawa étaient mauvais, mais nous les respecterons pour le moment

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Le premier ministre Lester Pearson, s'employant hier à justifier la politique de défense de son gouvernement soumise depuis sept jours au feu de l'opposition, a démontré à l'aide de citations extraites du Journal des débats de la Chambre des communes que le gouvernement n'avait sciemment engagé le Canada à fournir ses troupes et ses escadrilles de l'OTAN et du NORAD d'armes nucléaires; 2) soutenu que le gouvernement précédent avait eu tort de prendre de tels engagements et que ceux-ci sont encore aujourd'hui erronés;

3) soutenu que le gouvernement s'apprête néanmoins à sceller ces engagements par un accord politique avec Washington sans lequel le Canada ne pourrait prendre possession des armes nucléaires; 4) annoncé que son gouvernement compte "réexaminer" éventuellement tout le problème, ce qui n'implique pas nécessairement qu'il songe à revenir sur la parole de l'ancien gouvernement ou à renégocier ces engagements.

Le discours du premier ministre a mis fin au débat sur la création d'un comité de la Chambre des communes sur la défense. La motion gouvernementale a été acceptée et le comité sera

vraisemblablement mis sur pied la semaine prochaine. Sa tâche, a expliqué hier M. Pearson, sera de revoir toute la politique de défense du Canada, de dégager son orientation future plutôt que de s'arrêter sur les fautes du passé, sans négliger ses implications dans le domaine économique et la politique extérieure. Son autorité sera grande, en-deçà de ce qui est légitime sous le régime du gouvernement responsable, et il pourra exiger qu'on lui fournisse tous les renseignements nécessaires à son travail, sauf ceux qu'on ne saurait dévoiler sans compromettre la sécurité de l'Etat.

M. Pearson s'est fondé

sur des déclarations des deux ministres de la défense de l'ancien gouvernement, MM. George Pearkes et Douglas Harkness, pour affirmer que le Canada s'était engagé dès 1960, et peut-être avant, à acquiescer des armes nucléaires.

Quelle était la nature des engagements? En ce qui a trait à l'OTAN, le Canada, suivant une déclaration faite à la chambre le 3 juin 1960 par M. Pearkes, était convenu de réarmer ses huit escadrilles de bombardiers CF-104, n'étant réellement efficaces que s'ils sont munis d'engins nucléaires, et de leur confier un rôle de force de frappe et de reconnaissance. Quant à

NORAD, M. Harkness a lui-même reconnu en Chambre la semaine dernière que le seul fait d'établir quatre rampes de lancement de fusées Bomarc "B" porteuses d'ogives nucléaires constituait un engagement très net de la part du gouvernement canadien.

"Le gouvernement Diefenbaker a dépensé \$1 milliard pour acquiescer des véhicules d'engins nucléaires, a dit M. Pearson. Je crois que c'était une preuve suffisante de son intention d'acquiescer des ogives nucléaires. Il a tout simplement omis par la suite de se procurer les munitions adaptées à ces armes".

Voir page 2: Pearson

L'auteur des tracts du FLQ serait détenu avec quinze autres suspects

Par Marcel VLEMINCKX

Le nombre des témoins essentiels détenus à l'heure actuelle par la Sûreté municipale de Montréal en prévision de l'enquête du coroner Marcel Trahan, lundi matin, s'élève à 16, soit 15 hommes et une femme.

Ces témoins dont nous possédons 14 noms sont: Georges Schoeters, 33 ans, économiste; Jeanne Schoeters, 25 ans, son épouse; Pierre Schneider, 20 ans, messager à Radio-Canada; Roger Tétrault, 24 ans, journaliste pigiste; François Gagnon, 18 ans, étudiant; Jacques Giroux, 20 ans; Gabriel Hudon, 24 ans, dessinateur industriel; Réjean Lachapelle, 19 ans, étudiant, employé à temps partiel des parcs municipaux; Gilles Pruneau, 18 ans; Richard Bézier, 18 ans; Eugénio Pilote, 22 ans, réviseur d'épreuves au "Devoir"; Raymond Villeneuve; Mario Bachand; Denis Lamoureux. Ce dernier aurait été le publicitaire anonyme du FLQ, l'auteur des communiqués de presse... annonçant les "opérations Jean Lesage" et "Crapaud".

Voir page 2: L'auteur



LESTER PEARSON:

Il est douteux que le Canada adhère au projet d'une force "H" multilatérale

OTTAWA — Il est peu probable que le Canada adhère à la force nucléaire multilatérale proposée par les Etats-Unis aux membres de l'Alliance atlantique, a révélé hier le premier ministre Lester Pearson.

Il répondait ainsi à la question que lui avait adressée la veille le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, dans le cours de son intervention sur la proposition de créer un comité de la Chambre des communes sur la défense. L'intérêt du Parlement sur le sujet a été éveillé par le passage à Ottawa cette semaine de M. Livingston T. Merchant, ambassadeur des Etats-Unis au Canada maintenant chargé par le président Kennedy de gagner l'appui des nations du pacte de l'Atlantique au projet de force multilatérale.

M. Merchant a séjourné deux jours dans la capitale et s'est entretenu du projet avec M. Pearson, le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Paul Martin, le ministre de la défense nationale, M. Paul Hellyer, et quelques hauts fonctionnaires.

"Nous accorderons à la proposition américaine toute l'attention qu'elle mérite, a dit hier M. Pearson. Cependant, il est peu probable que nous voulions ajouter à nos responsabilités et à nos engagements en matière nucléaire une participation à ce genre de force."

Il a d'autre part assuré la Chambre que le Canada n'avait nullement l'intention de développer une force de frappe nucléaire nationale, non plus que de s'engager dans la fabrication d'armements nucléaires.

C'est dans le but de décourager de telles initiatives, de restreindre autant que possible la diffusion des armes nucléaires et surtout, le pouvoir de décision sur l'utilisation des armements nucléaires que les Etats-Unis ont conçu le projet d'une force multilatérale, a expliqué le premier ministre.



Me Trudeau: la loi du coroner a été détournée de ses fins...

Me Pierre Elliott Trudeau, professeur à la faculté de droit de l'université de Montréal, a déclaré au DEVOIR hier soir que la loi du coroner a été détournée et détournée de ses fins dans l'affaire du FLQ. Me Trudeau a tenu à souligner qu'il comprend sans l'excuser — l'attitude de policiers qui ont pu se laisser emporter par la passion. Mais il ne conçoit pas que des avocats des hommes politiques donnent à une loi (celle du coroner) une interprétation contraire aux libertés les plus élémentaires.

La loi du coroner, a-t-il rappelé, est une loi provinciale qui vise à assurer la bonne administration de la justice. Ce n'est donc pas une loi pénale. Elle permet au coroner d'assurer la présence des personnes dont les dépositions sont nécessaires à l'enquête. Mais son objet primordial n'est pas de justifier ou de faciliter l'arrestation et la détention punitive.

Il est donc illégal, a-t-il dit, d'employer cette loi pour atteindre des fins qui ne peuvent être atteintes que par le code pénal. Il est inadmissible qu'au nom de l'administration de la justice, on puisse employer contre de simples témoins des méthodes plus rigoureuses — et plus restrictives pour la liberté — que celles qui sont prévues au code pénal contre des personnes inculpées, de crime.

Rappelons qu'en vertu du code pénal, toute personne arrêtée doit comparaître dans les 48 heures. Elle peut aussi consulter un avocat, ainsi que le prévoit le bill des droits de l'homme. Il est donc regrettable, estime Me Trudeau, que des lois provinciales soient interprétées de telle sorte que de simples témoins soient privés des garanties que des lois fédérales accordent aux inculpés de délits criminels.

Dans le cas qui nous occupe, on se sert d'une loi provinciale pour faire ce qu'interdit le code criminel. Les personnes détenues en vertu de la loi du coroner ne sont que de purs témoins dont la présence, rappelés-les, est jugée indispensable à l'enquête. Il est donc inconcevable que l'on ait plus d'égards envers un inculpé au titre du

Voir page 2: Me Trudeau

Le premier ministre répond à Gérard Pelletier

Lesage: la police n'a pas violé la loi...

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre, commentant un éditorial de "La Presse" et des commentaires du "Globe and Mail", a déclaré hier à l'Assemblée législative que la police n'avait pas violé la loi en détendant plus d'une semaine des présumés terroristes du Front de libération québécois sans les faire comparaître devant un tribunal.

M. Jean Lesage, intervenant quelques minutes avant l'ajournement de la séance de la Chambre, a lu la déclaration suivante:

"Nous devons tous, à mon avis et d'après les innombrables témoignages que j'ai reçus, déplorer la publication d'un éditorial regrettable intitulé "La police contre la loi", ainsi que des commentaires publiés dans le "Globe and Mail".

VOIR PAGE 2: LA DECLARATION DE M. LESAGE



SAULNIER: La police procède d'une façon parfaitement légale

Répétant de façon générale à tout ce qui a été écrit et dit au sujet de la détention des présumés membres du Front de libération québécois, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déclaré hier qu'après vérification, il était absolument convaincu que tout se passe dans la plus parfaite légalité aux cellules de la police.

Le président a déclaré: "Nous avons vérifié et nous sommes convaincus que le service de la police de Montréal procède d'une façon parfaitement légale. Nous suivons le déroulement de cette affaire de très près et nous voulons qu'on soit bien rassuré: autant nous avons mis de la vigueur pour rétablir l'ordre, autant nous prendrons soin de veiller à ce que toutes les dispositions des lois qui assurent les droits des personnes détenues soient rigoureusement respectées".

A un journaliste qui lui a demandé s'il s'était renseigné plus particulièrement au sujet des actes de brutalité que l'on reproche à la police, M. Saulnier a répondu: "Nous sommes également tout à fait assurés que les traitements dont sont l'objet les personnes détenues sont parfaitement conformes aux lois".

On sait que ce comité est formé à la suite de l'acceptation de la motion de M. Jean-Jacques Bertrand, amendée par MM. Paul Gérin-Lajoie et Daniel Johnson.

Voir page 2: Le comité



Dans l'attente du conclave qui doit s'ouvrir le 18 juin prochain, les cardinaux se réunissent régulièrement à Rome pour régler les affaires courantes de l'Eglise. Assistent à cette séance du Sacré Collège, les cardinaux Agagianian, Coppello, Liénard, Ferreto, Cicognani et Aloisi Masella, camerlingue de l'Eglise. (Photo Keystone)

LE VATICAN REVELE DES ASPECTS NOUVEAUX DE LA PENSEE ET DE LA MALADIE DU PAPE

Premier jour des "novendiali": des milliers de personnes défilent devant le pape défunt

Les échos du Vatican

Les "novendiali", période de cérémonies religieuses de neuf jours en hommage au pape, seront interrompus dimanche prochain pour la fête de la sainte Trinité et le dimanche suivant à l'occasion de la fête du Corpus Domini. La dernière des "novendiali" aura lieu le 17 juin. On considère généralement cette cérémonie comme le service funéraire officiel du pape défunt. De nombreux diplomates assisteront à ce service, notamment le vice-président des Etats-Unis, Lyndon Johnson.

Les cardinaux continuent d'affluer à Rome. Il y en avait 35 hier, y compris le cardinal Paul-Emile Léger. Les cardinaux dirigent l'administration provisoire de l'Eglise et préparent le conclave qui élira le successeur de Jean XXIII. L'administration procède sous la direction du camerlingue de l'Eglise, le cardinal Masella.

Le cardinal Masella, responsable de l'expédition des affaires courantes de l'Eglise jusqu'à l'élection d'un nouveau pape, a remercié le premier ministre Khrouchtchev pour son message de condoléances à la suite de la mort de Jean XXIII, annonce Tass. Dans un télégramme qu'il a adressé au président du Conseil de l'URSS, au nom du Sacré Collège, le cardinal Masella évoque "le labeur incessant" du pape pour la paix, et ajoute: "L'hommage de Votre Excellence à ce labeur rejoint le deuil profond et l'émouvant hommage du monde entier".

Le cardinal Joseph Mindszenty aurait décidé de demeurer à la légation des Etats-Unis à Budapest qui lui sert de refuge depuis sept ans, du moins jusqu'à ce qu'un nouveau pape soit élu. De Hongrie, on a appris hier à Vienne que le primat est en mauvaise santé. A l'ambassade américaine, on se refuse à tout commentaire à son sujet, mais une source digne de foi affirme que le cardinal souffre d'une forte hypertension et de faiblesse générale. De même source, le cardinal ne saurait pas s'il va se rendre à Rome pour assister au conclave.

La Confédération des syndicats nationaux et la Fédération des travailleurs du Québec ont conjointement exprimé leur insatisfaction hier devant le projet de Code du travail soumis à l'Assemblée législative cette semaine. La CSN et la FTQ ont toutefois noté, à la suite d'une étude préliminaire, certaines améliorations relatives aux conditions des travailleurs et prévues au code. Voici de larges extraits de la déclaration conjointe.

"La Confédération des Syndicats nationaux et la Fédération des Travailleurs du Québec, qui sont les représentants les plus autorisés du travail organisé de la province de Québec, ont fait une étude préliminaire du projet du Code du travail déposé, ces jours derniers, devant la législature. Elles entretiennent immédiatement une analyse plus approfondie de cet important document et elles feront connaître au Comité de relations industrielles, auquel il a été référé, leurs opinions plus détaillées.

La CSN et la FTQ, bien que d'accord, d'une façon générale, sur le jugement à porter sur le Bill 54, se réservent le droit d'exprimer leur politique respective sur certains sujets parti-

Ottawa: Conseil économique du Canada

OTTAWA — Le gouvernement a dévoilé hier les plans qu'il a préparés en vue de la création d'un Conseil économique du Canada destiné à tracer une route sûre vers la croissance économique et vers le niveau d'emploi le plus élevé possible. La Chambre des communes a autorisé le gouvernement à présenter la législation visant à la création du conseil, puis a donné première lecture au projet de loi officiel qui dit en quoi consistera son travail, la façon dont

il devra fonctionner, quels seront ses pouvoirs et qui en fera partie. Dans son bill, le gouvernement se propose d'adopter le Conseil national de la productivité et de créer un comité dirigeant de trois membres à plein temps, à qui viendront se joindre 25 membres à temps partiel.

La tâche du nouveau conseil économique sera de préparer l'avenir en termes de croissance économique, d'embauche dans la plus grande mesure possible et d'une hausse du

VOIR PAGE 2: LA CSN. ET LA FTQ. SONT

standard de vie. Le premier ministre, M. Pearson, a déclaré que "le conseil économique tirera sa valeur du fait qu'il coordonnera la pensée du gouvernement et celle de nos grandes industries, de nos syndicats ouvriers et de nos organisations agricoles, de façon à ce qu'ils puissent voir et comprendre les mesures qui s'imposent tout aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique de notre vie nationale".

Voir page 2: Ottawa

La CSN et la FTQ sont plus ou moins satisfaites du nouveau Code du travail soumis à l'assemblée

En tenant compte de cette restriction, elles ont l'intention de faire front commun afin que les intérêts des travailleurs et des syndicats soient efficacement défendus dans cette circonstance historique.

Améliorations

En plus de plusieurs dispositions secondaires qui ont été améliorées, nous sommes très heureux des quelques innovations qui renforcent le droit d'association et son exercice. Nous avons particulièrement à l'esprit la protection des droits syndicaux des travailleurs en forêt et l'article qui prévoit l'obligation pour un employeur de prélever les cotisations syndicales à la source lorsqu'il en sera requis par le travailleur appartenant à un syndicat certifié. Bien que cet article, contrairement à ce que l'on croit dans certains milieux, n'ait pas un caractère révolutionnaire, puisque près de 90 p.c. de nos conventions collectives contiennent déjà des clauses de prélèvement des cotisations syndicales, il n'en demeure pas moins que nous apprécions

VOIR PAGE 2: LA CSN. ET LA FTQ. SONT

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI, 8 JUIN 1963

PLUS DE 900 INVITÉS ATTENDUS : J.-J. BERTRAND, CONFÉRENCIER

La Fédération des SSJB a inauguré son congrès annuel hier dans la métropole

Le congrès annuel de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec s'est ouvert officiellement hier soir, à l'hôtel Reine-Elisabeth, dans la métropole. Le congrès se terminera dimanche midi par un banquet à l'issue duquel M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi à l'Assemblée législative, prononcera une causerie sur le thème du congrès : "Le rôle de l'Etat dans un Québec fort".

Le thème de cette année apporte une suite logique au congrès de 1962 où la fédération avait lancé sa campagne "Vers un Québec fort". Le congrès de l'an dernier avait cherché les moyens d'édifier un Québec fort en rapport avec les cinq grands ordres de la question nationale : économique et la politique, le social, le culturel et le religieux.

Le thème de cette année apporte une suite logique au congrès de 1962 où la fédération avait lancé sa campagne "Vers un Québec fort". Le congrès de l'an dernier avait cherché les moyens d'édifier un Québec fort en rapport avec les cinq grands ordres de la question nationale : économique et la politique, le social, le culturel et le religieux.

Ce soir, les séances des commissions provinciales, ont adressé le mot de bienvenue hier soir à l'ouverture officielle du congrès.

Ont suivi, la lecture du procès-verbal du congrès 1962, celle du rapport d'activité de la fédération pour l'année 1962-1963 et la présentation du rapport de vérification pour l'exercice 1962-1963.

Aujourd'hui, après un exposé de Me Albert Leblanc, président de la fédération, sur le thème du congrès, il y aura formation de six comités qui étudieront divers aspects du thème. M. Richard Daigneault étudiera la question de la santé politique de la société québécoise et M. Jean-Marie Couët abordera le sujet : "Les associations parapolitiques".

La question des institutions politiques québécoises sera traitée par M. Vincent Lemieux, tandis que le Dr Rosario Cousineau parlera des hommes publics. La fondation publique fera les frais d'une causerie de M. André Rousseau et finalement, M. François-Albert Angers traitera le problème suivant : "L'Etat québécois et la constitution".



Le pro-maire Paul-Emile Robert a proclamé l'ouverture officielle de la Campagne de sécurité nautique. De gauche à droite on remarque M. Robert, M. Gérard Lévesque, président de la Fédération des clubs nautiques du Québec, signant le livre d'or à l'hôtel de ville, et Mlle Danyelle Jacob, "Miss sécurité nautique 1962". La proclamation fut lue à la suite d'un défilé de 25 yachts à travers la ville.

DANS LE SECTEUR PUBLIC COMME DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Les facultés des arts devraient régir tout le cours collégial

La Fédération des collèges classiques réclame l'établissement dans le secteur public comme dans le secteur privé, d'un cours collégial de quatre ans qui serait régi, sur le plan académique, par les facultés des arts des universités.

Elle réclame en outre l'établissement, dans les deux secteurs, d'un cours secondaire de cinq ans qui comprendrait trois volets : un cours général, un cours pré-collégial et une voie mixte qui se situerait entre ces deux cours. Ainsi, la section scientifique serait supprimée.

Au sujet du cours pré-collégial, la Fédération précise que le secteur indépendant relèverait des facultés des arts tandis que le secteur public serait régi par un organisme provincial établi à cette fin.

C'est ce que révèle un communiqué que la Fédération des

collèges classiques vient de remettre aux journaux. Notant que plus de 20 p.c. des étudiants sont trop "forts" pour le cours général et trop "faibles" pour le cours pré-collégial, la F.C.C. recommande l'organisation, au niveau secondaire, de classes et de programmes spéciaux de culture générale à l'intention de ces jeunes.

La suppression du cours scientifique — qui deviendrait un véritable cours pré-collégial — rend nécessaire l'organisation d'une voie mixte. Cette nouvelle voie resterait très proche sur le plan de la durée et de la qualité de l'enseignement, du cours secondaire pré-collégial.

Elle s'ouvrirait aux jeunes qui peuvent aspirer à des postes de techniciens hautement qualifiés et d'administrateurs subalternes, mais qui n'ont pas les aptitudes voulues pour s'orienter vers les carrières les plus exigeantes.

Au sujet du cours secondaire général, le communiqué indique que ses deux premières années constitueraient un cycle d'observation.

Il ajoute que les élèves doués, qui se destinent aux études universitaires, suivraient un cours secondaire pré-collégial. Ce cours comprendrait deux cycles : l'un de deux ans, de type commun; l'autre de trois ans, caractérisé par l'introduction de quatre différents types de cours d'humanités : gréco-latines, scientifiques, modernes et artistiques.

Les institutions publiques qui dispensent l'enseignement secondaire pré-collégial devraient être multipliées et devraient relever d'un "Comité de l'enseignement secondaire pré-collégial public" qui serait créé au sein d'un éventuel Conseil provincial des écoles secondaires. Une "Commission (provinciale) de coordination de l'enseignement secondaire pré-collégial" assurerait la coordination entre les secteurs public et indépendant.

Le cours secondaire (de cinq ans) ferait suite à un cours élémentaire de six ans (Suite à la page 8)

Nouvelle réduction des prix du sucre

Deux importantes raffineries de sucre de Montréal ont fait part, vendredi, d'une réduction dans le prix de gros du sucre raffiné. Canada and Dominion Sugar Co. Ltd., a haussé de 35 cents le prix d'un sac de 100 livres, qui se vend maintenant \$15.75. Atlantic Sugar Refineries Co. Ltd. a effectué une réduction de 30 cents et son prix s'établit à \$15.00.

Il s'agit de la sixième réduction depuis le 23 mai, date à laquelle le prix était de \$17.45 pour un sac de 100 livres. Les prix ont changé 41 fois depuis le 1er janvier. Il y eut 25 majorations et 6 réductions. La réduction actuelle est directement attribuable à une baisse des prix du sucre brut sur le marché de Londres.

Octroi de \$200,000 aux Festivals de Montréal

OTTAWA. — Le Conseil des arts du Canada annonce l'octroi d'une subvention de \$200,000 à la Société des Festivals de Montréal pour son programme de l'été 1963.

La Société, qui en est à sa 28e saison, a inscrit cette année à son programme six représentations de l'opéra Werther, de Jules Massenet, dix représentations de la comédie Turcaret, d'Alain-René Lesage, au Théâtre-Club, cinq représentations de La Ronde, de Schmitzler, qui sera jouée au Moulin Playhouse, et la Messe de Schubert, de même que plusieurs concerts et manifestations musicales dont l'une mettra en vedette les finalistes du concours de chant de Jeunesses musicales du Canada.

La célébration de la Saint-Jean va durer trois jours à Montréal

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a rendu public le programme des fêtes de trois jours à l'occasion de la fête de saint Jean-Baptiste, le 24 juin. La célébration durera trois jours et sera couronnée, comme par les années passées, par un défilé, rue Sherbrooke, qui aura lieu le soir cette année.

Les fêtes débiteront samedi, le 22 juin, par un banquet national au Chalet de la Montagne, au cours duquel M. Gérard Filion, président de la

Société générale de financement, prononcera une conférence. A 9 heures, le même soir aura lieu la "fête sous les étoiles", au théâtre de verdure du parc Lafontaine. Il s'agit d'un spectacle folklorique.

Dimanche, les célébrations commenceront par une messe solennelle à l'Église Notre-Dame. Un concert populaire aura lieu à 8 heures le soir au parc Jeanne-Mance, avec la participation de l'Harmonie Métropolitaine, dirigée par le maire Paul D'Ignazio de Longueuil; il s'agit d'un hommage de la succession C. Campbell. C'est au même endroit que se tiendra, à 9 heures 30, le feu de bûcher

de la Saint-Jean, suivi d'un jeu d'artifice projeté du haut du mont Royal et offert par les magasins Dionne. Cet événement aura lieu à 10 heures 30.

Lundi, le 24 juin, l'après-midi sera consacré à un gala national, au Forum, gala qui comprendra des chants, de la musique, etc. sous les auspices de la SSJB et du poste CJMS.

Durant la soirée, à compter de 9 heures, se tiendra le défilé traditionnel, rue Sherbrooke, à partir du Centre commercial Maisonnette jusqu'à la rue Chomedey. Il se composera de 21 chars allégoriques représentant autant de thèmes.

L'ABBE LOUIS O'NEILL :

La liberté du catholique, une oeuvre de Jean XXIII

QUEBEC. — L'Église nouvelle du XXIII a voulu nous faire entrevoir l'image, c'est une Église où la liberté se sent chez elle, a dit, jeudi soir, l'abbé Louis O'Neill. La grande oeuvre du pape défunt est sans contredit l'institution du Concile Vatican II, qui a été une occasion de manifester de liberté. Sans le Concile, nous n'aurions peut-être pas eu la liberté de parler de "déviations de la piété, des abus du Saint-Office, de la déshérence de l'index, de la lourdeur de l'appareil romain, du triphalisme. Et cela sans perdre sa réputation de "chrétien normal".

Ce qui importe, a poursuivi l'abbé O'Neill, c'est la pré-

occupation immédiate de bon nombre de chrétiens non pas de faire canoniser Jean XXIII, mais de travailler à ce que, grâce à son successeur, cette heureuse étape de vie ecclésiastique se continue.

Il serait présomptueux de penser qu'au Québec, nous sommes libérés du juridisme, du cléricalisme et du triphalisme et que les trois diocèses proposés par le Concile de l'Église avec ses enfants, avec les chrétiens séparés, avec le monde ne trouvent chez nous que des adeptes enthousiastes.

Si Jean XXIII était venu parmi nous, s'il avait eu l'occasion de lire certaines de

Pointe-aux-Trembles songe à s'annexer à la C.E.C.M.

Un avocat de Pointe-aux-Trembles a décidé de poser sa candidature au poste de commissaire d'écoles uniquement en vue d'assurer le triomphe d'une idée, à savoir : l'annexion de la commission scolaire de Pointe-aux-Trembles par la Commission des écoles catholiques de Montréal. C'est, du moins, ce qu'il affirme depuis le début de sa campagne.

Me Jean-Paul Vincent considère qu'il n'y a pas eu d'élection scolaire aussi vitale pour l'avenir de la population de Pointe-aux-Trembles que celle qui aura lieu lundi.

Par l'annexion à la C.E.C.M., ce sont des millions de dollars qui demeurent dans nos goussets, affirme-t-il. Depuis un an, le taux de la taxe scolaire à Pointe-aux-Trembles a été porté de 80 cents à \$1.25 du cent dollars d'évaluation. La C.E.C.M. augmentera probablement le taux de sa taxe scolaire d'ici peu, ajoute-t-il, mais le nouveau taux ne sera pas aussi élevé que celui qui est en vigueur présentement à Pointe-aux-Trembles.

"En prononçant l'annexion de notre commission scolaire à la C.E.C.M., poursuit M. Vincent, je ne songe pas uniquement à la diminution des taxes. Je pense avant tout à l'amélioration de l'enseignement que nous offrons".

L'annexion apportera de multiples avantages sur ce plan, précise-t-il : fondation d'une école secondaire avec tous les degrés prévus au programme; fondation de classes maternelles; installation de classes de travaux manuels; engagement de professeurs spécialisés, etc.

S'engageant à assurer la protection des professeurs actuels lors de l'annexion, Me Vincent a déclaré que les professeurs de Pointe-aux-Trembles seront mieux protégés s'ils sont à l'emploi de la C.E.C.M. "Il y a là un comité de griefs qui protège les intérêts des instituteurs et institutrices, et qui ne laisse pas ces derniers à la merci de la commission scolaire".

Au sujet du personnel enseignant, Me Vincent a déclaré que les professeurs de Montréal ont autant d'expérience et sont aussi dévoués que ceux de Pointe-aux-Trembles. Cependant, en plus de ces qualités, ils ont des brevets d'enseignement qui sont supérieurs à ceux de Pointe-aux-Trembles pour nos enfants, sécurité pour la population entière, sécurité pour nos professeurs.

Tous les journalistes professionnels peuvent participer à ce concours. Treize catégories sont ouvertes touchant la plupart des domaines de leur activité. Le concours actuel se ferme le 1er juillet 1963 et porte sur les activités de 1962.

Trois cents dollars seront attribués à chacun des gagnants et un grand prix de trois mille dollars viendra couronner le journaliste qui a le plus contribué au journalisme canadien-français au cours de l'année 1962. Ce grand prix est rendu possible par une contribution additionnelle des treize commanditaires et représentants, sans contrepartie, le prix de journalisme le plus important au monde.

Les treize catégories et leurs commanditaires se lisent comme suit :

Correspondants et chroniqueurs politiques : La Compagnie de papier Rolland Limitée.

Editoriaux : Canadian International Paper; Grands reportages ou enquêtes : Sélection du Reader's Digest; Information de caractère économique : Aluminum Company of Canada; Information d'intérêt féminin : A. Bélanger, Limitée, Montmagny; Information religieuse : Grenache (1963) Inc.; Information sportive : La Brasserie Molson du Québec Limitée; Information sur l'éducation : Steel Company of Canada; Information syndicale : La Confédération des Syndicats Nationaux; La Fédération des Travailleurs du Québec; Meilleure présentation du journal : La Société Ford-Canada Limitée; Nouvelles d'actualité écrites pour publication dans les vingt-quatre heures : Le Mouvement Desjardins (Lévis).

Deux autres commanditaires restent à trouver pour les catégories Arts et lettres et Photographie.

Le nombre des élèves a doublé à Saint-Bruno

Au cours des quatre dernières années, le nombre de classes et le nombre d'élèves ont plus que doublé à la commission scolaire de St-Bruno, entre 1958-59 et 1962-63, le nombre de classes est passé de 20 à 44, tandis que le nombre d'élèves est passé de 626 à 1,345. C'est ce que révèle un communiqué du président de l'organisme, M. L.-P. Fournier.

M. Fournier est l'un des candidats au siège No 1 lors des élections scolaires qui auront lieu lundi à St-Bruno. Un autre commissaire sortant de charge, M. René Chaillet, est de nouveau candidat au siège no 2.

Le coût par élève, précise M. Fournier, est passé de \$138.95 à \$229.20 au cours de cette période. Il signale qu'en 1960-61, soit deux ans plus tôt, ce coût était beaucoup plus élevé dans les commissions scolaires avoisinantes.

Il était de \$436 à Jacques-Cartier, de \$320 à Laflèche et à St-Hubert, de \$33 à Saint-Lambert, etc.

Le Québec pourrait se retirer d'ici 5 ans de la Confédération si la folie du séparatisme n'est pas bien établie

LONDON, Ont. — Le Dr Guy Marcoux a déclaré hier que le Québec pourrait se retirer de la Confédération d'ici cinq ans.

Le député créditiste indépendant de Québec-Montmorency aux Communes a précisé : "Le mouvement séparatiste peut amener le Québec à se séparer du reste du Canada d'ici cinq ans si rien ne survient pour démontrer que le séparatisme serait dans la pratique folie et tragédie."

Les Canadiens français "ayant été mis au rang de citoyens de deuxième classe", tout Canadien français du Québec a "un sentiment séparatiste". Le docteur Marcoux a dit qu'il ne sortirait rien de bon pour le Québec et pour le Canada, s'ils se séparent.

Le docteur Marcoux, qui a abandonné le parti du Crédit social, a déclaré que plusieurs candidats créditistes avaient délibérément trompé l'électorat au cours des deux dernières élections fédérales.

La conférence de presse qu'a tenue le Dr Marcoux avait été organisée par l'Institut canadien de la presse, et 20 journalistes représentant autant de parties du Canada y ont pris part.

La tuberculose ne prédispose pas au cancer des poumons

Rien ne permet de croire que les formes les plus ordinaires des maladies pulmonaires, telles la pneumonie et la tuberculose, prédisposent au cancer du poumon, a affirmé un spécialiste londonien, le Dr G.-Z. Brett. Il a prononcé une conférence sur le cancer du poumon, en rapport avec une maladie antérieure des voies respiratoires, au 63e congrès annuel de l'Association canadienne antituberculeuse, à l'hôtel Windsor.

Grâce à un registre central, il a été possible d'établir chez des groupes d'hommes de 40 ans et plus qui avaient subi une radiographie du poumon entre 1952 et 1956, le nombre de ceux qui ont succombé au cancer. L'exposé du Dr Brett conclut que le taux de mortalité attribuable au cancer du poumon n'est pas plus considérable chez les personnes guéries d'une tuberculose ou de troubles bronchiques que chez les autres victimes du cancer du poumon.

Au cours des délibérations du congrès annuel de la Société canadienne de thoracologie qui ont eu lieu en même temps que le congrès de l'Association canadienne antituberculeuse, les spécialistes des maladies des voies respiratoires ont attaché beaucoup d'importance à la prévention et à la cure du cancer du poumon. Mais, les perspectives ne sont pas des plus optimistes, comme l'indique le titre d'une communication : "Le cancer du poumon, maladie mortelle", par le Dr Herbert J. Sullivan, chirurgien à Hamilton General Hospital.

Selon le Dr Michael Aronovitch, de l'hôpital Queen Mary, le traitement aux rayons-X, en même temps que l'usage de divers remèdes, a permis de noter une amélioration de l'état du malade atteint de cancer du poumon, mais sa vie n'en a pas été prolongée de beaucoup. Il s'est tout de même produit une extension de la moyenne de survie des malades du cancer du poumon. Cette moyenne était de qua-

Le gaz naturel en Cour suprême

La municipalité de Montréal demandera le 17 juin à la Cour suprême du Canada l'autorisation d'en appeler d'une décision prise par le conseil de la Régie du gaz et de l'électricité du Québec et qui permet des augmentations des tarifs du gaz naturel dans la région montréalaise.

Montréal a fait savoir hier qu'elle dira que la Régie ne peut légalement tenir d'auditions ni prendre de décisions parce qu'elle n'est composée que de trois commissaires depuis quatre ans, alors que la loi en prévoit quatre.

Les appels de Montréal contre cette décision ont été rejetés par la Cour supérieure et par la Cour d'Appel du Québec.

La Régie du gaz et de l'électricité a approuvé le 26 juin dernier les augmentations de tarifs qui étaient demandées par la Commission du gaz naturel.

L'urbanisation pose aux vieillards des problèmes de santé et de bien-être sociaux, dont le nombre atteindra bientôt 1,450,000 sur une population de 19,000,000 au Canada. Nous devons relever le défi qu'offre l'extension de la moyenne de vie, de 25 ans de plus; il faut faire en sorte que ce soit en bonne santé, déclare M. le juge Emmett M. Hall, d'Ottawa, juge de la Cour suprême et président de la Commission royale d'enquête sur les services médicaux. Il était le conférencier hier soir au banquet du 20e congrès annuel de l'American Geriatrics Society, à l'hôtel Reine Elisabeth.

Il n'y a plus de place dans les logis de nos villes pour les vieillards, voilà le noeud du problème, selon le juge Hall. Bien que les personnes de 65 ans et plus puissent être encore très utiles, notre société axée surtout sur la jeunesse, a moins recours à la sagesse et aux connaissances des vieillards.

Les problèmes qu'il faut envisager sont à la fois sociaux et médicaux. M. le juge Hall en a cité quelques-uns : la longévité plus accentuée chez la femme, le logement, les moyens d'apporter aux vieillards ce dont ils ont besoin.

Le conférencier a fait remarquer que la moyenne de vie quoique accrue de beaucoup chez les moins de 50 ans, n'a pas tellement augmenté après la cinquantaine, de 1951 à 1956, la moyenne à 50 ans s'accroissait de seulement un an. Au cours de la même période, l'accroissement de la moyenne de vie des nouveaux-nés augmentait de neuf ans.

À l'occasion de sa conférence, M. le juge Hall, natif de Saint-Colomban, au nord de Montréal, a prononcé quelques mots en français dans lesquels il a souligné au bénéfice de ses auditeurs américains l'effort de coopération qui tend à créer au Canada une entité distincte, alors que deux grandes cultures grandissent et prospèrent côte à côte sans volonté de domination ou d'assimilation.

M. le juge Hall a conclu sa conférence en remarquant qu'il appartient aux gérontologues, aux travailleurs sociaux, aux experts en réhabilitation d'apporter la solution aux problèmes multiples qui gênent le vieillard.

Des communications les plus intéressantes qui ont été prononcées à ce congrès, soulignons en résumé les principaux éléments.

L'urbanisation pose aux vieillards des problèmes de santé et de bien-être social

Le colloque a porté surtout sur les moyens de prévention des maladies coronariennes et sur la valeur relative des anticoagulants et des moyens opératoires. Le Dr Vineberg, professeur à McGill, a décrit les résultats de techniques opératoires qui permettent une meilleure irrigation sanguine du cœur.

Le Dr Harold R. Griffith, professeur d'anesthésie à McGill, déplore la multiplicité des remèdes, "l'effarant polypharmacopée". Il a exprimé l'espoir qu'un jour on en reviendra au bon sens et que l'on diminuera le nombre et la variété des drogues et remèdes. Il a traité des dangers des techniques de l'anesthésie chez les vieillards.

Selon le Dr Griffith, en prenant les précautions essentielles, il n'y a pas lieu de s'alarmer de ces dangers.

Il a décrit l'usage des divers techniques et il a exprimé ses préférences. Cet anesthésiste se refuse à employer les drogues anesthésiantes à base d'acide barbiturique. Il leur substitue le gaz, tel le cyclopropane, que le poumon élimine assez facilement, alors que la toxicité des barbituriques est grande.

Le Dr Griffith a formulé une mise en garde contre les effets secondaires de divers remèdes et il a rappelé la responsabilité des médecins à cet égard. Il ajoutait qu'il vaut mieux laisser mourir un malade dans un confort relatif et d'une manière digne, plutôt que de poursuivre l'administration de remèdes et de drogues qui ne peuvent plus influencer sur son état.

Selon le Dr Leopold A. Long, directeur du département d'hématologie à l'Hôtel-Dieu et professeur associé de médecine à l'université de Montréal, la moyenne de longévité des Canadiens aura atteint 70 ans, en 1975.

Ce médecin a indiqué la thérapeutique des maladies du sang chez les personnes âgées, notamment celle de l'anémie pernicieuse et de la leucémie lymphatique.

L'état de la peau et les anomalies qu'on y décèle servent de moyens de diagnostic, surtout dans le cas des vieillards, a signalé le Dr Georges Leclerc, chef du service de dermatologie, à Notre-Dame, et professeur de dermatologie à l'université de Montréal. Les verrues, les mélanomes qui apparaissent sur la peau sont souvent une indication de la présence du cancer.

Le neurologue en chef de l'Institut de neurologie, professeur de neurologie à McGill, le Dr Francis L. McNaughton, a expliqué comment des lésions, une torsion de la colonne vertébrale que le traitement chirurgical peut corriger, affectent plusieurs vieillards.

Le Dr E. David Sherman, de Montréal, a été élu président de l'American Geriatrics Society; il succède au Dr Richard Kraemer, de Warwick, R.I. Le Dr Sherman est le premier Canadien à qui ce honneur échoit. Le président désigné est le Dr Brock E. Brush, de Detroit; les Drs William Hammond, de Scarsdale, New-York, vice-président; Edward B. Allen, White Plains, N.Y., secrétaire; et Edward J. Lawrence, de White Plains, N.Y., trésorier, complètent le bureau de direction.

Fusillade à Sept-Iles

SEPT-ILES. — Un homme a été atteint d'une balle dans le ventre et un autre a été capturé au cours d'une tentative de vol dans un restaurant, hier, à Sept-Iles.

La police s'est rendue à l'établissement concerné après avoir reçu un appel anonyme lui annonçant qu'un vol y serait perpétré. Deux hommes ont pris la fuite à l'arrivée des limiers qui se sont lancés aux trousses des fuyards. La chasse à l'homme a pris fin quand l'un des bandits a été abattu d'une balle dans le ventre. Il s'agit de la personne nommée Greiner, âgé de 30 ans, qui est présentement à l'hôpital. Son complice, Marcel Arsenault, âgé de 32 ans, s'est rendu à la police.

Le nombre des élèves a doublé à Saint-Bruno

Au cours des quatre dernières années, le nombre de classes et le nombre d'élèves ont plus que doublé à la commission scolaire de St-Bruno, entre 1958-59 et 1962-63, le nombre de classes est passé de 20 à 44, tandis que le nombre d'élèves est passé de 626 à 1,345. C'est ce que révèle un communiqué du président de l'organisme, M. L.-P. Fournier.

M. Fournier est l'un des candidats au siège No 1 lors des élections scolaires qui auront lieu lundi à St-Bruno. Un autre commissaire sortant de charge, M. René Chaillet, est de nouveau candidat au siège no 2.

Le coût par élève, précise M. Fournier, est passé de \$138.95 à \$229.20 au cours de cette période. Il signale qu'en 1960-61, soit deux ans plus tôt, ce coût était beaucoup plus élevé dans les commissions scolaires avoisinantes.

Il était de \$436 à Jacques-Cartier, de \$320 à Laflèche et à St-Hubert, de \$33 à Saint-Lambert, etc.

Nouvel emploi en GENIE INDUSTRIEL

Au nom d'une importante compagnie canadienne nous cherchons un ingénieur industriel d'usine qui sera chargé de la direction d'un génie industriel d'une grande usine actuellement en construction près de Montréal. Ce poste comportera d'importantes responsabilités et exige de préférence un diplôme d'université, une expérience solide en génie industriel et une habileté éprouvée dans l'organisation et la mise au point de l'administration d'un vaste programme de génie industriel.

Age : 28 à 40 ans. Salaire tout à fait à la hauteur. On peut informer en toute confiance à JOHN HOLT STEHM AND COMPANY LTD. Consultants en personnel administratif. Edifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. 1188 avenue, boul. Dorchester, Montréal 8. Téléphone : 866-1904.



EDITORIAL

...Mais la loi demeure

Des terroristes se livrent clandestinement à une activité qui met en danger l'ordre public et qui nous fait horreur. Comme c'est leur devoir, les divers corps policiers partent en chasse. Chemin faisant, ils commettent des maladroites et des irrégularités; signe qu'ils ne sont pas complètement équipés pour ce genre de lutte. Du reste, c'est le reproche qu'on formule à travers le pays contre la Gendarmerie royale, dont la valeur professionnelle est d'autre part reconnue; la mise à pied d'un jeune marin, sous prétexte que l'un de ses oncles s'était un jour présenté comme candidat communiste, a soulevé l'indignation générale, d'autant plus qu'il y avait erreur sur la personne.

Cette situation, il faut la constater, et il n'entre là-dedans aucun mépris pour les corps policiers. Mais ceux-ci, dressés à rechercher des faits, sont mal à leur aise devant des idéologies.

Or, le terrorisme consiste en une mixture de faits criminels et d'idéologie. Bien sûr, l'individu qui dépose une bombe dans une boîte aux lettres pose un fait et devient par hypothèse objet des recherches et interrogatoires de la police. Mais ses motifs d'agir, ses façons d'être, ses relations personnelles, son caractère ne ressemblent pas à ceux du criminel de droit commun. C'est ici que le policier devient incompetent. Il ne cesse de confondre opinions radicales et sédition. Pour lui, tout ce qui sort du conformisme risque d'apparaître comme révolutionnaire. Il manie une sorte d'homme qu'il ne comprend pas.

Mais il y a plus grave. Le Globe and Mail le soulignait des mercredi: des droits humains fondamentaux ont été violés dans l'enquête en cours sur le FLQ. "Déshonorés par des attentats absurdes, écrivait Gérard Pelletier le lendemain dans la Presse, les citoyens de cette ville n'ont aucun goût pour l'être maintenant par une police abusive". M. Pierre Elliott Trudeau déclare au Devoir qu'une loi provinciale a été dénatée et détournée de ses fins. Retenons ces trois témoignages portés par des adversaires du séparatisme en général et du FLQ en particulier.

Mais si l'on veut se débarrasser du terrorisme, pourquoi reprocher aux policiers d'employer contre les terroristes des méthodes dites efficaces? Le journal de Toronto répond fort bien:

Le FLQ ne sera pas toujours parmi vous, mais la loi demeure. Elle constitue la seule protection des Canadiens contre l'arrestation clandestine, con-

tra l'emprisonnement arbitraire, contre l'obtention de preuves au moyen de la contrainte.

Ce qu'on a pratiqué contre des terroristes présumés contre qui ne pèsent même pas encore d'accusations précises, qui sont retenus comme "témoins essentiels"; ce traitement arbitraire, on pourrait un jour l'infliger pour d'autres motifs à n'importe quel autre citoyen canadien. Il y a donc un principe en jeu.

Voici que, d'après deux témoignages, les interrogatoires auraient en outre donné lieu à des sévices physiques. L'un des témoins, relâché jeudi, aurait été la victime d'un véritable passage à tabac. Ainsi le terrorisme commencerait déjà à provoquer ici les abus qu'il a déclenchés ailleurs: d'abord ses propres violences, puis des brutalités policières. On voit la torture se profiler à l'horizon si le terrorisme s'accroît et si l'opinion ne réagit pas.

Je m'étonne que les journalistes presque seuls manifestent leur indignation devant des faits pareils. Je m'étonne en particulier du silence du Barreau.

Qu'est le Barreau? Une corporation où sont groupés tous les hommes de loi de la province. Le Barreau surveille les intérêts de ses membres. Mais à moins de sombrer dans l'égoïsme et la complaisance, il doit en même temps voir aux intérêts généraux de la justice.

La loi lui donne le pouvoir de faire des règlements "pour le maintien de l'honneur et de la dignité du barreau..." Mais l'honneur et la dignité de la justice n'entrent-ils pas dans la dignité et l'honneur de l'ordre?

Quand on a privé des "témoins essentiels" du recours à leurs avocats, on a attaqué des droits que possèdent les membres du Barreau; et plus gravement, on a nié à des citoyens un droit fondamental dont le Barreau devrait se regarder comme le premier gardien. Comment, devant un pareil déni de justice, peut-il garder officiellement cet air d'indifférence?

Hier, devant les abus signalés dans quelques hôpitaux, nous avons vu des francs-tireurs et des journalistes se porter en première ligne. Ils l'ont fait parce que le Collège des médecins se taisait. Ce n'était pas normal. Le silence du Barreau, quand la loi est détournée et la justice violée ne serait pas plus admissible.

André LAURENDEAU



Je n'ai jamais autorisé le ministère des postes à oblitérer mes timbres

TURQUIE, AN QUARANTE - II - Les nouveaux aghas

Par Amber BOUSOGLU

Il n'y a pas longtemps encore les aghas étaient exclusivement propriétaires fonciers, seigneurs absolus dont dépendait la vie des villages et leur subsistance. Toutes les terres leur appartenaient, et ils constituaient l'unique liaison avec le monde extérieur et le pouvoir. Ils étaient aussi incultes que les paysans.

Ils se sont modernisés, leurs fils sont allés à l'école. Ils ont appris les usages et pris le pli de la vie citadine. D'une nouvelle génération et d'une nouvelle espèce d'aghas. Certains sont maintenant banquiers ou industriels. D'autres se sont lancés dans la vie politique. Mais les paysans de leurs fiefs n'y ont rien gagné. Paradoxalement le suffrage universel a renforcé leur pouvoir, surtout durant les dix années du règne d'Adnan Menderès, lui-même propriétaire terrien. Le leader démocrate avait assis sa popularité, par le truchement habile des aghas, aussi bien par la magie de sa politique économique qu'en faisant appel à la tradition religieuse et à ceux qui veillent à son observance pour maintenir à tout prix parmi le peuple des campagnes l'obscurantisme et la sujétion de l'Islam. Cette influence restait tenace. Il est significatif qu'aucun paysan pauvre ou moyen ne siège au Parlement ou se soit jamais présenté à la députation.

Dans les villes, toute une hiérarchie d'aghas a été créée, qui va de celui qui peut procurer du travail à celui qui peut financer l'entreprise qui fournit ce travail, pour aboutir à celui qui aidera à vendre le produit de ce travail. Ainsi s'est constituée une solidarité de privilèges. La médiocrité relative de leurs moyens constitue une calamité supplémentaire pour l'économie du pays, qu'ils s'emploient à paralyser. La peur de perdre détruit chez eux le goût du risque. Ils ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour créer de grandes entreprises. Et redoutent par-dessus tout qu'il ne s'en crée et qu'il ne puisse être touché au médiocre statut quo qui est leur suprême sauvegarde.

Les ministres du culte apportent évidemment aux aghas une aide qu'on ne peut qualifier d'éclairée. Sur soixante mille hodjas et imams, près de 90% n'ont reçu aucune instruction. Les futurs prêtres seront plus cultivés puisque la faculté de théologie compte maintenant près de cinq mille élèves. Toutefois les femmes présentes à ce thé de dames où j'avais été conviée, de la plus jeune à la moins jeune, sont "engagées". Elles consacrent leur temps à l'amélioration du sort de leurs concitoyens, que ce soit par le travail politique ou social.

Mais quand je posai la question "Que pensez-vous du contrôle des naissances?", une gêne reprobatrice se peignit sur tous les visages. "Nous aimons trop les enfants", me répondit une femme médecin. Or, en quarante ans la population de la Turquie a plus que doublé. De treize millions en 1923, elle atteint cette année trente millions. Après une régression passagère qui suivit la guerre, le taux d'accroissement annuel se maintient à 3% (1). Et dans chacune des prochaines années, le pays comptera un nouveau million de bouches supplémentaires à nourrir.

"Si nos amis de l'étranger nous viennent en aide, nous pourrions établir la situation économique. Et si l'on n'y aura plus de problème", proclama le militant.

Pourtant à la campagne, les femmes sont désespérées de leurs maternités successives, relève le psychiatre, qui ajoute: "Vous avez remarqué que chez nous, quand une femme se promène, le père marche devant, et derrière lui on lève des enfants accablés à ses talons. Un troisième dans les bras et un quatrième prêt à venir au monde".

Le contrôle des naissances transformerait la structure des familles et pourrait diminuer le sens moral. Et puis il y a la religion", répliqua l'ancien infirmière, maintenant chef de service dans un office gouvernemental. Elle a osé s'élever par le travail, mais non s'affranchir des liens d'un mariage imposé qui lui est odieux.

"Les femmes se sentent priver par des pratiques abortives, atroces, dont vous n'avez pas idée", rappela la spécialiste.

lettres au DEVOIR

Point de vue d'un Anglo-Canadien sur le fait français

Etant Anglo-Saxon qui est né et a toujours vécu au Québec, je me demande s'il est sage de dire, quoique ce soit, contre certains aspects du nationalisme franco-canadien. Les Anglo-Saxons ont déjà eu de mauvaises expériences en ce domaine. L'admette, bien aussi, que nous avons parfois exagéré les difficultés du dialogue que, assez souvent, nous nous sommes servis de ces difficultés pour cacher notre manque d'idéologie.

Mais depuis quelques années, de plus en plus, les Canadiens français semblent avoir passé à l'action. Il est probable, donc, que l'heure soit arrivée pour une réaction anglo-saxonne. S'il faut réagir, je préfère que ce soit en paroles, plutôt qu'en actions violentes. Provoqués à parler, j'espère que nous ne deviendrons pas raseurs. En garde!

En ce qui concerne votre lettre, je crois que je peux présenter une vue alternative de notre histoire. Premièrement, je dois me lancer contre cette idée de conquête qui semble hanter votre histoire (et peut-être, "notre" histoire). C'est ce vocabulaire de conquérant et de conquis qui empêche même la possibilité d'un dialogue canadien. Je ne veux pas prétendre qu'il n'y a pas eu une bataille sur les Plaines d'Abraham et, qu'à la suite, la colonie française en Amérique s'est trouvée sous le contrôle d'autorités coloniales britanniques. Ce que je crois, par exemple, c'est qu'à la suite, la situation coloniale a subi une évolution qui nous a amenés à un point où les conquérants, c'est-à-dire le gouvernement impérial, se sont retirés de notre territoire.

Les peuples successeurs, c'est-à-dire les Canadiens, font deux groupes. Ce sont les anglophones et les francophones. Les anglophones, il est vrai, ont pris la part du lion, et se sont servis de la solidarité anglo-saxonne en Amérique du Nord et à travers le monde pour augmenter leur pouvoir au Canada, mais ils n'ont jamais pu détruire le fait français — et c'est est le vrai critère d'une

conquête. Ils auraient peut-être voulu effacer ce phénomène troublant, mais ils n'avaient ni la force politique ni le courage nécessaire pour construire un Etat unitaire. Il fallut donc tenter une alliance. Je crois que cette alliance au lieu. Les francophones n'en ont pas tiré le plein bénéfice, c'est vrai, mais ceci ne veut pas dire qu'ils n'auraient pas pu. La preuve se trouve dans le fait qu'aujourd'hui, sans avoir changé la constitution, ils ont les moyens de le faire.

Ce que je veux dire, en effet, c'est que vous pouvez faire ce que vous voulez — même changer la constitution, mais si vous n'êtes pas séparatistes. Si vous voulez demeurer Canadiens, nous avons le devoir de reconnaître la présence anglo-canadienne. Vous voudriez que l'anglophone se réjouisse du fait français. L'anglophone a le même droit d'exiger de vous une joie analogue.

Le monument Wolfe peut être un symbole de notre présence, ou on peut le considérer comme symbole d'une conquête qui continue — c'est à vous de choisir. Mais quelle que soit votre interprétation, le fait historique, le fait de notre présence ne s'effacera pas du continent américain.

D'autre part, je dois attirer votre attention sur une erreur en ce qui concerne les faits historiques que vous citez. Il s'agit du monument de Nelson, pas de celui de la flotte napoléonienne. Je ne sache pas que Napoléon fut Espagnol. Peut-être, docteur, vous voudriez dire que les Anglo-Français de la Corse n'ont pas de monument Nelson. Vous auriez pu ajouter qu'ils n'ont, probablement, pas de monument érigé en l'honneur de Garibaldi ou Mazzini ou de quelque héros italien que ce soit.

Sincèrement, Frank HOWARD, Outremont.

La vague de terrorisme

Permettez-moi deux commentaires au sujet de la vague de terrorisme qui déferle sur l'Etat du Québec. Premièrement, il est souhaitable que nous arrêtons de replâtrer les finances de la

Turquie, avait suggéré l'installation impopulaire sur les gros revenus agricoles. Communistes... Y a-t-il des communistes en Turquie? Pas plus, sans doute, qu'il n'y a de vrais socialistes. Car il n'y a en Turquie que des partis sans doctrine, des rassemblements d'intérêts où chacun se prévaut du kémalisme. A la manière, parfois, de ces brigands de jadis, espagnols ou calabrais, qui, avant de se mettre en campagne, allaient brûler un cierge pour s'allier les bonnes grâces de leur saint patron.

C'est pourquoi, sans doute, en Turquie, on n'utilise que le futur. On dit: "Nous ferons, nous aurons..." Personne ne dit jamais: "Nous avons fait, nous faisons..." Tout est pour un lendemain vague et indéterminé. Mais que sera ce demain s'il n'est que l'alibi de la victime d'aujourd'hui? Que sera notamment demain la terre, le sol même de la patrie d'aujourd'hui, si l'homme de maintenant ne vient pas au secours de celui qui, par l'excès de sa propre misère et avec l'excès absolu de son ignorance, est en train de l'assassiner: le paysan turc?

Prochain article: LES PLAIES DE LA TERRE ET DES HOMMES

André-L. LeBLANC, professeur.

La Bible vous parle

Ne sois pas impatient dans la prière et ne néglige pas de faire l'aumône. (Eccl. 7, 14)

LE DEVOIR

Fais ce que dois

FONDATEUR: HENRI BOURASSA (16 janvier, 1910) Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Claude Ryan, trésorier; ARTHUR LEFEBVRE

Les problèmes du travail à l'ordre du jour

M. René Hamel soumettait, ces jours derniers, à l'Assemblée législative la première tranche du nouveau Code du travail. Nous n'avons pas lu le texte intégral du texte adopté en première lecture par la Chambre. Nous ne connaissons pas encore, au moment où ces lignes sont écrites, les réactions des corps ouvriers et patronaux. On comprendra donc que nous abordions ces questions avec une relative prudence et que nous ne touchions aujourd'hui qu'à certains aspects particuliers du projet de loi.

Lorsque le Comité des relations industrielles de la Chambre aura commencé l'étude détaillée du projet de loi, il sera possible de procéder à une critique plus complète. Mais déjà certaines observations viennent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes à l'esprit.

Droit à la retenue syndicale

Le projet reconnaît le droit à la retenue volontaire et révocable de la cotisation syndicale pour une association ouvrière officiellement reconnue par la Commission des relations ouvrières.

Cet article voudrait dire qu'un syndicat reconnu par la CRO aurait automatiquement droit, moyennant le consentement explicite de ses membres, à la retenue à la source de la cotisation syndicale par l'employeur. Ce serait la fin du régime qui confère à des employeurs mal disposés ou aveuglés par leurs préjugés une sorte de droit de veto quant à la retenue syndicale.

Pour que la retenue à la source se réalise, il faut pratiquement un accord explicite à cette fin soit contenu dans la convention collective. Il n'en sera plus ainsi dans l'avenir, du moins on l'espère.

Seuls, quelques employeurs rétrogrades auront à se plaindre de ce changement. Déjà, l'immense majorité des employeurs qui transigent avec des syndicats ont reconnu en fait dans des centaines de conventions collectives, la légitimité et l'utilité de la retenue syndicale.

La retenue syndicale contribue à la stabilité des organisations syndicales et aide à faire accepter de plus en plus ces derniers comme parties intégrantes de l'entreprise. Elle devrait surtout inciter les syndicats à canaliser vers une action éducative accrue les énergies qu'ils dépensent souvent, dans le passé, à percevoir les cotisations suivant un mode désuet et souvent inefficace.

Le cas des fonctionnaires

Qu'advient-il des fonctionnaires dans le projet de loi de

BLOCS NOTES

L'on retrouve difficilement dans la réalité.

Le projet de loi interdirait implicitement aux fonctionnaires le droit de grève en établissant le recours obligatoire, en cas de différend dans les services publics, à des tribunaux d'arbitrage formés de juges de district. Tous les membres de ces tribunaux seraient nommés par le gouvernement.

Deux points laissent ici à désirer.

Est-on encore justifié, en 1963, d'appliquer inconsidérément à tous les membres de la fonction publique l'interdiction du droit de grève? N'y gagnerait-on pas à distinguer plutôt, comme le suggère le Conseil de la fonction publique, entre "service public" et "fonction publique"? L'interdiction du droit de grève devrait, selon cette distinction, s'appliquer à tous les travailleurs — qu'ils soient dans le secteur privé ou dans le secteur gouvernemental — dont le travail est considéré comme un service public. A ce compte, beaucoup de fonctionnaires pourraient se voir épargner l'interdiction du droit de grève, vu qu'une interruption de leur travail ne constituerait aucunement un danger pour la sécurité publique. On devrait penser, dans une question de cette importance, à dépasser les clichés traditionnels et à se nourrir plutôt de distinctions inspirées de la réalité contemporaine.

Les tribunaux d'arbitrage créés dans le projet de loi pour le règlement des cas de différends dans les services publics seraient formés de membres entièrement nommés par le gouvernement. Même si ces membres devaient être des juges de district, la procédure prévue nous semble trop unilatérale. Il ne faut pas oublier qu'en cas de différend, le gouvernement devient partie au litige. Il serait arbitraire de réserver au seul gouvernement la nomination de tous les membres du tribunal d'arbitrage. Du moins, c'est l'impression première que l'on a en lisant l'article du projet de loi.

Le projet de loi

Le projet de loi reconnaît le droit à la retenue volontaire et révocable de la cotisation syndicale pour une association ouvrière officiellement reconnue par la Commission des relations ouvrières.

Cet article voudrait dire qu'un syndicat reconnu par la CRO aurait automatiquement droit, moyennant le consentement explicite de ses membres, à la retenue à la source de la cotisation syndicale par l'employeur. Ce serait la fin du régime qui confère à des employeurs mal disposés ou aveuglés par leurs préjugés une sorte de droit de veto quant à la retenue syndicale.

Pour que la retenue à la source se réalise, il faut pratiquement un accord explicite à cette fin soit contenu dans la convention collective. Il n'en sera plus ainsi dans l'avenir, du moins on l'espère.

Le cas des fonctionnaires

Qu'advient-il des fonctionnaires dans le projet de loi de

Le projet de loi reconnaît le droit à la retenue volontaire et révocable de la cotisation syndicale pour une association ouvrière officiellement reconnue par la Commission des relations ouvrières. Cet article voudrait dire qu'un syndicat reconnu par la CRO aurait automatiquement droit, moyennant le consentement explicite de ses membres, à la retenue à la source de la cotisation syndicale par l'employeur. Ce serait la fin du régime qui confère à des employeurs mal disposés ou aveuglés par leurs préjugés une sorte de droit de veto quant à la retenue syndicale. Pour que la retenue à la source se réalise, il faut pratiquement un accord explicite à cette fin soit contenu dans la convention collective. Il n'en sera plus ainsi dans l'avenir, du moins on l'espère. Seuls, quelques employeurs rétrogrades auront à se plaindre de ce changement. Déjà, l'immense majorité des employeurs qui transigent avec des syndicats ont reconnu en fait dans des centaines de conventions collectives, la légitimité et l'utilité de la retenue syndicale. La retenue syndicale contribue à la stabilité des organisations syndicales et aide à faire accepter de plus en plus ces derniers comme parties intégrantes de l'entreprise. Elle devrait surtout inciter les syndicats à canaliser vers une action éducative accrue les énergies qu'ils dépensent souvent, dans le passé, à percevoir les cotisations suivant un mode désuet et souvent inefficace. Le cas des fonctionnaires Qu'advient-il des fonctionnaires dans le projet de loi de

Paris-New-York en moins de 3 heures

PARIS. — La Concorde, mise à l'étude depuis deux ans de part et d'autre de la Manche, est conçue pour voler à Mach 2.2. Dans sa version long-courrier, à laquelle se sont particulièrement attachés les Britanniques, l'avion peut joindre Paris ou Londres à New-York avec une charge marchande de l'ordre de neuf tonnes, soit environ cent passagers avec leurs bagages. La vitesse de 2.400 kilomètres à l'heure permettrait de réduire la traversée à une durée qui se situerait entre deux heures trente ou trois heures, c'est-à-dire la moitié du temps de parcours des actuels transports à réaction Boeing 707 et DC-8. Un vol Paris-Sydney ne serait guère plus long que la traversée de l'Atlantique avec un

Superconstellation à hélices. Long d'une cinquantaine de mètres, la Concorde sera pourvue, comme le montrent les maquettes présentées au Salon de l'aéronautique, d'une aile en delta d'une faible envergure: 23 m. 50. Les hublots seront maintenus, alors que les premières études avaient amené à penser qu'il serait nécessaire de les supprimer. En vol supersonique, une visière descendra devant le pare-brise et réduira la traînée aérodynamique. Elle sera relevée en vol subsonique, c'est-à-dire au décollage et lors de l'approche des aéroports. L'équipage disposera donc à ces moments délicats d'une visibilité normale.

Les Etats-Unis sont en voie de perdre leur monopole dans la construction aéronautique

(Service "Le Monde")

Annoucée trois jours avant l'inauguration du XXV^e Salon International de l'aéronautique de Paris la commande de six long-courriers supersoniques Concorde par le Pan American Airways est un éclatant prélude à l'Exposition du Bourget. En engageant une mise évaluée de 300 à 450 millions de francs, M. Juan Trippe, président de la P.A.A., provoquera vraisemblablement à la fois une vive réaction des constructeurs américains et un resserrément des liens techniques et économiques franco-britanniques.

Pour les Américains, la décision de la P.A.A. risque en effet d'avoir de graves conséquences. Ils se sont longuement interrogés pour savoir s'ils se contenteraient de construire un appareil qui volerait à Mach 2,2, comme la Concorde, ou s'ils se lanceraient dans la réalisation d'un avion volant à une vitesse égale à trois fois celle du son. Les débats n'étaient pas encore terminés lorsque la décision de la P.A.A. a été prise. Elle entraînera vraisemblablement le choix de la deuxième solution, qui permettra au moins aux Américains de se mettre sur les rangs après la Concorde. Encore faut-il que l'administration fédérale consente à aider largement les constructeurs d'outre-Atlantique, incapables de supporter seuls les frais d'étude et de fabrication d'un appareil qui doit franchir le "mur de la chaleur".

Cette aide gouvernementale estimée par le Congrès à une trentaine de millions de dollars, était attendue pour le début du printemps. Elle fait l'objet d'un rapport qui sera soumis au président Kennedy. Il est probable que le "coup de semence" de la P.A.A. accélérera la procédure. Il n'en demeure pas moins que les tergiversations américaines risquent de dépeupler au moins temporairement l'industrie aéronautique des Etats-Unis de son quasi-monopole mondial dans le domaine des long-courriers.

La commande des six Concorde aura pour effet en Europe, de donner un essor nouveau à une entreprise fort discutée. Les compagnies aériennes, dont l'enthousiasme était au départ mitigé, manifestent un brusque intérêt pour la Concorde.

La décision de la Panaméricain va resserrer, dans une commune et très lourde entreprise les liens économiques et techniques entre la France et la Grande-Bretagne, dont les gouvernements financent chacun pour moitié le projet. La situation, compte tenu des rapports politiques actuels entre les deux pays, paraît assez paradoxale. En fait, dans le domaine aéronautique, les industries sont condamnées à travailler ensemble si elles ne veulent pas disparaître.

On oublie souvent que la Caravelle, si elle n'avait pas été acquise par les Britanniques, n'en était pas moins équipée jusqu'à ses dernières versions, de réacteurs anglais.

Et ce n'est pas uniquement de part et d'autre de la Manche que le travail en commun s'est imposé. L'industrie française, pour sa part, est liée par cinquante-neuf accords commerciaux ou techniques à des sociétés étrangères, qu'il s'agisse d'études, de licences, d'assistance ou de vente.

Parmi les avions européens exposés au Bourget il en est très peu qui soient de conception et même de fabrication strictement nationales. La coopération n'est plus seulement une politique: c'est une inéluctable nécessité.



ANGOLA

LISBONNE. — Le gouvernement du Portugal a proposé aux pays africains, et en particulier à ceux qui sont limités

Le "Balzac": décollage à la verticale

PARIS. — Le nouvel avion français à décollage vertical, le "Balzac", a évolué hier devant le président de Gaulle qui inaugurerait le 25^e salon de l'aviation, au Bourget, près de Paris.

Doté de huit moteurs à réactions "Rolls Royce" et d'un moteur à réaction "Bristol" sur le fuselage, le "Balzac" s'est élevé à la verticale, puis a survolé à grande vitesse et à basse altitude le terrain d'aviation.

L'appareil s'est ensuite immobilisé, a viré sur lui-même comme sur un pivot, puis a volé sur le côté et même en arrière.

Le gouvernement français a d'autre part annoncé une subvention à près de 700 millions de francs (environ \$200.000.000) à l'industrie aéronautique française, afin d'éviter le chômage dans cette importante industrie pendant les deux années qui viennent.

TABAC - CANCER

NEW-YORK. — L'industrie du tabac est aux prises avec une autre bataille dans la controverse cancer vs cigarettes. Un arrêt d'un tribunal de Floride, selon lequel les fabricants de cigarettes peuvent être reconnus responsables en cas de mort due au fait de fumer, a provoqué une baisse des valeurs tabagiques à la Bourse de New-York. La Cour estime que les fabricants de cigarettes et autres produits tabagiques peuvent être attaqués en dommages-intérêts dans le cas de préjudice corporel porté au fumeur. Elle a rendu son arrêt à titre consultatif, à la requête d'une Cour fédérale devant laquelle la veuve d'un habitant de Miami réclame \$250.000 à l'American Tobacco Company parce que, affirme-t-elle, son mari avait contracté un cancer du poulmon pour avoir fumé des cigarettes.

(Service Le Monde)

Kennedy accepte de faire escale en Angleterre

LONDRES. — Le président Kennedy a fini par accepter de se rendre à Londres, ce mois-ci, au cours du voyage qu'il se prépare à effectuer en Europe. Plusieurs observateurs voient dans ce geste de la Maison Blanche l'intention de venir en aide au gouvernement Macmillan ébranlé par les récentes élections partielles ou municipales et compromis encore davantage dans l'électorat britannique par le scandale Profumo.

MM. Kennedy et Mcmillan se rencontreront près de Londres, les 29 et 30 juin. Ce sera la septième fois que les deux hommes d'Etat discuteront ensemble. La précédente réunion avait eu lieu il y a six mois, à Nassau.

Depuis plusieurs semaines des pressions étaient exercées sur le président Kennedy pour qu'il effectuât une escale en Grande-Bretagne durant son voyage en Europe.

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Lemnitzer n'est pas d'accord avec la formule actuelle de la "multilatérale"

PARIS. — Dans sa première déclaration publique depuis qu'il exerce les fonctions de commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Lemnitzer a fait remarquer que s'il était, en principe, favorable à une force multilatérale, il te-

naît cependant à émettre plusieurs réserves sur les projets envisagés actuellement.

Neuf arrestations après les troubles de Lexington

LEXINGTON. — Sept jeunes Noirs et deux Blancs ont été arrêtés hier à Lexington, en Caroline du Nord, à la suite des émeutes qui se sont déroulées dans la nuit de jeudi à vendredi et au cours desquelles un Blanc a été tué et un autre, photographe de l'Etat, légèrement blessé à la suite d'une fusillade. Ces troubles sanglants sont les premiers à intervenir depuis les événements survenus à l'université du Mississippi, en octobre dernier, lors de l'inscription de James Meredith.

Parlant devant l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, le général a ajouté qu'il serait "désastreux militairement" que cette force nucléaire multilatérale ne soit pas placée sous ses ordres. Il s'est opposé également à ce qu'elle soit uniquement composée de navires de surface à équipages mixtes.

Deux mille Blancs s'étaient massés à la limite du quartier noir de la ville, jeudi soir quand un groupe de quelques centaines de Noirs manifestait contre la ségrégation dans les édifices publics.

Tout en soulignant qu'aucune décision définitive n'avait été prise pour l'instant à cet égard, le commandant suprême en Europe des forces de l'OTAN s'est prononcé pour une force composite comprenant aussi bien des navires de surface que des sous-marins et des engins terrestres. Il estime en effet que chacun de ces systèmes comportant des avantages et des inconvénients, un mélange équilibrerait les deux et diminuerait les chances, pour l'ennemi, de neutraliser avec succès cette force.

Le maire de Lexington s'est entretenu hier avec les chefs des corps policiers alors que le calme était revenu dans le quartier des affaires, limitrophe du quartier noir.

Le général a encore dit: "L'idée essentielle est de créer une force nucléaire équipée de missiles balistiques modernes qui seraient la propriété de plusieurs pays et dépendraient en même temps entièrement de l'Alliance atlantique".

Une guerre d'atrocités au Vietnam

WASHINGTON. — Le philosophe britannique Bertrand Russell accuse les Etats-Unis dans une lettre au "Washington Post", de mener "une guerre d'atrocités" contre les révolutionnaires communistes du Sud-Vietnam.

Il a insisté sur la nécessité de maintenir la force nucléaire de l'OTAN quelle que soit la forme qu'elle prenne, sous le commandement du SHAPE plutôt que d'en faire une entité distincte, ce qui affaiblirait sensiblement sa force et repraisait.

Lord Russell ajoute que les accusations lancées par la "Croix-Rouge de libération vietnamienne" et selon lesquelles les Américains auraient fait usage de napalm, de pétrole et autres produits chimiques au Vietnam devraient faire l'objet d'une enquête internationale.

Les parlementaires qui étaient venus en grand nombre, pour entendre le discours du général Lyman Lemnitzer, ne se sont pas présentés en nombre suffisant au moment du vote.

DÉNUCLÉARISATION K revient à la charge...

MOSCOU. — Le premier ministre, M. Nikita Khrouchtchev, a réitéré sa proposition de faire de la Méditerranée une zone dénucléarisée, rapporte l'agence Tass.

Après une période d'une vingtaine de minutes au cours desquelles les parlementaires ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur la procédure, M. Carlo Schmid, d'Allemagne de l'Ouest, président de l'Assemblée, a annoncé l'ajournement. Il a eu recours à ses prérogatives présidentielles pour clore la session. La prochaine n'aura pas lieu avant décembre. Le président a précisé que seulement 35 délégués se sont présentés pour le vote alors que le quorum nécessaire est de 45.

Repondant aux questions de deux journaux italiens, M. Khrouchtchev a précisé que si la zone méditerranéenne devait être dénucléarisée, il n'y aurait pas de garanties de la part des Etats-Unis et de la France, ce qui constituerait un danger pour la paix dans le monde.

Ingénieur - Service des Ventes

requis pour le District Est de la DIVISION DE LA MECANIQUE, la majeure partie du travail s'effectuant dans le Québec.

Les candidats doivent posséder au moins trois à cinq années d'expérience dans le développement et/ou la vente de machinerie lourde, être bilingues et membres de la Corporation des Ingénieurs Professionnels.

Ecrivez donnant détails complets de vos qualifications à Dominion Bridge Company Limited, Directeur du Personnel, C.P. 280, Montréal

PROFUMO

WASHINGTON. — "J'étais et je suis un ami de Jack et Valerie Profumo, c'est une tragédie qui n'aurait jamais dû arriver," déclare M. Ieain MacLeod, président du parti conservateur britannique, répondant à des questions qui étaient posées au cours d'un déjeuner au "National Press Club", de Washington. Commentant la démission du secrétaire d'Etat à la Guerre britannique, M. John Profumo, le président du parti conservateur a exprimé sa surprise au sujet de la rétroaction de M. Profumo concernant ses relations, avec Christine Keeler. "J'avais cru, a-t-il ajouté, dans son intégralité et dans ses détails ce qu'il avait dit à l'origine lorsqu'il a démenti avoir des relations incorrectes avec Miss Keeler."

Il a poursuivi: "Considérée dans son ensemble, la sphère des préparations à la guerre nucléaire en serait plus réduite que ce qui ne manquerait pas d'avoir des répercussions sur la situation mondiale dans son ensemble. Cela contribuerait à atténuer l'état de tension internationale et à renforcer la paix dans le monde".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

Le communiqué anglais émis par le bureau du premier ministre Macmillan a annoncé cette visite en ces termes: "Etant donné que six mois se sont maintenus écoulés depuis leur dernière rencontre, et qu'il y a un certain nombre de problèmes qui peuvent être utilement discutés, le président Kennedy et le premier ministre ont estimé qu'il serait utile de profiter de l'occasion de la visite du président en Europe pour avoir ensemble des entretiens".

essayez-donc la peinture Sico

-c'est si différent!

Valiquette

Tout blanc. Table de 36" de largeur extensible pour 8 convives. Dessus de formica, structure d'aluminium dissimulée dans le plastique moulé. 4 chaises avec coussins de couleurs différentes.

595.

N.G. VALIQUETTE LTÉE, 915 STE-CATHERINE EST, TÉL. 842-8811

REPARATIONS de montres et bijoux

Exécutées par des experts

• Réparez électrons, plaques, bracelets, pierres, vitres, signets, montres pendant qui vous attendent.

• Pour toutes réparations de montres et bijoux la service est de 9 à 18 heures

• Commandes postales remplies avec soin

COMPONNETTE 256 est, Ste-Catherine

— INC. — **861-9293**

J. RHABARD, prop.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Fonds Mutuels

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co.

Table of mutual fund prices and performance.

Prix du plomb à la hausse

NEW-YORK. — Une importante hausse américaine vient de hausser le prix de la livre de plomb de 1/4 de cent à 10 1/4.

Cette dernière augmentation est la troisième mise en vigueur au cours des derniers sept mois.

Cette hausse fait suite à de fortes pressions, particulièrement de la part des usines de piles électriques.

Le prix du plomb a accusé une baisse jusqu'à 9 1/2 cents la livre, l'an dernier, pour grimper à 10 cents en novembre et à 10 1/2 cents le 15 janvier.

Ces deux augmentations furent attribuées aux pertes dues à la grève survenue à St. Joseph. Pulseurs sources d'information avaient cependant prédit une baisse, une fois la grève réglée.

Dividendes

Confeder Life Association, 50 cts, 15 juin, inscription 15 juin.

Consolidated Paper Corp. Ltd., 50 cts, 15 juillet, inscription 7 juin.

Eddy Match Co. Ltd., 37 1/2 cts l'action ordinaire, 29 juin, inscription 15 juin.

Hughes-Owens Co. Ltd., 20 cts l'action de classe A, 10 cts l'action de classe B, 15 juillet, inscription 15 juin.

Industrial Acceptance Corp. Ltd., 25 cts l'action ordinaire, \$1.12 1/2 l'action privilégiée \$4.50 et 56 1/4 cts l'action privilégiée \$2.25, 28 juin, inscription 7 juin.

Ingersoll Machine & Tool Co. Ltd., 12 1/2 cts l'action de classe A, 2 juillet, inscription 15 juin.

Port-Rouge Tractor, Light & Power Co. Ltd., actions privilégiées à six pour cent, \$1.50, le 28 juin, enregistrement le 14 juin.

The Consumers' Gas Co. Ltd., actions ordinaires scindées, huit cents, actions privilégiées de la série A à 3 1/2 pour cent, \$1.37 1/2, actions privilégiées à 5 1/2 série B, \$1.37 1/2, le 2 juillet, enregistrement le 15 juin.

Dominion Dairies Ltd., actions ordinaires, 10 cents, actions privilégiées, 44 cents, le 28 juin, enregistrement le 15 octobre, enregistrement le 27 septembre, actions privilégiées, 43 cents, le 15 janvier 1964, enregistrement le 27 décembre.

Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd., 75 cents, le 9 août, enregistrement le 9 août.

Somerville Industries Ltd., actions privilégiées, 70 cents, le 1er juillet, enregistrement le 15 juin.

Toronto Iron Works Ltd., actions de la classe A, 15 cents, le 7 juillet, enregistrement le 17 juin.

Directeur général de Turcot Paperboard

Une division de The Kruger Organisation Ltd.

M. William Walter Harris vient d'être nommé vice-président et directeur général de Turcot Paperboard Filis, division de The Kruger Organisation Ltd., de Montréal.

De 1962 à la date de cette nomination, M. Harris était vice-président et directeur général de J. W. Kilgour & Bro. Ltd., Appareil, il avait été employé pendant 11 ans à la Building Products Limited, remplissant d'abord les fonctions d'inspecteur au laboratoire central de contrôle, puis de directeur de l'établissement de Hamilton, et enfin de directeur de la fabrique de Pont-Rouge.

Né à Montréal en 1927, il a été reçu bachelier en commerce à Sir George Williams, bachelier en sciences à l'Université McGill, et licencié en administration des affaires à l'Université de Toronto. M. Harris s'exprime avec facilité dans les deux langues.

Elder-Peel Limited

Elder-Peel Limited, société minière de Toronto, a réalisé en 1962, un profit brut de \$1,243,671 et un profit net de \$663,256, soit une légère baisse en comparaison des résultats obtenus en 1961, qui étaient de \$1,353,437 de profit brut et de \$725,129 pour les profits nets.

FERNAND GIGUERE

21ème hypothèque 7 3/4 % 274-2991 - soir : DU. 8-5639

TOTAL DES VENTES 2,445,000

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table of most active stock values.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table of average bond yields from New York.

Moyennes de Toronto

Table of average stock prices from Toronto.

Moyennes à N.-Y.

Table of average stock prices from New York.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

Large table summarizing weekly transactions on the Canadian Stock Exchange, categorized by company and sector.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

Large table summarizing weekly transactions on the Montreal Stock Exchange, categorized by company and sector.

COMPTABLES AGRES

J. ARTHUR DESCHAMPS, Comptable agréé, 1411, Crescent, Montréal 25, VI. 5-3248

Lucien Dahmé, C.A., Jacqueline Paradis, C.A., Comptables agréés, 152 est, rue Notre-Dame, UN. 6-2681

Provost, Holte & Associés, Comptables agréés, 2596, boul. Rosemont, RA. 2-1109

VIAM & ROBIN, Comptables agréés, 4926, ave. Verdun, Verdun, UN. 6-2681

E. H. Knight & Co., Comptables agréés, 132 ouest, Saint-Jacques, VI. 2-4691

M. Simon, O.B.E., C.A., Comptable agréé, 132 ouest, Saint-Jacques, VI. 2-4691

MONTRÉAL QUÉBEC RIMOUSKI, 132 ouest, Saint-Jacques, VI. 2-4691

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES, 210, rue Drummond, MONTREAL 35

Encouragez nos annonces, 210, rue Drummond, MONTREAL 35

Compagnie d'Assurance sur la Vie, 210, rue Drummond, MONTREAL 35

Encouragez nos annonces, 210, rue Drummond, MONTREAL 35

Encouragez nos annonces, 210, rue Drummond, MONTREAL 35

Encouragez nos annonces, 210, rue Drummond, MONTREAL 35

Encouragez nos annonces, 210, rue Drummond, MONTREAL 35

Encouragez nos annonces, 210, rue Drummond, MONTREAL 35

Encouragez nos annonces, 210, rue Drummond, MONTREAL 35

SESSION Fédérale

René Lévesque: il faut de l'abnégation des deux côtés

QUÉBEC. — Il est d'urgence nationale que les citoyens et corps intermédiaires entre eux et l'État, surveillent leurs intérêts et contrebalancent par leur action l'influence grandissante, l'envahissement du rôle de l'État jusque dans la vie privée du citoyen, a déclaré, jeudi soir, au cours d'une conférence, M. René Lévesque, ministre des richesses naturelles.

Le ministre a dit que les gouvernements sont des organisations fragiles et continuellement en danger. Nous, du Québec, nous sommes à un tournant à la fois prometteur et dangereux, et chaque décision peut donner les résultats les plus inespérés ou bien tout fouler par terre.

Nous sommes dans la situation la plus compliquée que l'on puisse trouver. En effet, le Québec est le foyer d'une nation et souhaite, par conséquent, l'unité territoriale, un pays à lui. Notre nation vit à deux dans un même territoire et pas seulement sous un gouvernement, mais sous 11 gouvernements.

Dans une telle situation, a dit M. Lévesque, il n'y a qu'une seule voie possible, l'ajustement ou la séparation.

Système intolérable
Il faut de l'abnégation de la part des deux nationalismes dans notre Fédération, la plus compliquée de toutes, avec ses deux nations dans un même territoire, administrée par plusieurs gouvernements.

La Fédération canadienne n'a pas réalisé le minimum de garantie pour la nation canadienne-française. Nous n'existons pas au gouvernement central où il se fait des efforts discrets mais systématiques contre nous.

M. Lévesque a poursuivi en disant que la Confédération fut un progrès en 1867, mais qu'elle est devenue un système intolérable pour les Canadiens français. L'espoir pour nous réside dans un gouvernement provincial fort et actif.

Il est nécessaire pour nous de refondre la constitution, de reviser rapidement la fiscalité, de faire disparaître les plans conjoints et, en même temps, de faire face aux dangers nouveaux comme celui que nous annonce le discours du trône selon lequel le fédéral menace de s'immiscer dans un domaine de juridiction essentiellement provincial, les municipalités.

A 12 milles de nos côtes... protection

OTTAWA. — Dans le projet qu'il a mis de l'avant pour étendre à 12 milles la limite de ses eaux de pêche, le gouvernement canadien s'est engagé à respecter les droits acquis par les Américains, historiquement ou par traité, mais il se garde de le privilège de définir la limite de cette protection, et à désigner les autres pays concernés par sa décision.

Cet engagement a été confirmé à deux reprises aux Communes, vendredi, la première fois par le premier ministre, M. Pearson et la deuxième fois par le ministre des pêcheries, M. Robichaud. Celui-ci avait été interrogé au sujet de l'amorce des négociations qui se déroulent à Washington au sujet d'un traité de pêche dans la zone de 12 milles.

La zone de pêche actuelle s'étend à trois milles des côtes. Le Canada a l'intention de l'étendre à 12 milles à partir du mois de mai 1964. En faisant part de la nouvelle, mardi, M. Pearson ajoutait que le Canada tiendrait compte des intérêts des États-Unis et des autres pays concernés.

Le leader de l'opposition, M. Diefenbaker, a demandé à M. Robichaud s'il n'avait pas dit aux journalistes américains que les pêcheurs des États-Unis n'auraient rien à craindre au sujet de l'application de la zone de 12 milles.

«Je n'ai jamais dit que les pêcheurs américains n'auraient rien à craindre», répondit M. Robichaud. L'ancien ministre des pêcheries, M. Angus MacLean et d'autres députés de l'opposition ont voulu savoir quels pays seraient touchés par la décision canadienne.

MM. Pearson et Robichaud ont répliqué que la question est à l'étude.

Contingentement

OTTAWA. — Le Japon a volontairement accepté de limiter le volume de ses exportations au Canada en 1963. En faisant part de la nouvelle, le ministre des finances, M. Gordon, a précisé que «toutes les questions de produits d'importation à bon marché fait actuellement l'objet d'un sérieux examen».

Les contingentements acceptés par le Japon pour 1963 ont trait principalement aux textiles aux chaussettes, aux jouets, aux radios transistors, aux boutons et à la vaisselle.

Ces articles comptent pour un tiers du volume annuel des exportations japonaises au Canada. Les produits libres de tout contingentement sont les mandarines, les fruits en conserve et les champignons, le thon en conserve, les huîtres fumées, les jouets, les appareils de photographie, les lunettes d'approche et la vaisselle de porcelaine.

Taux usuraires

OTTAWA. — La Chambre des Communes a fait l'étude, vendredi, du premier des 12 bills présentés par des députés au sujet des taux d'intérêt exigés par les maisons de prêts, mais la mesure n'a pas été mise au vote.

M. Reid Scott (NPD - Toronto Danforth) a soumis un projet de loi destiné à établir une limite de 10 pour cent sur les taux d'intérêt fixes par ces institutions. Il a suggéré, en outre, que les prêteurs d'argent soient requis de divulguer la somme que coûte tout emprunt, à la personne qui en est bénéficiaire.

M. Scott a déclaré que beaucoup de maisons de prêts sont honnêtes, mais que d'autres «exploitent le public» en imposant des taux d'intérêt qui vont jusqu'à 26 pour cent.

Négociations

OTTAWA. — Le gouvernement libéral n'a pas repris avec les États-Unis les négociations amorcées par l'administration conservatrice, et touchant l'armement nucléaire des avions de chasse américains qui ont leurs bases à Goose Bay, Labrador, et Harmond Field, Terre-Neuve, a déclaré, vendredi, le premier ministre, M. Pearson, aux Communes. Les deux bases en question appartiennent aux Américains.

Vente du blé

OTTAWA. — Le ministre du commerce, M. Sharp, a déclaré aux Communes, vendredi, que le gouvernement «fait tout en son pouvoir» pour maintenir et augmenter ses ventes de blé à la Chine communiste. M. Sharp a ajouté que des négociations se déroulent actuellement à Hong-Kong entre une délégation de la Commission canadienne du blé et un groupe de représentants du gouvernement chinois.

Commun accord

OTTAWA. — Le Canada et les États-Unis ont réaffirmé leur intention de maintenir leur programme de partage de la production de coton. En faisant le récit de sa rencontre de jeudi à Washington avec le secrétaire de la défense des États-Unis, Robert McNamara, M. Drury a souligné que les deux pays se sont promis mutuellement de maintenir la somme que coûte tout emprunt, à la personne qui en est bénéficiaire.

Inefficace

OTTAWA. — Le président de la Chambre, M. Alan Macnaughton a déclaré irrecevable une tentative du parti progressiste-conservateur de faire annuler une décision controversée prise par la Chambre des Communes mercredi.

Les facultés...

(suite de la page 3)
qui se concentrerait sur les matières essentielles: français, mathématiques, religion. Dans le cas du cours pré-collegial, il serait suivi d'un cours collégial qui constituerait la première phase de l'enseignement universitaire.

Il devrait y avoir deux types de cours collégial, précise la F.C.C. Le premier serait général et serait couronné, après quatre années d'études, par un B.A. général. Le second serait un cours plus spécialisé et serait couronné, après cinq années d'études, par un B.A. spécialisé; la spécialisation impliquerait une concentration poussée dans une matière. Le nom de «collège universitaire» devrait être réservé aux institutions qui dispensent un enseignement de B.A. spécialisé.

De plus, la F.C.C. recommande: 1) que le programme de tout cours d'études supérieures (collégial et universitaire) soit apprécié sur une base de crédits; 2) qu'aucune maîtrise ne soit accordée avant un minimum de 17 ans de scolarité, soit deux ans après le B.A. général; 3) que tout porteur d'un diplôme universitaire ait fait l'équivalent d'au moins deux années de culture générale de niveau collégial.

Elle recommande en outre «que le cours d'humanités soit répandu le plus possible aussi bien dans le secteur public que dans le secteur indépendant». Elle précise à ce sujet: «Les parents qui ont choisi l'institution publique pour leurs enfants ne doivent pas être obligés, s'ils ne le désirent pas, de leur faire terminer ces études dans une institution indépendante.»

Par la suite, soulignant que, en ce qui a trait à l'enseignement, le secteur indépendant ne peut pas exister «sans un organisme de même nature», la FCC réclame le maintien des facultés des arts comme facultés universitaires. Tout l'enseignement collégial relèverait de ces facultés.

Leur rôle consisterait notamment: 1) à établir, en collaboration avec les collèges, les programmes du cours des humanités (niveau collégial et pré-collegial); 2) à en surveiller l'application; 3) à reconnaître les institutions capables de donner cet enseignement.

Enfin, en vue d'établir une certaine coordination entre tous les enseignements de niveau universitaire et collégial, la FCC réclame la fondation d'une «commission provinciale des universités et des collèges» qui verrait à: 1) faire des recommandations à l'autorité compétente au sujet de la fondation d'universités et de collèges universitaires; 2) coordonner les initiatives dans le domaine de l'enseignement supérieur, dans la mesure où elles impliquent l'attribution de fonds publics; 3) établir les sommes nécessaires au financement des institutions universitaires et collégiales.

pour le Canada. M. Macnaughton a déclaré que la procédure était sans précédent, mais que le vote ne pouvait être effacé.

L'expo '67

OTTAWA. — Le ministre des travaux publics, M. Deschatelets, a informé la Chambre, vendredi, qu'il ferait une déclaration détaillée la semaine prochaine au sujet de l'emplacement de l'Exposition mondiale de 1967, à Montréal. Il répondait à M. Douglas Fisher (NPD Port Arthur).

Soumissions

OTTAWA. — Le ministre de la production de la défense, M. Drury a refusé, vendredi, de répondre à une question de Georges Valade (P.C.-Montréal-St-Marie), qui lui demandait s'il avait annulé, en assumant ses fonctions, les soumissions demandées par son ministère. M. Valade a voulu insister mais le président de la Chambre a mis fin à la discussion.

Trahison

OTTAWA. — «La population de la province de Québec a été trahie par ses représentants libéraux en ce qui a trait à la question vitale des armes nucléaires», a affirmé, jeudi soir, M. Georges Valade, député conservateur de Montréal-St-Marie.

M. Valade a souligné que lors du vote pris aux Communes récemment, tous les députés libéraux québécois ont voté en faveur de la politique nucléaire du gouvernement, en dépit de la liberté que leur avait laissée leur chef, M. Pearson, durant la campagne électorale, d'ex-

La liberté...

(suite de la page 3)
nos publications, s'il avait hûmé un certain climat tenant à la fois des croisades et de la contre-réforme il se serait peut-être payé un petit quart d'heure d'humour.

Certains ont déjà parlé de canoniser Jean XXIII. Des communistes ont préféré proclamer un deuil en souvenir de celui qui fut tellement un homme et un chrétien qu'eux-mêmes n'ont pu demeurer indifférents à son témoignage... «Ce qui compte, c'est que son œuvre se continue, et tout de suite».

AVIS DE DÉCÈS

RAYMOND (Sénateur Donat) — A la suite d'une brève maladie, à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, le 5 juin 1963, est décédé le sénateur Donat Raymond, époux bien-aimé de Grace Timmins. Dépourville mortelle à sa résidence 3685, av. Ontario. Funérailles à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, samedi, à 10.30 a.m., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

primer leurs propres opinions sur cette question.

Le député montréalais a reproché au gouvernement libéral d'avoir engagé le Canada dans la voie d'une politique nucléaire bien précise, sans consulter le Parlement.

Nomination

OTTAWA. — M. Gérard Lagaré a été nommé adjoint du ministre des travaux publics, M. J.P. Deschatelets. Elu député libéral de Rimouski à trois reprises depuis 1953, M. Lagaré est un ancien président de l'Association des hebdomadaires de la province de Québec. Il est âgé de 54 ans.

Vote libre

OTTAWA. — Le député indépendant de Québec-Montmorency, M. Guy Marcoux, insiste pour que les membres du comité parlementaire spécial pour la défense donnent un exemple de la «démocratie à l'oeuvre», en votant selon leurs convictions propres et

INSTITUTRICES DEMANDÉES
Pour classes de première et deuxième. Traitements selon convention collective. Téléphoner ou écrire à: M. J.-Bernard Bulteau, sec.-trés. Commission Scolaire de Pointe-Calumet Case postale 14, St-Eustache, P.Q. Tél.: NA. 7-3121

PROFESSEURS DEMANDES
La Corporation Scolaire de Napierville désire obtenir immédiatement les services de professeurs pour enseigner au cours secondaire (8e à 11e année). Echelle de salaires suivant convention collective. Faire connaître qualifications et références par écrit en vous adressant à: HENRI CARON, sec.-trés. 291, rue St-Alexandre, Napierville, Qué. - C.P. 22

PROFESSEUR DEMANDE
Demande d'un professeur avec qualifications nécessaires pour enseigner en 8-9-10èmes de garçons, pour la Commission Scolaire de Rigaud, S.V.P. Communiquer avec le Frère Directeur de l'école St-François, Rigaud, Qué. — Tél. 238-5729.

ES Herondelles
Enseignement spécialisé pour jeunes filles
FRANÇOISE SAINT-GERMAIN, directrice
HAUTE CULTURE — FORMATION ECLAIRÉE
CLASSES COLLECTIVES OU COURS INDIVIDUELS
LANGUE ANGLAISE
6e à 11e ANNÉE INCLUSIVEMENT
Cours général, scientifique ou commercial
Inscriptions reçues dès maintenant
PROSPERUS SUR DEMANDE
303 EST, BOUL. SAINT-JOSEPH — VI. 4-1221

ECOLE REGIONALE DE ST-EUSTACHE
demande
PROFESSEURS DE SCIENCE
Tél.: GR. 3-4057 ou GR. 3-7876

«OKA»
Professeurs masculins diplômés demandés
Pour une classe de 7e année garçons. Au cours secondaire, 8e année garçons, général et scientifique. En 9e année, garçons, général et scientifique. Lettre de référence nécessaire; convention collective.
Pour informations, téléphoner ou écrire à: M. Romain PROULX, secrétaire-trés. Municipalité Scolaire d'Oka Oka, P.Q. — Tél. 479-8487

COMMISSION SCOLAIRE DE CONTRECOEUR
Professeurs demandés pour le cours secondaire 8e, 9e, 10e, et 11e années
Pour informations s'adresser au principal, après 4 heures P.M.
M. JACQUELIN CAMPAGNA,
428 Normandie, apt. 91. Tél. 663-1459

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR
PROFESSEURS DEMANDES
Instituteurs et institutrices, exigences, brevet officiel d'enseignement.
Instituteurs pour 10e - 11e (comptabilité, matières commerciales, mathématiques, français). Garçons - filles.
S'adresser à: Monsieur J.-P. De Grandpré, Directeur des études, 87, rue Sacré-Coeur, Charlemagne, P.Qué. TEL.: 581-0390 — 581-1080

COMMISSION SCOLAIRE DE STE-THERÈSE
PROFESSEURS (masculins) DEMANDÉS
Echelle très intéressante, selon qualifications et expérience.
Quelques postes encore disponibles:
Cours secondaire: en 8e année (1) pour l'enseignement du français en 9e année (2) en 12e année (1)
Cours élémentaire: en 6e année (2) en 7e année (2)
Excellentes conditions de travail. — A 15 minutes de Montréal via l'Autoroute des Laurentides.
Monsieur Roger Harel, Directeur général des écoles, 8, rue Tassé, Ste-Thérèse. Tél.: 823-8031 — 625-6117

5 nouvelles classes de
12e SCIENTIFIQUE
Voici une nouvelle qui en réjouira plusieurs
Afin de favoriser les élèves désireux d'entreprendre en septembre prochain, une douzième année scientifique, l'École Nouvelle, inc. vient de décider d'ouvrir plus largement ses portes à ces élèves en organisant 5 nouvelles classes de douzième année scientifique. En effet, à la suite des nombreux inscriptions des récentes semaines les 3 classes de douzième scientifique prévues pour septembre 1963 furent complétées si rapidement que plusieurs élèves furent refusés.
Devant les besoins de la gent scolaire et à cause des demandes de plus en plus nombreuses il a été résolu de répondre aux vœux des parents et d'ouvrir 5 classes scientifiques supplémentaires au niveau de la 12ième année, dès septembre prochain. Les parents se doivent d'inscrire leurs enfants le plus tôt possible afin de permettre une meilleure organisation de ces classes et d'assurer à leurs enfants les succès qu'ils méritent.
Il est bon de rappeler aux parents qu'ils peuvent bénéficier des bourses d'études du Ministère de la Jeunesse. Pour renseignements et inscriptions: 15,162, boul. St-Laurent à Montréal.

La clémence réclamée pour Rosario Lemire
QUÉBEC. — La Cour d'Appel du Québec a entendu, hier, une requête demandant au moins un sursis, sinon l'acquiescement, pour Rosario Lemire, condamné à trois mois de prison pour avoir fraudé le gouvernement de la province alors qu'il était chef de la ancienne Police des liquors.
Le défendeur du condamné M. René Letarte, a déclaré: «Si la Cour d'Appel maintient cette décision, je demande un sursis en raison de l'âge de l'accusé, de sa bonne réputation et de ses antécédents».
L'avocat a expliqué que son client, qui a 76 ans, avait agi «de bonne foi» en rédigeant des notes de frais alors qu'il était chef de la Police des liquors.
Me Jean Bienvenue, procureur de la Couronne, a déclaré au tribunal que M. Maurice Duplessis n'avait jamais demandé à M. Lemire de rédiger des notes de frais fictives. Il a rappelé le témoignage de Me Antoine Rivard, ancien procureur général, qui a déclaré

M. LE CURÉ HERMAS LAVALLÉE
Lundi le 27 mai avaient lieu les funérailles de M. l'abbé Hermas Lavallée au milieu d'un concours de nombreuses personnalités religieuses et laïques. Le service fut chanté par Mgr Edouard Jetté. Lui survivent ses sœurs: Sr St-Jacques-Apôtre (Lucienne), Sr Lavallée de l'Hôtel-Dieu (Rachel), ses frères Adrien, Emilien et Germain, M. et Mme Bernard Mondy (Gilberte), Pauline et Claire. A la famille Lavallée, à la paroisse et à notre clergé diocésain, nous offrons nos condoléances dans cette épreuve.



Comme presque tout le monde, vous prenez une assurance-vie pour protéger votre famille. Mais vos polices sont aussi de bons placements, lorsqu'elles ont une «valeur de rachat» connue. Les assurés de Mutual Life voient la valeur garantie de leurs polices augmenter sans arrêt, en plus de dividendes insurpassables. Pesez bien les avantages que donne Mutual Life, d'abord en fait de protection, et en garantie de vos épargnes. Appelez l'agent de Mutual Life aujourd'hui.

La Mutual Life
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
La compagnie aux dividendes constamment élevés
6 succursales à Montréal

Plusieurs décisions importantes seront soumises au Conseil lundi

Par Jean-Marc LALIBERTÉ

L'assemblée statutaire de juin du Conseil municipal de Montréal, qui aura lieu lundi soir prochain, sera marquée de plusieurs décisions importantes qu'auront à prendre les conseillers municipaux.

Outre le règlement d'emprunt de \$20,000,000 et les crédits pour les fins de l'exposition de 1967 et plus de \$6,000,000 de crédits pour travaux divers, les conseillers auront à étudier le règlement d'annexion de Rivière-des-Prairies, le règlement prévoyant que tout propriétaire de lotissement devra céder 5% de son terrain pour fins de parc au moment de l'adoption de sa subdivision ou resubdivision.

L'ordre du jour de cette séance comporte 142 rapports du comité exécutif et 9 motions de conseillers.

Le conseil sera appelé à décréter deux expropriations pour fins du métro, soit d'immeubles sis à l'angle nord-est des rues Beaudry et Ste-Catherine et à l'ouest de la rue Poupart, au nord de DeMontigny.

D'autres expropriations pour les mêmes fins qui seront préparées par le comité exécutif lundi seront aussi soumises au conseil.

Outre 70 résolutions de vote de crédits pour améliorations locales, le conseil sera prié de voter plusieurs sommes d'argent pour des travaux en immobilisation, soit \$1,050,000 pour l'achat et l'installation de système d'éclairage dans certaines rues, parcs et places publiques; \$500,000 pour des recouvrements de pavage; \$100,000 pour la modification du système de régulateur de l'égout Meilleur-Atlantique; \$200,000 pour la répara-

tion de puisard; \$150,000 pour la réfection des édifices municipaux; \$500,000 pour le pavage de certains terre-pleins entre le trottoir et la chaussée; \$200,000 pour la réfection de l'égout Papineau, entre DeMontigny et un point au sud de la rue Notre-Dame.

Au chapitre des expropriations le conseil aura à voter un crédit de \$216,055 pour l'acquisition d'un immeuble sis du côté ouest de la rue Berri, au sud de la rue Lagachetière; \$548,469 pour l'expropriation des immeubles requis au nord de la rue Sherbrooke et à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges pour le prolongement de la rue St-Mathieu, et un crédit encore indéterminé pour l'expropriation d'un immeuble sis au nord de la rue du Champ de Mars et à l'ouest de la rue Berri pour les fins du centre administratif.

Six règlements de zonage seront soumis au conseil en première lecture et six autres en deuxième. Dans la première catégorie on note le règlement interdisant le transport et l'entreposage de liquides inflammables à proximité des ouvrages du métro.

Il y aura aussi des règlements de pension aux veuves des pompiers Robert Leggett, Patrick McManus et Marcel Remillard, morts au cours de l'incendie qui a ravagé le magasin Woodhouse à l'angle nord-est des rues Ste-Catherine et St-Urbain.

Parmi les motions de conseillers outre celle de M. Paul-Emile Robert concernant la Placette des Arts qui n'a pas été étudiée lors de la dernière assemblée, on note deux motions des conseillers Abraham Cohen et Gerald F. Charness qui réclament la fluoruration de l'eau à Montréal.

L'Association des hôpitaux catholiques en congrès bientôt

L'Association des hôpitaux catholiques de la province de Québec tiendra son prochain congrès à Montréal, au Palais du Commerce, les 26, 27 et 28 juin, sous le très haut patronage de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et de Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne.

Le thème du congrès cette année est: "l'hôpital face aux exigences 1963". Il sera considéré sous divers aspects, tant dans les sessions générales que dans les sessions spécialisées, ces dernières réunissant treize associations professionnelles du milieu hospitalier.

Tous les travaux présentés porteront donc sur des aspects socio-économiques, les exigences légales, les exigences médicales et exigences du personnel.

Le congrès débutera le mercredi, 26 juin, à 9 h. a.m., par une messe pontificale en l'église Saint-Jacques. L'ouverture officielle du congrès aura lieu à 10 h.15, au Palais du Commerce, sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Maurice Roy. Toutes les sessions, générales et spéciales, se dérouleront mercredi après-midi, jeudi et vendredi, toute la journée. Elles auront lieu à neuf heures du matin et deux heures de l'après-midi. Un forum général clôturera ces assises, vendredi, à deux heures de l'après-midi.

Le jeudi soir, 27 juin, au grand salon de l'hôtel Reine Elisabeth, aura lieu le dîner officiel du Congrès. Le conférencier invité traitera de "la philosophie de l'hôpital catholique".

L'Association compte accueillir un grand nombre de congressistes et espère que les institutions et leur personnel répondront avec empressement à l'invitation qui leur a été adressée.

Feux de forêt

OTTAWA. — Les 456 feux de forêt survenus au cours du mois d'avril dans les provinces canadiennes ont ravagé quelque 9,000 acres de terres boisées, d'après le ministère fédéral des forêts. En avril 1962, on avait enregistré 341 incendies dont la superficie totale s'élevait à 3,000 acres de forêt. On n'a signalé aucun feu de forêt durant avril au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

La General Electric fabriquera des appareils pour le Pakistan

QUEBEC. — Le gouvernement du Pakistan vient de confier à une société québécoise la fabrication de 25,000 compteurs d'électricité pour ses besoins domiciliaires et industriels.

La société ainsi favorisée est la Canadian General Electric et ses usines du centre industriel de la vieille capitale.

La compagnie obtient cet engagement du gouvernement pakistanais en dépit d'une concurrence très vive amenée par une vingtaine de sociétés soumissionnaires de 13 pays différents.

Pour satisfaire à cette demande, la Canadian General Electric de Québec adjointa à ses 3000 employés actuels, 35 nouveaux travailleurs, soit l'équivalent de 20,000 heures de travail additionnel.

Les compteurs d'électricité à livrer au Pakistan sont de fabrication plus simple que ceux utilisés en Amérique du Nord, bien que leur assemblage nécessitera le montage de trois millions de pièces de précision.

Les travaux ont été conçus par des ingénieurs québécois aux seules fins de l'exportation vers les pays d'Asie et d'Amérique Latine.



Tout récemment les anciens des universités et collèges français des provinces maritimes vivant dans la région de Montréal et qui sont groupés dans le Club St-Joseph de Montréal, recevaient le recteur de l'université de Moncton, N.-B., le R.P. Clément Cormier, c.s.c. Par une loi récente, l'université de Moncton est devenue la seule université française du Nouveau-Brunswick les deux autres institutions d'enseignement supérieur de langue française, le collège St-Louis d'Edmundston et le collège Sacré-Coeur de Bathurst lui devenant affiliées. Le R.P. Cormier a l'honneur d'un déjeuner offert par la ville de Montréal à l'occasion de sa tournée de conférences. On remarque, sur la photo, de gauche à droite, Me André Massé, président du Club St-Joseph, le R.P. Cormier et M. Euclide Laliberté, conseiller municipal représentant la ville de Montréal.

A DES PEINTRES, ÉCRIVAINS, DANSEURS, CHANTEURS ET ACTEURS CANADIENS

Le Conseil des arts du Canada octroie un total de 71 bourses

OTTAWA. — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi de bourses à 71 peintres, écrivains, danseurs, chanteurs et acteurs canadiens, qui permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs études ou leurs travaux de création artistique.

Ces bourses (catégorie 4B du programme de bourses du Conseil des arts) sont d'une valeur maximum de \$2,000 et comportent un besoin en indemnité de déplacement. Elles ont pour objet d'aider les artistes débutants de leur carrière, époque où il leur est souvent difficile sinon impossible de financer les études poussées qu'exige une carrière professionnelle.

Cette année, il y avait 420 candidatures, ce qui représente une augmentation de 20 pour cent par rapport à l'an dernier. Les bourses se répartissent comme suit: musique, 20; théâtre, 17; arts plastiques, 17; ballet, 10; création littéraire, 4; autres domaines, 3.

Nouveau-Brunswick
Gloria Richard, Bouctouche, Kent County — chanteuse. Pour poursuivre ses études à l'École Vincent d'Indy, Montréal.

Québec
Jean-Luc Bastien, 3182 est, rue Sherbrooke, Montréal —

dey, Montréal — Pour compléter ses études à l'École nationale de théâtre du Canada, Montréal.

Louise Bellefleur, 397 ouest, boul. St-Joseph, Montréal — Pour poursuivre ses études d'art dramatique à l'École nationale de théâtre du Canada, Montréal.

Suzanne Bergeron, 27, avenue Royale, Ste-Pétronille, Ile d'Orléans — peintre. Pour passer environ un an à Paris.

Marcel Braitstein, 911 ouest, rue Jarry, Montréal — sculpteur. Pour travailler à son studio pendant un an.

Rachel Caillier, 69, rue Du-Marché, Valleyfield — Pour compléter ses études à l'École nationale de théâtre du Canada, Montréal.

Marie Cambell, 45, 4e rue, Ibergville — Pour poursuivre ses études à l'École nationale de théâtre du Canada, Montréal.

Sonia Chamberlain, 200, avenue Kensington, Westmount — Pour étudier les méthodes pédagogiques modernes et l'enseignement de la danse aux enfants à l'École Bolshoi (Moscou) et à l'École Kérov (Leningrad).

Monique Charbonneau, 1536, rue Viel, Montréal — peintre et graveur. Pour travailler dans son studio à Montréal et pour suivre des cours de gravure à l'École Desjardis, Paris.

Norman Choquette, 2335, rue Bourassa, St-Hyacinthe — Pour poursuivre ses études à l'École nationale de théâtre du Canada, Montréal.

Helien Conway-Marmo, 1205, rue Crescent, Montréal — Pour compléter ses études à l'École nationale de théâtre du Canada, Montréal.

France Dion, 2032, rue Lafontaine, Sillery, Québec — chanteuse. Pour poursuivre ses études de chant à Londres.

Yvon Dufour, 5598, avenue Canterbury, Montréal — Pour étudier le théâtre classique et l'expression corporelle, à Paris.

Michael Fieldman, 4875, avenue Bourque, Montréal — Pour faire un an de recherches sur l'architecture des bâtiments de ferme.

Gary Files, 2005, rue Chome-

Richard Gresko, 4831, avenue Isabelle, Montréal — pianiste. Pour poursuivre des études supérieures avec Wilhelm Kemff, à Positano (Italie).

Claude Grisé, 775, rue Girouard, St-Hyacinthe — Pour poursuivre ses études à l'École nationale de théâtre du Canada, Montréal.

Marek Jablonski, s/s Jeunes musicales du Canada, 430, boul. St-Joseph, Montréal — Pour accroître son répertoire par des études intensives.

Marguerite-Marie Leboeuf, 1030, boul. Graham, Montréal — Pour poursuivre ses études musicales avec Nadia Boulanger et Victor Gentil, à Paris.

Rita Legendre, 2081, rue Fendall, Montréal — peintre. Pour poursuivre ses travaux en Israël, en Italie et en France au cours des neuf prochains mois avant de retourner à son studio au Canada.

Marcelle Maltais, 1151, avenue Seymour, Montréal — peintre et graveur. Pour poursuivre ses études à Paris, principalement au studio Hayter.

André Marchand, 1315, Marchal Foch, Québec — Pour poursuivre ses études en peinture à l'École du Louvre.

Jacqueline Martel, 1451, avenue Dobell, Sillery, Québec — chanteuse. Pour poursuivre ses études de chant à Rome.

Joseph Martin, 2065, rue Crescent, Montréal — Pour étudier l'histoire de l'art à la Sorbonne et à l'École du Louvre.

Margaret Mercier, 1649 Canora Road, Montréal — Pour étudier le ballet à New York et à Moscou.

Mario Merola, 3661, rue Ste-Famille, Montréal — peintre.

(Suite à la page 2)

Un professeur de C.-B. interprète le sentiment des Anglo-Canadiens Ottawa a "l'obligation morale" de porter intérêt aux questions "provinciales" jugées importantes

QUEBEC. — La province de Québec devra peut-être établir ses relations avec Ottawa différemment des autres provinces pour que soit conservée la Confédération, a déclaré hier à la conférence des sociétés savantes économiques de la Colombie-Britannique.

Le professeur Donald Smiley a dit qu'il est devenu courrant, au Canada anglais, de penser que le gouvernement central a une "obligation morale" de s'intéresser activement à toute question jugée importante, même quand ces questions tombent directement sous la juridiction des provinces.

Ce point de vue, toutefois, ne prévaut pas au Québec, où les conséquences de ce désaccord de pensée se sont manifestées en de "vives inquiétudes".

Le professeur Smiley a affirmé que le régime fédéral canadien remplirait mieux le rôle qui lui a été assigné si tous les gouvernements se rendaient compte et admettaient que le Québec, au moins sur le plan culturel, n'est pas une province comme les autres, et qu'elle n'a pas à souffrir économiquement de cette différence.

"La solution de ce problème aurait pour éléments essentiels un partage différent de pouvoirs législatifs, de champs de taxation et de responsabilités d'exécution entre Québec et Ottawa que celui qui prévaut entre le gouvernement fédéral et les autres provinces," a dit le professeur Smiley.

Interventions indues
Il a ajouté que les Canadiens anglais se sont souvent comportés comme s'ils vivaient dans un pays unilingue et uniculturel.

Le gouvernement fédéral intervient maintenant dans presque toutes les fonctions provinciales. Outre l'éducation aux niveaux élémentaires et secondaires, il s'immisce de plus en plus dans les affaires municipales.

"Je ne me rappelle pas qu'une voix influente du Canada anglais se soit jamais élevée contre cette intervention fédérale sur des questions étrangères à la juridiction du Parlement," a ajouté le professeur Smiley. "Mais le Québec poursuit des politiques agressives de développement culturel par le moyen de son gouvernement, et l'on peut croire qu'il résistera désormais efficacement à des interventions fédérales indues," a-t-il dit.

Au Canada anglais, rien ne

montre encore qu'on a cessé de se tourner vers Ottawa pour obtenir des directives et de l'argent chaque fois qu'une question importante surgit.

Le professeur Smiley a parlé du livre de Me Jean Drapeau, "Jean Drapeau vous parle", publié il y a quelques années, comme étant l'expression la plus nette et la plus forte de la nécessité de préserver au Québec une autonomie culturelle et économique à l'égard d'Ottawa.



L'Association des Anciens du Collège St-Ignace annonce la nomination du Dr André Proulx, M.D., à la présidence du Conseil 1963-1964. Cardiologue d'une grande renommée, le Dr. André Proulx est en charge du département de cardiologie à l'hôpital du Sacré-Coeur. Les autres membres du Conseil sont les suivants: Me André Villeneuve et M. l'abbé Yvon Allard, vice-présidents; M. Dominique Aird, secrétaire; M. Raymond Rouleau, C.A., trésorier; Me Jacques Bertrand, président sortant. Conseillers: MM. les abbés Claude Bonenfant et Henri Bedard, MM. Jean Forté, Ing. P., Gilles Bernier, M.D., Jean-Paul Corbeil, Ing. P., Raal Major, M.D., Jean-Guy Jennings, Jacques Desmarais, E.E.M. Me Jean-Paul St-Louis, directeur du journal "Présence".

Construction prochaine de deux incinérateurs

L'administration municipale projette la construction de deux nouveaux incinérateurs et des instructions ont été données au service des travaux publics de préparer les plans selon les données les plus modernes et l'expérience acquise par des hauts fonctionnaires qui ont visité plusieurs villes d'Europe et des États-Unis.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que dans quelques années Montréal n'aura plus de dépotoirs. Celui de la Pré-Saint-Charles est à la veille d'être fermé tandis que celui situé au nord du cimetière de l'Est ne pourra être utilisé que pour quelques années encore.

Les deux nouveaux incinérateurs seront construits, l'un dans le nord-est de Montréal et l'autre dans le sud-ouest.

Actuellement Montréal compte quatre incinérateurs.

Contre le tabac

LENOXVILLE. — La conférence de l'Église unie à Lennoxville a demandé, hier à ses ministres de ne pas fumer, ou de fumer de préférence le cigare ou le pipe.

L'appel a été lancé par le comité du service social à la suite de la publication d'un rapport de l'Association médicale canadienne qui a entrepris une campagne contre l'usage du tabac, en demandant aux médecins de ne pas fumer.

Le comité croit que les ministres devraient faire de même.

LES TERRAINS DE STATIONNEMENT DANS LES SECTEURS COMMERCIAUX

Les travaux de démolition sur le point de commencer dans quatre cas

L'aménagement de terrains de stationnement dans cinq secteurs commerciaux de la métropole va bon train et dans la plupart des cas on commencera les travaux de démolition sous peu.

Au total 1,255 espaces de stationnement hors-rue seront aménagés dans ces cinq secteurs, soit ceux de la Plaza St-Hubert, avenue Mont-Royal, Ste-Catherine est, Notre-Dame ouest et Masson.

Lorsque les expropriations et démolitions auront été terminées, au total la ville comptera 6,765 unités de stationnement hors-rue.

Dans le secteur Saint-Hubert les nouveaux terrains de stationnement seront aménagés rue Bélanger entre Boyer et Saint-André, et rue Boyer entre Saint-Zotique et Beaubien. Dans

les deux cas l'expropriation a été décrétée le 16 août 1962, et les contrats de démolition ont été adjugés le 26 mai dernier. Les travaux débuteront la semaine prochaine rue Boyer et vers la fin du mois de juin rue Bélanger.

Avenue Mont-Royal, le terrain de stationnement sera aménagé entre les rues Marquette et Chambord. Dans ce cas deux contrats de démolition ont été adjugés, le 28 mai dernier, et les travaux seront ordonnés dans un cas le 11 juin et dans l'autre vers la fin du mois.

Rue Sainte-Catherine est le service des travaux publics a ordonné le début des travaux de démolition jeudi dernier. Le terrain de stationnement sera situé du côté nord de la rue Ste-

Catherine entre les rues Saint-André et Saint-Timothée.

Le terrain de stationnement du secteur commercial de la rue Masson sera situé entre les 6e et 9e avenues. L'ordre de commencer les travaux de démolition le 10 juin a été donné à l'un des entrepreneurs et l'autre devra commencer à la fin du mois.

Dans le secteur de Saint-Henri la ville n'est pas encore propriétaire du terrain car le Contentieux attend les expertises de la division des Immeubles qui doit les lui remettre dans une dizaine de jours. Dans ce secteur le terrain de stationnement sera situé rue Notre-Dame ouest, entre les rues Bernard et Saint-Augustin.

Quant au projet de Côte-St-Paul-Ville-Ennard, le rapport n'en fait pas mention.

Pourquoi payer 2 fois le prix!
"Et avoir la moitié autant!"
\$300 par personne tous les jours
\$450 Deux par chambre
SUBODT SPECIAL
Chambres - au confort
CHAMBRES LUXUEUSES
Douche particulière et radio
Stationnement gratuit, terrain gratuit pour balnéaire
• Téléviseur en T.V. • Salle de jeu
• Téléphone dans chaque chambre
• Pont-promenade
NOUVELLE PISCINE
nouveau restaurant
Avec l'argent que vous économisez à l'hôtel Commodore vous pouvez visiter le "Steel Pier", profiter d'une croisière sur l'océan, acheter une promenade en hélicoptère et déguster d'excellents biftecks.
COMMODORE-CLINTON
715 avenue Pacific
à la Place St-Charles
Atlantic City, N.J.
Téléphone: Atlantic City 344-8942
Seulement à une rue de la plage
Écrivez Monsieur D. Bernard
pour votre brochure colorée gratuite
ON PARLE FRANÇAIS

CANADIENS FRANÇAIS!
 Vos vacances en FRANCE commencent à bord du FRANCE
Cabines climatisées, chacune avec téléphone • Cuisine réputée, vins gratuits • Piscine vitrée "tous temps" • Divertissements continus... tout cela même en Classe Touriste (où ont été prises ces deux photos)! PLUS... l'accueil chaleureux, le service attentif et l'ambiance bien française qui ont fait de la TRANSAT la "ligne de cœur" des Canadiens pour leurs voyages en Europe.
Renseignez-vous au sujet de nos réductions d'aller-retour de 10%... de réductions de 25% accordées aux groupes excursions... et enfin des réductions de transport combiné "air-mer"... à votre agence de voyages ou à la Cie Générale Transatlantique, 1255, square Phillips, Montréal, Canada.
Cie Générale Transatlantique
Prochains départs de New-York pour le Havre:
Départ New-York Arrivé Southampton Arrivé Le Havre:
27 juin 2 juillet 2 juillet
10 juillet 15 juillet 15 juillet
26 juillet 31 juillet 31 juillet
8 août 13 août 13 août
22 août 27 août 27 août

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

La traversée du lac St-Jean

Une publicité bien faite autour d'un événement qui capte l'intérêt du pays entier mérite qu'on en souligne l'effort et qu'on fasse les compliments d'usage à ceux qui les méritent. Les organisateurs de la désormais fameuse traversée du Lac St-Jean viennent de faire parvenir aux journaux un dépliant publicitaire d'une tenue soignée, qui met en relief la "Huitaine de Galeté" précédant la traversée elle-même. J'applaudis des deux mains à cette initiative, qui démontre l'entregent des organisateurs. Donner un cachet international à cet événement sportif d'importance en obtenant l'inscription de grandes vedettes, c'est bien, c'est très bien; mais savoir assaisonner le tout de la saveur régionale de bon aloi qu'on rencontre dans ces parages AVANT, PENDANT et APRES l'événement en question, voilà certes un exploit qu'on ne rencontre que trop souvent dans nos organisations provinciales. Un point d'excellence donc à ces messieurs les organisateurs. Je leur souhaite une chose, d'abord le succès et... de nombreux imitateurs!

Présages...???

Il y aura un combat de boxe très important ce soir: Emile Griffith rencontre le champion Luis Rodriguez. On se servira de gants de huit onces au lieu de six; on mettra en vigueur le compte de huit en vertu duquel un boxeur qui va au plancher devra attendre le compte de huit secondes avant de se relever s'il en a la force (!) et l'autre règlement qui dit qu'en cas de trois chutes on planche au cours d'une même ronde le boxeur-victime de ce traitement est automatiquement disqualifié. Pauvres remèdes à un sport (!) si malade. Retenons de cela seulement la déclaration de Emile Griffith. On sait que les deux boxeurs en sont à leur troisième combat. Griffith déclare et a dit toute la semaine que cette fois, après une victoire et une défaite il allait établir sa suprématie d'une façon décisive sur son adversaire, que ce dernier n'avait aucune chance d'échapper au K.O. qu'il lui préparait, que le tout serait sans rémission, que l'affaire se ferait vite et sans douleur! Ce que je n'aime pas dans tout cela, c'est qu'il avait tenu les mêmes propos lorsqu'il rencontra un certain Kid Paret!

Je promets... au cours de mes vacances

A l'encontre de ceux qui en revenant de leurs vacances passent des heures à vous raconter ce qu'ils ont fait, je vais vous confier tout de suite ce que moi je compte faire des miennes. Non que ça soit plus intéressant que de raconter après, mais ça pourra toujours servir de modèle à certaines épouses... Je promets donc... d'offrir mes services humblement et généreusement comme "bonne d'enfants"! Je promets donc... de préparer le petit déjeuner sous les matins tout au long de mes vacances... je promets donc... de veiller avec soin au maquillage de la pelouse, à l'arrosage du coin de jardin où foisonne l'ivraie et le persil, la ciboulette et les pivoines du voisin, les pisserettes et les rosiers... de la fête des Mères... je promets donc... de ne jeter que des regards furtifs sur mon sac de golf et de ne m'en servir qu'à corps défendant lorsque des amis trop entreprenants me forceront la main et... les promesses! Je promets donc... le samedi après-midi de demeurer au poste pour accueillir gentiment le laitier, le boulanger, les amis de mes enfants, la tante retrouvée et le vendeur de porte en porte... je VOUS promets aussi que ma femme ne mettra pas la main sur cette copie de journal...

Pour la première fois depuis 1926 le championnat échappe aux E-U.

ST. ANDREWS

ST. ANDREWS, Ecosse — Les quatre derniers Américains ont été éliminés du championnat amateur de golf de Grande-Bretagne hier après-midi, et la finale de 36 trous aujourd'hui mettra aux prises deux Anglais.

Le challenge des Américains s'est dissipé dans les rencontres semi-finales avec la défaite du Dr Ed Updegraff de Tucson, Arizona et du Dr Ron Luceti, de San Francisco.

Michael Lunt, membre de l'équipe britannique de la coupe Walker, a battu Updegraff par la marge d'un coup et John Blackwell, membre du Royal and Ancient Club de St. Andrews, a éliminé Luceti par le compte de 3 et 2.

Deux autres Américains avaient été battus dans les rondes quart de finale au cours de la matinée.

Lunt avait fait mordre la poussière au champion de l'an dernier Richard Davies par la marge d'un trou et Updegraff

avait éliminé son compatriote, Dick Sikes, par 2 et 1.

Et c'est ainsi qu'est brisée la tradition selon laquelle le championnat amateur britannique est invariablement gagné par un Américain lorsque les matches de la coupe Walker ont lieu en Grande-Bretagne.

Cette tradition existait depuis 1926, année où le titre avait été remporté par Jesse Sweetser.

Updegraff, un médecin de 41 ans, a mal débuté son match contre Lunt et il perdit trois des quatre premiers trous. Devancé encore par trois trous avec trois à jouer, il gagna les 16e et 17e, mais Lunt réussit à faire la nulle au 18e et à sauver le match.

Luceti, un dentiste de 26 ans attaché à l'armée américaine en Allemagne, a déclaré que ses difficultés ont commencé à partir du deuxième trou, où la pluie s'est mise à tomber.

Blackwell se sert d'un "drive" dont la tête est tournée à un angle de 30 degrés, afin de corriger sa tendance naturelle à envoyer la balle vers la droite. Il joue pour se délasser et n'avait jamais pensé qu'il se rendrait en finale.

Dans les intervalles entre ses coups, il s'assoit sur un siège-canne, et prend une gorgée de vodka et de jus d'orange. Sur le vert, il place sa main gauche au-dessus de sa main droite pour exécuter ses coups roulés.

Lunt a joué à trois reprises dans les rencontres de la coupe Walker, mais il n'a enregistré qu'un demi-point pour la Grande-Bretagne. "Cette semaine, j'ai battu quatre Américains, a-t-il déclaré. J'estime que nous sommes quittes maintenant."

Sa fiancée, Vicki MacDonald, a porté son sac pendant toutes ses parties cette semaine. Ils doivent s'épouser au mois de juillet.

Candy Spots demeure favori

NEW-YORK — Candy Spots est coté favori à 1 contre 4 pour gagner la 95e classique annuelle du Belmont Stakes à la piste d'Aqueduct samedi Sept pur sang de 3 ans sont inscrits à cette course, la dernière de la série pour la Triple Couronne.

La grande majorité des observateurs concèdent que Candy Spots possède les meilleures chances pour cette compétition d'un mille et demi, tout en soulignant qu'aucun des chevaux inscrits n'a été appelé, jusqu'à maintenant, à courir une telle distance.

Candy Spots avait été établi favori par 3 contre 2 pour gagner le Kentucky Derby, le 4 mai, mais il avait fini troisième. Coté favori à 3 contre 2 dans le Preakness, le 18 mai, il en était sorti victorieux.

Depuis que les autorités de l'Etat de New-York ont légalisé le pari mutuel en 1949, dix des 16 favoris du Belmont Stakes ont été battus.

La pur sang Châteauguay, de John W. Galbreath, qui a gagné le Derby mais qui est arrivé deuxième dans le Preakness, est deuxième favori à 4 contre 1, et Bonjour de Patrice Jacob, est troisième sur la liste, avec une cote de 8 contre 1.

Choker et Tom Cat sont cotés à 20-1; Top Gallant à 12-1 et Insurrection, à 30-1. Ils porteront 126 livres, le même poids que pour le Derby et le Preakness.

La course, qui se déroulait à la piste de Belmont Park depuis 1905, a été transférée à la piste d'Aqueduct en raison de l'état précaire des estrades à Belmont.

Après sa victoire dans le Preakness, Candy Spots a remporté le Jersey Derby à la piste de Garden State Park, sa quatrième victoire de \$100,000 de l'année. Il avait auparavant gagné les derbies de Santa Anita et de la Floride.

La bourse globale du Belmont Stakes sera de \$145,450, le gagnant devant recevoir une tranche de \$101,700. Candy Spots a déjà rapporté \$555,527

à son propriétaire, Rex C. Ellsworth. Châteauguay est malade et capricieux depuis le Preakness, mais il porte encore l'auréole de sa victoire dans le Kentucky Derby.

Bonjour s'est classé sixième dans le Derby, mais il ne fut pas inscrit au Preakness. Il s'agit d'un cheval très rapide, qui prendra probablement les devants pendant le premier mille.

Top Gallant et Insurrection semblent avoir la résistance pour la distance d'un mille et demi, mais on se demande s'ils pourront le faire assez rapidement pour devancer Candy Spots.

Ce dernier sera monté par Willie Shoemaker, qui a gagné le Belmont en 1957 avec Agilant Man, en 1959 avec Sword Dancer et en 1962, avec Jaipur.

La piste a été alourdie par des averse vendredi, mais on prévoit une éclaircie pour aujourd'hui. La foule sera d'environ 60,000 personnes. Le départ aura lieu à 3:48 p.m. HNE. La classe sera radiodiffusée et commentée sur le réseau de CBS entre 3:30-4 p.m. HNE.

Griffith prédit sa victoire

NEW YORK — Le champion poids mi-moyen Luis Rodriguez, victorieux dans ses 12 derniers combats, ne sera cependant pas le favori dans sa rencontre avec l'ex-champion Emile Griffith de New York ce soir. La cote, qui favorise Griffith par 13 contre 10, laisse cependant le favori en égal avant que les deux hommes ne montent dans l'arène du Madison Square Garden pour leur bataille de 15 rounds.

Rodriguez, un boxeur habile et rapide, a enlevé le titre à Griffith en le battant par décision unanime sur la distance de 15 rounds à Los Angeles, le 21 mars dernier.

Griffith espère devenir le premier boxeur de catégorie à gagner le championnat

trois fois. Agressif et puissant, il a prédit qu'il accièrera le Gubain dans un coin et le martèlera de coups. "Il court comme un cheval, mais je serai son jockey cette fois-ci", a déclaré le Newyorkais. "Je vais le mettre hors de combat, et tout le monde saura alors que je suis le vrai champion", a répondu Griffith.

Notre choix à Blue Bonnets

- 1 Our Sade Miss Campden Espalwin
- 2 Bywhisker Red Arrow Snow Bear
- 3 Special Chick Heavy Man Blendace
- 4 Bytown Mo Daddy Tight Credit
- 5 Dorough Tagume Pretty Jewel
- 6 Chispil Double Rail King Swing
- 7 Battling Way Buc Fever Hygard
- 8 Nirgo Le Grand Rouge Lady Gagster



On pourrait presque parler ici d'un sourire vainqueur puisque ce cheval est le grand favori du handicap Laurentien disputé ce soir à Blue Bonnets.

Les inscrits à B.B.

- Première Course** \$1,200 — Reclamer — 4 ans et plus 5/8 FURLONGS
- 5 Furlongs moins 70 verges
 - Our Sade Miss Campden 103 3
 - Miss Campden 108 4
 - Bywhisker 108 5
 - Special Chick 115 6
 - Heavy Man 115 7
 - Blendace 115 8
 - Bytown 115 9
 - Mo Daddy 115 10
 - Tight Credit 115 11
 - Dorough 115 12
 - Tagume 115 13
 - Pretty Jewel 115 14
 - Chispil 115 15
 - Double Rail 115 16
 - King Swing 115 17
 - Battling Way 115 18
 - Buc Fever 115 19
 - Hygard 115 20
 - Nirgo 115 21
 - Le Grand Rouge 115 22
 - Lady Gagster 115 23
- Deuxième Course** \$1,200 — Reclamer — 4 ans et plus 5/8 FURLONGS
- 7 Bywhisker A. Coy 111 3
 - Red Arrow R. Wipke 116 4
 - Snow Bear A. Nash 111 5
 - Day From Dallas Struss 116 6
 - Greg A. Boy Chlapetta 111 7
 - Sovran Gift Grashy 111 8
 - Old Whitty Cardella 111 10
- Troisième Course** \$1,200 — Reclamer — 4 ans et plus 5/8 FURLONGS
- 6 Special Chick Johnson 116 3
 - Heavy Man 116 4
 - Blendace L. Struss 106 6
 - Sourdough Elliott 116 8
 - Katie K. A. Coy 111 3
 - Alfred II O. Nedrau 116 10
- Quatrième Course** \$1,200 — Reclamer — 4 ans et plus 5/8 FURLONGS
- 3 Bytown R. Venne 111 3-3
 - Mo Daddy B. Venne 120 2
 - Tight Credit Phillips 120 4
 - Short Straw Bovine 111 6
 - Mow de Lawn Johnson 111 8
 - Bywhisker A. Coy 111 8
- Cinquième Course** \$1,200 — Reclamer — 3 ans et plus 5/8 FURLONGS
- 5 Dorough Furlongs 104 3-2
 - Tagume V. Bovine 111 3
 - Pretty Jewel R. Hill 100 4
 - Duffia O. Nedrau 111 7
 - Mooh Stray F. A. Smith 117 8
- Sixième Course** \$5,000 — 3 ans et plus 5/8 FURLONGS
- 3 Chispil D. Elliott 112 3
 - Double Rail V. Bovine 111 4
 - King Swing C. W. Krohn 114 5
 - Payola A. Coy 111 6
 - Coely Andy Phillips 118 8
 - Relic Town Smith 108 8
- Septième Course** \$5,000 — 3 ans et plus 5/8 FURLONGS
- 3 Battling Way A. Coy 112 3
 - Blue Peter F. A. Smith 114 4
 - Bytown C. W. Krohn 114 5
 - Pusa N. Boots Walker 118 8
 - New Member Phillips 115 6
 - Hill O. Gubbins 115 10
 - Tag Donald Bovine 109 12
- Huitième Course** \$1,400 — Reclamer — 4 ans et plus UN MILLE et UN SEIZIEME
- 3 Nirgo 113 3
 - Le Grand Rouge Nedrau 114 3
 - Lady Gagster Griffith 101 4
 - Battler Johnson 108 5
 - Billy's Best Cardella 119 8
 - Bright Dawn Elliott 119 10
 - Little Boo R. Wipke 113 10
 - Beam Ban Chlapetta 119 12

Ellsworth couronné!

CINCINNATI — Dick Ellsworth, le lanceur gaucher qui a joué un rôle d'importance vitale dans la montée des Cubs de Chicago vers la première position du classement de la Ligue Nationale, a été nommé joueur du mois, vendredi. Ellsworth a reçu 14 votes, contre 12 pour Sandy Koufax, des Dodgers de Los Angeles. Cal McLish des Phillies s'est classé troisième, avec 10 points, suivi du receveur Ed Bailey des Giants de San Francisco, avec 6 votes.

Ellsworth a gagné quatre joutes sur cinq durant le mois de mai et a accumulé une moyenne de points mérités de 1.29 en 42 manches. Il n'a permis que 28 coups sûrs et six points mérités.

Tout le monde a convenu, toutefois, qu'on devrait faire subir un examen quelconque aux chasseurs éventuels, avant que des permis ne soient émis. L'examen devrait comprendre des examens pour la vue, le daltonisme et des épreuves sur la connaissance des lois de la chasse et de la pêche.

Une demi-vérité

L'Association récréative de Gatteau, à Hull, a dit dans son

A BLUE BONNETS

Le Handicap Laurentien suscite un fort intérêt

Treize pur-sang de grande classe seront à l'oeuvre ce soir à Blue Bonnets où se dispute le Handicap Laurentien de \$10,000. Dans deux divisions de \$5,000 chacune, on pourra voir des chevaux d'un très fort calibre, peut-être du plus fort calibre vu à Blue Bonnets depuis trois ans.

Des 23 chevaux nommés, 13 prendront le départ. Le vainqueur de chacune des deux divisions recevra \$3,250. La crème des pur-sang de Blue Bonnets et de Greenwood prendront le départ.

Chispil, un cheval hongre, élevé en Amérique du Sud, sera probablement le choix de nombreux dans la première division. Al Coy sera le pilote de ce marchand de vitesse qui appartient à J.-A. Luro.

Payola, à J. J. Tomlinson, fournira à Chispil une vive opposition dans un coin et le rapporté à son propriétaire, la somme de \$22,947 en 1962. Costly Andy, à Jean-Louis Lévesque, vainqueur du handicap Blue Bonnets de samedi dernier, et King Swing, vainqueur de sept courses en 20 départs l'an dernier, participeront à la première division de même que Relic Town et Double Rail.

Pusa N'Boots, un pur-sang qui a acquis une certaine célébrité en plongeant dans l'étang de la piste de Fort Erie, en 1961, est inscrit dans la deuxième division à pour but de permettre à un cheval très bien coté, qui est venu à Montréal, l'an Stakes de \$10,000. Battling Way dernier, participera au Québec

Le Conseil Provincial du Tourisme pris entre deux feux: clubs privés ou lieux publics, là est la question

La pêche publique est-elle dans l'intérêt public? Le Conseil provincial du tourisme, qui tient actuellement des audiences publiques, pour recevoir les plaintes et les suggestions au sujet des lois qui touchent aux sports de la pêche et de la chasse, a entendu deux sons de cloche hier.

Une association récréative de Hull s'est plainte que les clubs privés de chasse et de pêche aient loué tellement de territoires en Amérique du Sud, qu'ils touchent aux sports de la pêche et de la chasse, a entendu deux sons de cloche hier.

Bien que seulement 25,000 des 600,000 milles carrés du Québec soient accordés en location, le territoire non loué est surtout accessible par la voie des airs.

Répondant aux arguments des clubs privés que le fait de permettre le libre accès du public sur les territoires publics ne ferait que nuire à la chasse et à la pêche, l'Association soutient qu'il n'y a là qu'une demi-vérité.

Les laes rendus au public ont été rapidement vidés parce qu'ils n'étaient pas suffisamment nombreux. Si un plus grand nombre étaient accessibles au public, la pression se ferait moins forte sur chacun d'eux.

Le mémoire recommande que les clubs aient la permission de conserver leurs facilités de club et les services à leurs membres, mais que le territoire loué soit ouvert au public. Dans plusieurs clubs,

On redonne son statut d'amateur à Henri Rochon

TENNIS AU PAPINEAU

Henri Rochon qui vient d'obtenir sa réinstallation dans les rangs amateurs de la C.I.T.A. et P.Q.L.T.A. sera le premier favori du 9ème tournoi invitation annuel du club de tennis Papineau qui débute ce matin à 10.00 a.m. Les autres favoris sont: Michael Carpenter, Roland Godin et Dimitre Zeskoski. Chez les dames, les favorites sont Thérèse Blais, Marion Boundy, Ella Arusoo et Denise Hunnius. Dans la section senior (45 ans et plus), Ian Nordstrom, Jacques Bourgoing, Tom Harvey et Stan Roberts sont les favoris.

VOICI LE TIRAGE:

Samedi: 10.00 a.m. H. Rochon vs R. Martel
M. McGarrah vs C. Fung-A-Ling
R. Blais vs W. Boelke
H. LaLmms vs R. Sauvé
J. Patenaude vs C. Perron
J.L. Viaw vs A. Labelle
G. Black vs C. Grenier
H. Westra vs T. Bell
C. Gastonguay vs R. Lamoureux
R. D'Aouet vs J. Bourque
Samedi: 12.00 p.m. G. Ouimet vs J. Comeau
Y. Leblanc vs A. Hotte
G. Laporte vs T. Doucas
J. Shetler vs D. CroTTY
B. Bastien vs D. Robertson
C. Paré vs I. Montgomery
J. Carboneau vs K. Hill
Samedi: 1.00 p.m. J. Messier vs M. Labelle
G. Cabot vs R. Godin
I. Nordstrom vs F. Pa

DAMES:

Samedi: 1.00 p.m. N. Boucher vs F. Tourville
Dim.: 11.00 a.m. R. Raymond vs F. Remete
D. Zeskoski vs Y. Côté
J. Tabatchnick vs D. Thompson
M. Shaw vs R. Brodeur
J.G. Duranceau vs E. Smith
C. Gélinas vs S. Gamble
G. Pilon vs A. Côté

DAMES:

Dim.: 12.00 p.m. N. Paton vs E. Arusoo
M. Sullivan vs A. Martin
Dim.: 2.00 p.m. D. Reitzschel vs L. Vinet
T. Blais vs Gagnante

D'autres rencontres seront célébrées aujourd'hui, demain et tous les jours de la semaine à partir de 5.00 p.m. Les matches de la section senior (45 ans et plus) débiteront lundi à 5.00 p.m.

Billy Reay défie le mauvais sort

Il y a quelques jours, Billy Reay a sauté sur sa chance de devenir l'instructeur des Black Hawks de Chicago de la Ligue nationale de Hockey. On se demande pourquoi.

Chicago, tous les experts du hockey vous le diront, est le cimetière des instructeurs de la LNH. Reay devient le 22e instructeur dans les 30 années d'histoire de ce club et ce renseignement statistique devrait être suffisant pour effrayer n'importe qui.

Même les instructeurs qui ont du succès se voient montrer la porte. Et probablement que le cas le plus frappant est le congédiement de Bill Stewart, en 1939.

Stewart a appris rapidement qu'il n'y a rien comme le succès. Il fut congédié la saison suivante.

Le cas le plus célèbre de celui de Rudy Pilous à la fin de la dernière saison et après que les Hawks eurent perdu leurs chances de passer en finale pour la coupe Stanley en se faisant battre par les Red Wings de Détroit dans les semi-finales.

Pilous passa aux Hawks le 4 janvier, 1958, alors que l'équipe était en dernière position. Il réussit à terminer en cinquième position cette année-là et à jouer dans les éliminatoires les années suivantes pour en arriver à remporter la coupe Stanley, en 1961, après une série éliminatoire de sept joutes contre les Wings.

On n'a donné aucune raison pour le congédiement de Pilous et ce sympathique instructeur a rompu le silence, l'autre jour, lorsqu'il a dit au chroniqueur sportif du "Montreal Star", Elmer Ferguson, qu'il avait été la victime d'un "coup de style" du gérant-général Tommy Ivan.

Pas nouveau pour Reay

Reay connaît ce que c'est que d'être congédié d'un club d'une ligue majeure. En 1958, le 28 novembre, Punch Imlach le mit à la porte. Imlach lui donna quatre parties pour améliorer les Leafs. Ces derniers firent deux parties nulles et en perdirent deux et Imlach signifia à Reay que c'était la fin pour lui.

Imlach déclara dans le temps qu'il agissait ainsi dans le meilleur intérêt du club.

D. Harvey et Bill Durnan seront au parc Trenholme

Un groupe d'étoiles d'hier et d'aujourd'hui se disputera une partie de "fastball" entre vétérans du sport. Cette joute aura lieu à 7:30 p.m., lundi soir prochain, 10 juin au Parc Trenholme et a pour but de permettre à un plus grand nombre d'enfants arriérés d'aller au camp Kee-Su-Ca. Ce dernier a été conçu spécialement pour répondre aux besoins des handicapés mentaux. En effet, les activités sont à la fois éducatives et récréatives car la période du camp fait suite au travail déjà commencé dans les institutions de l'Association de Montréal pour les enfants arriérés. L'Association pourvoit actuellement à l'éducation spéciale et à la formation industrielle de quelque 375 arriérés. Comme la liste d'attente pour ses institutions est de 400, l'Association de Montréal est toujours très heureuse des initiatives qui permettent à plus d'enfants de profiter de ses services.

Grâce aux recettes de cette partie un plus grand nombre d'enfants arriérés pourront profiter du bon air de la campagne et continuer sous cette forme agréable de développer leur personnalité.

Le public est cordialement invité à aider l'oeuvre tout en s'amusant.

Cette partie annuelle "tout-étoiles" réunit deux équipes, les "Saints" et les "Grocers" spécialement formées pour la circonstance des plus grands joueurs de la ligue majeure Snowdon. On y voit les noms de "Doug" Harvey, "Mo" Saurier, Gerry Snyder, Fleming MacKell, etc. De nombreux prix de présence seront tirés au sort. Le parc Trenholme est situé au 6900 ouest, rue Sherbrooke. En cas de pluie la partie sera jouée le lendemain, 11 juin.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts Jusqu'à 24 MOIS pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorque gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

527-3641

A L'OUEST 6320, Chemin Upper Lachine Montréal 29

A L'EST 5529, rue Papineau Montréal 31, P.Q.

A Montréal pour diriger le "Sacre du printemps"

PIERRE BOULEZ:



"JAMAIS UN COUP DE DÉ N'ABOLIRA LE HASARD" OU L'ESSENCE DE SON ESTHÉTISME

une entrevue de Gilles POTVIN

Lorsque la Compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault vint à Montréal pour la première fois à l'automne de 1952, présentant avec un succès considérable Les Fausses Confidences, La Répétition ou L'Amour puni, un inoubliable Hamlet, Amphitryon et Les Fourberies de Scapin, on pouvait lire au bas du programme: "Pierre Boulez, directeur de la musique". Bien peu d'entre nous connaissaient alors ce jeune compositeur français âgé de 26 ans.

Pierre Boulez était de nouveau à Montréal cette semaine, à l'invitation de la Société Radio-Canada, afin de réaliser un enregistrement magnétoscopique que les téléspectateurs verront la saison prochaine. Il faut dire que le nom de Pierre Boulez se place aujourd'hui à l'avant-garde de la musique, non seulement en France mais dans le monde entier. Il vient d'ailleurs de séjourner plusieurs semaines aux États-Unis, où il a surtout donné des conférences. Sans contredit l'un des musiciens les plus audacieux et les plus authentiquement originaux de notre époque, il est aussi un chef d'orchestre dont la renommée grandit de jour en jour. Mais la carrière de Boulez, chef d'orchestre, n'est pas exclusivement au service de la musique compositeur. Il aborde des oeuvres majeures de notre siècle, principalement de Debussy, Stravinsky, Schoenberg, Berg, etc.

Le programme qu'il présentera à Montréal est d'ailleurs composé de l'un des monuments de la musique du 20ième siècle, principalement de Debussy, Stravinsky ainsi qu'une oeuvre de Debussy, Danses sacrées et profanes pour harpe et orchestre à cordes, ainsi que son Improvisation No 2, sur Mallarmé, pour voix de soprano, piano, célesta, vibrapone, harpe, et une imposante percussion, divisée en quatre groupes.

Le Sacre du Printemps est joué afin de marquer le cinquantième de la tumultueuse et historique création de l'ouvrage, au Théâtre des Champs-Élysées de Paris, le 29 mai 1913, sous la direction de Pierre Monteux. A l'exemple de son aîné, Pierre Boulez est un chef d'une extraordinaire lucidité et d'une précision remarquable.

"Parmi les oeuvres que j'aime diriger", nous dit Pierre Boulez, "il y a le Sacre évidemment et aussi Jeux, partition de Debussy malheureusement trop peu connue. Il y a aussi les Cinq Pièces, Op. 16 de Schoenberg, les fragments de Wozzeck de Berg, le monodrame Erwartung de Schoenberg, cette dernière oeuvre pour soprano et grand orchestre et destinée à la scène lyrique. Personnellement, je trouve que son exécution au concert est aussi valable qu'au théâtre".

(Suite à la page 14)

À Radio-Canada, cet été...

Des émissions sur l'art, des documents, des films sélectionnés

Au cours des prochaines semaines, Radio-Canada mettra à l'honneur de la télévision et de la radio de nouvelles émissions très variées autant par leurs formules que par leur contenu. Pour le bénéfice d'un public toujours curieux de l'actualité artistique, sociale et politique, toujours à l'affût d'un bon film ou d'impressions de voyages à travers le monde, nous proposons ici un choix de ces émissions.

A la télévision

La télévision belge a préparé à l'intention des téléspectateurs canadiens un montage de ses meilleures émissions telles que la Belgique en histoire (les faits de la petite histoire des Belges), Neuf millions (grands reportages sur l'actualité), Hors-Texte (interviews et reportages sur les beaux-arts et la littérature belges), Curiosités et anecdotes (les activités étranges ou insolites de certaines gens) et enfin A une voix (une rubrique qui met un texte littéraire au service d'ela caméra). Les meilleurs éléments de ces différentes émissions belges passeront tous les dimanches, à 5h.30 de l'après-midi, dans la série A vous, Bruxelles. A compter du 9 juin.

Immédiatement après cette émission, Louise Darios commentera les films qu'elle a tournés elle-même en Amérique latine. Avec elle, vous parcourrez le Honduras moderne et le Honduras de la civilisation maya, l'Equateur et ses différents "visages" dont les trésors artistiques de sa capitale Quito, le Pérou ou vous remonterez aux sources du célèbre Amazone, enfin, au Chili où vous parcourrez cette région encore presque inconnue: la Terre de feu. Ces films documentaires passeront dans la série Découvrons les Amériques, le dimanche soir à 6 heures, à compter du 9 juin. Le même jour, à 6h.30 et ce, à compter du 16 juin, nous retrouverons Présence de l'art, dans une formule renouvelée pour le temps des vacances. Les animateurs de cette émission iront voir ce qui se passe dans les différents centres d'art et théâtres d'été, à travers la province. Ils nous renseigneront sur les cours qui s'y donnent en littérature, en écriture dramatique, en peinture ou en musique. Ils iront à Stratford, à Percé, au Saguenay, etc. Mais ils n'oublieront pas les activités artistiques de Montréal comme "les Festivals" de théâtre, de musique et de cinéma.

L'émission Actualités politiques est maintenue à l'horaire du dimanche soir. Fernand Seguin anime toujours cette émission à 10h.30 jusqu'au 7 juillet alors qu'à partir de cette date, l'émission passera à 9h.30. Il y aura relâche au mois d'août.

La série Documents reprend l'affiche avec ses reportages sur les hommes célèbres et les grands événements de l'histoire. Le 9

juin, à 11 heures du soir, vous verrez un reportage exceptionnel sur le Monde et la télévision. Réalisé par la BBC, ce film vous emmène dans neuf pays dont la Russie, la Thaïlande et l'Égypte afin de saisir les réactions des divers peuples devant le phénomène-clé du 20e siècle: la télévision. Au cours de la série, vous pourrez voir, entre autres films, L'Amérique insolite et les Marines, de François Reichenbach, Description d'un combat (en Israël) et Joli mai, de Chris Marker, le Temps du ghetto, sur les Juifs de Varsovie. A la recherche d'Albert Camus, le Mystère Picasso et autres. La série Documents est présentée à 11 heures du soir jusqu'au 7 juillet alors qu'elle prendra l'affiche à 10h.30.

Toujours le dimanche, à compter du 7 juillet, à 7h.30 du soir, une nouvelle émission destinée à mieux faire connaître la vie des parlementaires dans la capitale fédérale, prendra l'affiche. Vu d'Ottawa se propose d'examiner de plus près le mécanisme de fonctionnement ainsi que les problèmes qui peuvent surgir dans les divers organismes qui ont pour objet d'assurer la bonne marche de la démocratie canadienne.

A compter du lundi 15 juillet, à 9 heures du soir, vous assisterez aux adaptations dramatiques des Contes de Maupassant. Le réalisateur de la RTF, Carlo Rini, a mis en scène certains contes tels Théodule Sabot, la Parure, les Deux Amis, les Bijoux. Avis aux amateurs de Maupassant.

La série l'Art et les hommes revient à l'affiche le lundi 5 août à 9h.30 du soir. L'animateur français, Jean-Marie Drot, à l'aide d'images filmées, parlera de l'art français, de Georges Rouault, de la sculpture contemporaine, de Chagall, de Cézanne, etc.

Le jeudi, 13 juin, à 10h.30 du soir, débute une autre saison de Cine-Club. Le programme cette année est particulièrement étonnant avec des films comme Une vie, d'Alexandre Astruc d'après une nouvelle de Maupassant, les Enfants terribles, d'après Jean Cocteau; les Bas-Fonds, de Jean Renoir, d'après Gorki, avec Jean Gabin et Louis Jouvet; la prière du soldat, cet admirable film japonais; Senso de Visconti; l'Année dernière à Marienbad, d'Alain Resnais; le Diable au corps, d'Autant-Lara, d'après Radiguet; l'Éclipse, d'Antonioni et deux autres films présentés en exclusivité et qui valent le dérangement (si on peut dire!).



Une Indigène de l'Equateur, à l'émission "Découvrons les Amériques".

Enfin, le vendredi à 8 heures, et ce à compter du 5 juillet, il y aura présentation, selon l'actualité, soit de Conférence de presse, soit de Tribune libre.

A la radio

Une nouvelle série radiophonique les Familles dans le monde prend l'affiche le lundi 1er juillet, à 4h.30 de l'après-midi. Le sociologue Marc Laplante interroge à New York des fonctionnaires de l'ONU, d'origine ethnique différente, sur les moeurs, les coutumes, les traditions ainsi que sur les changements qui se produisent dans la structure familiale. Vous pourrez entendre des interviews menées auprès de représentants de l'Iran, de la Norvège, du Japon, des Philippines, du Vietnam et de plusieurs autres pays.

Le lundi à 8 heures du soir, à compter du 1er juillet, la Revue des arts et des lettres est remplacée durant la saison estivale par la série Artistes à l'écrit. Chaque semaine, cette émission

vous offrira des entrevues auprès des grands personnages de la littérature, de la peinture, de la musique, du théâtre, etc. Parmi ceux-ci, nommons Jean Cocteau, Pierre Emmanuel, Iqbal, Alberto Moravia, Yves Minou Drouot, Alain Robbe-Grillet, André Maurois, Bernard Buffet, Innesco, Jourd'heand et autres.

Le mercredi soir, à 8 heures, se poursuit la série sur l'Homme américain. Au cours des prochaines semaines, il sera question de l'homme américain face aux immigrants, de la famille et du mariage, du Canada de 1840, de Cuba, etc.

Le jeudi soir, à 9 heures, à compter du 4 juillet, vous entendrez des causeries de Charles Houdret sur l'Art de diriger l'orchestre. Avec quelques illustrations musicales appropriées.

Enfin, à compter du vendredi 26 juillet, à 8 heures, la nouvelle série Arts et sciences vous présentera un bilan de la situation des arts et des sciences en Grande-Bretagne et en France.

Fernand Benoit



Une scène de l'adaptation dramatique d'un conte de Maupassant "Théodule Sabot".

Face au livre, face au lecteur (3)

par Suzanne PARADIS

FACE À LA LECTURE

Lorsqu'on accuse le Canadien français de ne pas s'intéresser au livre, je suis déçue que l'on oppose ce genre d'apathie à son amour du sport et des distractions violentes, comme si l'une issuait de l'autre. Je ne comprends pas encore sur quel fondement repose cette affreuse comparaison. L'homme étant force de chair et d'esprit, d'acte et de méditation, je ne pense pas qu'il faille lui inspirer le mépris du sport. Illusion aussi que de croire qu'il suffirait de l'éloigner du sport pour le provoquer à lire! Ce n'est pas en condamnant ses aptitudes au geste physique, au travail de muscle et de nerf que nous libérerons ses possibilités intellectuelles normales. C'est plutôt à cause de cette énergie, avec ce déploiement de force et de joie qu'il pourra aborder l'esprit.

Que le Canadien français éprouve un certain dégoût pour le livre, blâmons-en sa formation, et non sa vitalité et son enthousiasme pour le jeu. Il y a sans doute eu dans son existence, comme dans la mienne, ce temps infini des livres défendus, des auteurs censurés, des bibliothèques à l'eau de rose, assomantes d'enfantillages sans enfance, d'analyses pointilleuses d'auteurs que nous étudions à travers le paquet de miettes qu'on appelle: Morceaux choisis. Cela n'attire pas vers la lecture (ni ces séances de lecture qu'il fallait malencontreusement occuper à piocher des notes dans un texte auquel on ne laissait pas le loisir de nous entraîner). Je me demande par quel miracle, de ce naufrage collectif, ont pu surgir quelques rescapés, quelques mal-noyés.

Aujourd'hui encore, la conscience de l'enseignement reste indécise. On met l'accent sur le sport parce que le jeu est un fait puissant et sûr du développement humain. Chez certains encore, je parierais qu'on le favorise parce qu'il a la réputation d'éloigner les mauvaises pensées! On doute encore du livre. Tant de clauses restrictives accompagnent son entrée dans les collèges. Personne ne s'insurgera contre un bâton de gourou ou une raquette de tennis, instruments qui ont le charme d'être inoffensifs en même temps que nécessaires...

Mais le livre... En principe, on admet sa nécessité. Mais le livre charrie des idées, des sentiments. Les idées peuvent être nocives, tout le monde sait cela, ceux qui en ont mieux que tous les autres. Le régime de la peur n'a donc pas tout à fait démissionné. Pour être susceptible d'ardeur et d'enthousiasme, cet acharnement à présenter la crainte comme le commencement de la sagesse est presque cruel. Le Canadien français manifeste sa vigueur humaine à travers le sport parce que c'est la seule activité qu'on ne lui ait pas présentée comme pernicieuse, ou plus ou moins vaguement, coupable.

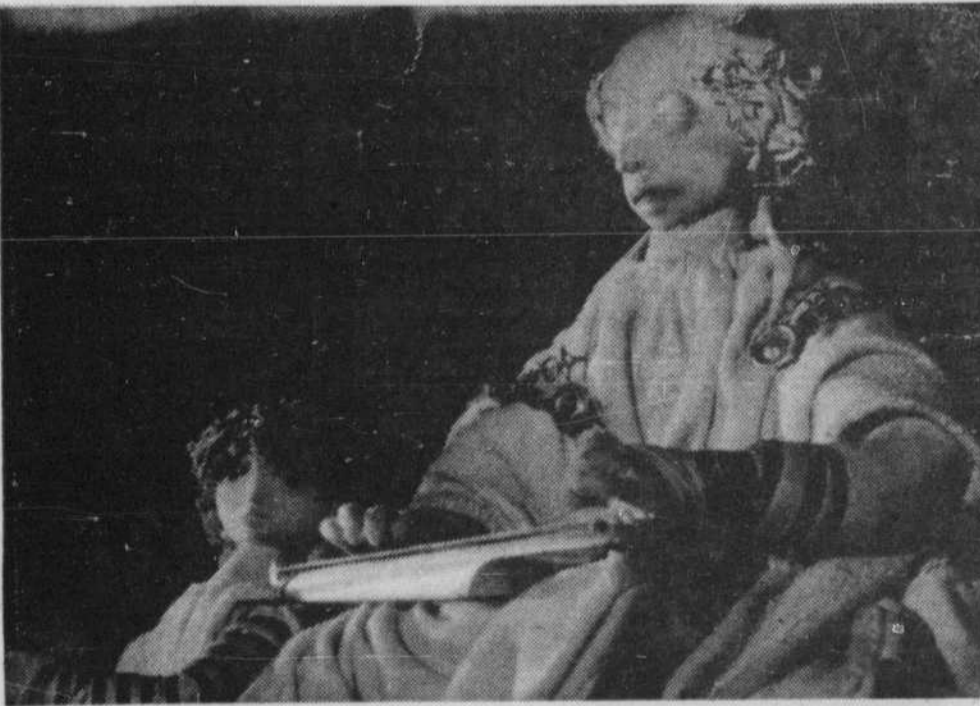
Détruire un tabou est une entreprise colossale. Le livre en a été (et à maints endroits demeure) un des plus ténaques. L'enfant, qu'il soit d'ici ou d'ailleurs, ne vient pas au monde avec des préjugés, surtout pas contre le livre. On le lui présente d'ailleurs avec de plus en plus de goût, dans un fourmillement et un dynamisme d'images qui enchantent le petit écolier, encore illuminé par sa première enfance. Il prend goût au livre, vite et sans résistance.

C'est au niveau de l'adolescence que l'éducation se fourvoie généralement. Parce que les maîtres n'ont pas suffisamment lu. Ils se sont formé une image absolument arbitraire, indéfendable, de certains livres, de certains auteurs. Ils nous les ont interdits au petit bonheur, en commençant par Voltaire, de qui nous aurions sûrement appris un meilleur français, qu'avec les insipides et anonymes auteurs bon-pour-tous qu'on nous servait alors. Un bon lecteur, sain de jugement, curieux, sûr de lui, cela se forme, cela s'éduque à la façon d'une maison. S'il est bon que la cave soit la salle de jeu des enfants... L'économie du matériau et de la lumière peut créer un foyer sans charme, ou l'on ne s'attardera pas parce qu'on n'aura pas aimé à y vivre.

Cette littérature, que l'on aborde dans la joie, au seuil de l'enfance, pourquoi n'est-il pas permis de lui conserver l'enthousiasme émerveillé des débuts, alors que la poésie et le livre offrent enfin la jungle éblouissante des idées à découvrir, des sentiments à pénétrer, des personnages à vivre, au total l'aventure primordiale de l'investigation de l'être humain et de la société. Que cela doive se faire par étapes, je le conçois. Autant nous acceptons le goût du petit enfant qui s'attachera à telle image de préférence aux autres, pourquoi retirerions-nous notre confiance à l'adolescent qui accède à par ses propres forces aux images du langage et de l'esprit? Un refus étriqué des droits à la lecture, aux exercices librement choisis de l'intelligence, ne t'affaiblit tout esprit de recherche, limiter cruellement le champ de conquête de l'homme jeune.

Si l'éducation dispensée est juste et bonne, ce n'est pas la lecture librement choisie, librement aimée, qui corrompt l'homme. Impossible d'espérer que l'apprenti sportif devienne un champion de tennis si ses élan vers la conquête générale des sports sont entravés par des décisions extérieures à lui. Devenir un lecteur lucide, compétent, exige un dressage qui est beaucoup plus individuel et personnel qu'on ne le croit. De l'apprentissage de la lecture, ne sortira vrai que le lecteur auquel on n'aura pas refusé droit de jugement sur le bagage littéraire auquel il a accès. Il faut respecter une certaine spontanéité de l'esprit, source de tant de joies et de découvertes.

Souvent en constatant ma propre faillibilité devant notre littérature canadienne-française, je me prends à haïr cette espèce de littérature agro-patriotique de laquelle il m'a fallu dégager, par amour forcé, par besoin urgent de la poésie, des thèmes me rendant la vie et l'univers accessibles, lumineux, grouillants de l'intense activité charnelle du monde et de ses races innombrables. Depuis, je n'ai pas cessé la lutte. Quand "aurai-je payé ton visage?" Poésie?



La semaine prochaine Cinéma tchécoslovaque à Montréal

Il y a 4 ans, pour le Montréalais, le cinéma tchécoslovaque, c'était une Terra Incognita d'où ne parvenaient que de vagues relations de voyageurs. Avouons qu'il en était de même pour le cinéma polonais. Seuls des peuples slaves, les Russes nous envoyaient quelques rouleaux de pellicule imprimée. "Quand passent les cigognes" présentée sur l'écran TV alors que les grévistes nous privaient de la Famille Plouffe, signala, de façon fracassante, qu'à l'Est il y avait du nouveau.

Il y aura bientôt 4 ans un grand public découvrait, inscrit en contrepoint du premier Festival de Montréal, quelques merveilleux courts-métrages tchécoslovaques: "Le lion et la chanson" de Bretislav Pojar, "Les papillons ne vivent pas ici" de Miro Bernat, "Le temps et le mouvement" de Bohumil Vosahlik, "Gouttes et bulles" de Josef Pliva, "Mouvements spontanés des plantes" de Jan Cabalek, "La vie des cristaux" de Vladimir Silhan, "L'homme sous l'eau" de Jiri Brdeck, "L'homme dans l'espace" de Kurt Goldberger et "La Passion" de Jiri Trinka, oeuvres de grâce qui prouvaient qu'au

déjà des changements de régime, au delà des vicissitudes politiques, persistait l'essentiel d'une sensibilité originale. L'an 2 du Festival nous valut "Roméo, Juliette et les Ténébres" que le réalisateur Jiri Weiss présenta lui-même au public. L'an 3, ce fut le "Chant du pigeon gris" de Stanislas Barabas et l'étonnant "Baron de Crac" de Karel Zeman. Cette année, peu avant l'ouverture de la saison des Festivals, le Festival international du film de Montréal organise

(Suite à la page 15)

romans • essais • poésie • livres pour enfants • info

YVES BERGER

Le Sud

PRIX FEMINA 1962

GRASSET

Exclusivité HACHETTE

\$2.70

Découpez ce bon de commande et adressez-le à votre Libraire habituel :

LIBRAIRIE
ADRESSE

VIENDE PARAITRE

LIVRES ET AUTEURS CANADIENS 1962

Revue des activités littéraires de l'année.

Roman, théâtre, poésie, essais, littérature de jeunesse.

Comptes rendus des ouvrages de l'année, préparés par les meilleurs écrivains et critiques du Canada français.

Bibliographie complète des publications de 1962, dans chacune des sections.

Les meilleurs livres canadiens-anglais de 1962.

Présentation d'Albert Laberge.

Articles d'intérêt général.

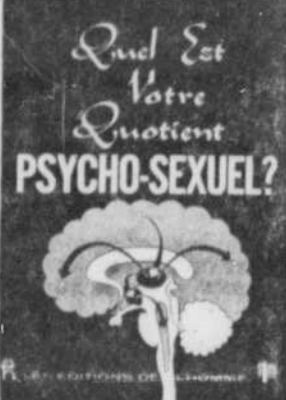
Une revue de 108 pages, illustrée, dirigée par Adrien Thériou, Guy Robert, André Vachon et Odette Leroux.

En vente partout au prix de \$1.00

ou à l'Agence de Distribution Populaire

1130 est, La Gauchetière Montréal Tél.: L.A. 3-1182

Lionel Gendron m.d.



15e MILLE

en

2 SEMAINES

par le Dr Lionel Gendron

Il est en vente partout à \$1.00 ou à

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE

1130 est, rue LaGauchetière, MtL (L.A. 3-1182)



UNIVERSITE DE MONTREAL

Extension de l'enseignement

Cours d'été bibliothéconomie scolaire

L'Extension de l'enseignement en collaboration avec

l'École de bibliothéconomie et le Service des

Bibliothèques scolaires du Département

de l'Instruction publique

offre du 2 juillet au 2 août 1963

des cours de bibliothéconomie scolaire

à l'intention des éducateurs

CONDITIONS D'ADMISSION

Educateurs détenteurs d'un Brevet "B", ou son équivalent,

ayant terminé avec succès au moins trois

années d'enseignement.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Mlle Alvine BELISLE, directrice,

Service des Bibliothèques scolaires,

Département de l'Instruction publique,

Québec.

UN SERVICE SPECIAL PAR AVION

LE DEVOIR

offre à ses abonnés la possibilité de souscrire à des conditions très avantageuses (50% de remise sur le prix normal) un abonnement à la

SÉLECTION HEBDOMADAIRE

Le Monde

qui donne chaque semaine, sur 12 pages, un panorama complet de l'actualité internationale et française

Nom

Adresse

désire être abonné à la SELECTION HEBDOMADAIRE.

1 an (52 numéros), Ci-joint \$7.50

6 mois (26 numéros), Ci-joint \$3.75

A retourner au service du tirage

LE DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame - MONTREAL

Le théâtre de Maurice Boissard de Paul Léautaud

Le naturel au galop

Prose critique par Jean Ethier-Blais

C'est un original que ce Léautaud. Il est naturel que tout le monde ne l'aime pas, que l'on hausse les épaules, que l'on se dise qu'il s'agit d'un vieux fou. Il serait le premier à rire copieusement, à se gausser de lui-même et de ceux qui se moquent de lui. Phénomène rare: Léautaud est un excellent écrivain qui ne se prend pas au sérieux, qui n'a jamais écrit que pour le plaisir d'écrire, pour celui de dire franchement et méchamment, ce qu'il pensait. Livre à ses lecteurs de

donner ce roman qui touchera, par plus d'un point, les hommes de sa génération. (Robert Laffont)

Un livre d'exploration

C'est au château de Talcy que, par une extraordinaire coïncidence, Ronsard aime Cassandre Salviati, fille du banquier florentin de François Ier, et que, vingt ans plus tard, Agrippa d'Aubigné s'éprit de Diane Salviati, propre nièce de Cassandre. Que le plus grand poète catholique et le plus important poète protestant de la Renaissance, aient, tous deux dans le même site, aimé l'un après l'autre deux femmes de la même famille, voilà l'un des plus étonnants "doubles" amoureux de tous les temps. L'ambiance raffinée, somptueuse et sensuelle que connut Ronsard en sa jeunesse baigne le premier volet de ce roman — où la réalité historique et la liberté du romancier se mêlent pour recréer une aventure passionnante, en quelque sorte un *Autant en emporte le vent* du XVIe siècle — et contraste de façon frappante avec la violence, la cruauté et les passions éfrénées qui furent le lot d'Agrippa d'Aubigné. Présenté dans ces deux histoires si différentes et cependant si parallèles, Cassandre Salviati nous séduit tout au long de ce roman vivant et tendre, rempli de cris d'amour et d'agonie, où nous découvrons un Ronsard jeune et ambitieux, très "nouvelle vague" et un Aubigné soudard et combattif, fort dissemblables l'un de l'autre des personnages figés auxquels nous manuels nous ont accoutumés. Il fait bon secouer la poussière des lauriers pour retrouver intacts sous leur gloire, ces jeunes hommes pleins de feu, qui n'étaient pas encore célèbres et qui, dans le présent, sous les ombres de Talcy leur désert, nous folles ou leur désenchantement, en découvrant que "le bonheur est une femme". (Casterman)

"Trois femmes" et "nous" de Robert Musil

Voici réunis en un seul les deux volumes de nouvelles de Robert Musil, publiés, le premier, NOCES, en 1911, le second, TROIS FEMMES, en 1924. NOCES comprend deux récits dont l'auteur lui-même définit comme suit le propos: "En disant: dans l'inclination pour un animal il peut y avoir quelque chose de la dévotion à un prêtre, ou une infidélité peut constituer en même temps, dans une zone plus profonde de l'être, de nouvelles noces, ou à circonscrit d'une part le sujet de Veronique de l'autre celui de Claudine".

Étrange propos, certes, rendu comme naturel à force d'acuité dans l'analyse. Les TROIS FEMMES — Grigia, la paysanne, la Portugaise aris — rate et Tonka la midinette — ont ceci de commun qu'elles représentent une énigme pour l'homme qui les aime (ingénieur des mines, seigneur belliqueux, ou étudiant), énigme renforcée par la jalousie. Dans ces nouvelles, encore ou déjà, se manifeste le don du puissant romancier de "L'homme sans qualités" d'exprimer tous les impondérables du cœur et des sens. (Ed. du Seuil)

"Cinq jours d'automne" par Jean-Luc Kircher

Ce roman est l'histoire d'une crise, à Paris, aujourd'hui, dans le monde des affaires et de la finance. Dix personnages complètent, s'agitent, tour à tour inquiets et satisfaits, satisfaits et inquiets. L'homme qui subit l'assaut, Jean-Luc Kircher, adopte dans cette guerre une attitude peu courante: l'impassibilité. Abandonnant la place à ses adversaires, il se retire à la campagne, loin de Paris. Paradoxalement, l'immobilité et l'absence s'avèrent, entre les mains de cet homme qui refuse la défaite, de très redoutables armes. En CINQ JOURS D'AUTOMNE, Jean-Luc Kircher joue — sans "jouer" — et gagne la bataille de sa vie. Après plusieurs années de silence, Michel Bataille revient à l'écriture. Et c'est pour nous

le suivre dans ses haines, ses désenchantements; s'ils rouspètent, tant pis, il continue de plus belle; le bonheur de dire ce qu'il croit être le vrai lui suffit. C'est un écrivain d'homme, il se fie entièrement à son goût. Il aime, il n'aime pas. Sa sensibilité est toujours en éveil, c'est elle qui lui dicte son moindre aphorisme, c'est elle encore qui l'éloigne des phrases. Il écrit comme il pense et il pense selon ses caprices. C'est pourquoi le lire, Paul Léautaud, c'est le choisir comme ami ou comme ennemi. On croit ouvrir un livre et on rencontre un homme, avec ses défauts et ses qualités, le plaisir qu'il ressent à être méchant, son amour irraisonné des bêtises misanthropes, son cœur tendre.

Léautaud fut un contemporain de Rénier, de Remy de Gourmont, de Gide, de Léon Daudet, de Froust. Son père était son fleur à la Comédie-Française, gaillard homme; sa mère, une fort jolie femme, encore toute jeune lorsque Léautaud, illégitime, naquit. Il fut élevé par son père, au milieu des maîtresses du souffleur, à la va-comme-je-te-pousse, au fond sans amour, sauf celui d'une vieille bonne. Toute sa vie, Léautaud pensera en souriant à cette vieille Marie, à la chambre d'enfant qu'il partageait avec elle. Il va à l'école communale, apprend seul à lire les lettres par des instincts, y compris son jugement littéraire, loin des oukases professoraux. A peine adolescent, il travaille, chez un chapelier, dans l'étude d'un administrateur judiciaire; il apprend à connaître ses semblables, à courir dans Paris tout les plus beaux quartiers ne reçoivent aucun secret pour lui. Son amour pour la Ville sera immense et on n'en démarrera pas une maison qu'il ne s'attende. Son goût littéraire créateur le porte vers la confession macabre; il débute dans les lettres par des vers symbolistes (mauvais) et par une longue nouvelle *Le petit ami* qui est un chef-d'œuvre. Il y raconte son enfance, son adolescence au milieu de ces dames, ses premières

amitiés littéraires. Il y est cruel et raffiné, naturel aussi, ayant dès l'abord compris que le naturel est la première qualité du style. Il écrira toujours dans une sorte d'exaltation du naturel, au fil de la plume, les idées s'accrochant d'elles-mêmes au papier. Ses outils sont anciens: une plume d'oie, qu'il aiguise avec art, une bougie. Il lui faut le contact immédiat avec le papier et une lumière tamisée. Son père meurt; Léautaud, dans *In Memoriam*, relate en détails son agonie. Aucun des secrets paternels qui ne soit passé au crible. Peut-être s'y venge-t-il de la tristesse de ses rapports avec un homme qui ne l'a pas aimé. Le succès de ces deux œuvres lui procure un petit emploi au Mercure de France; il y sera gratte-papier jusqu'à la fin de sa vie, ignoré de presque tout ce qui compte dans la vie littéraire française mais admire par un petit nombre de ses contemporains, qui le placent très haut. Pendant quarante ans, il écrira dans son *Journal* (dont Jean Hamelin a parlé plusieurs fois ici) les menus faits de sa vie, ses amours, ses conversations avec les amis du Mercure, mille détails piquants sur la vie de ses contemporains. Ce *Journal littéraire* est le *Tallemant des Réaux* du vingtième siècle. Une autre grande œuvre de Léautaud: *Le Théâtre de Maurice Boissard*. (1)

C'est par hasard que Léautaud devint critique dramatique. On avait besoin de quelqu'un au Mercure; il était là; il tint la rubrique. Avec quel succès! Déguisé en vieux monsieur, il parle de ses contemporains, du monde des planches, de la politique, de la littérature, avec ironie et passion. Les pièces l'intéressent assez peu; souvent il les expédie en quelques mots et passe à autre chose de plus intéressant; Molière, ou son amour pour les bêtes, ou des anecdotes succulentes. Le théâtre n'est qu'un prétexte à bafouillage et, sans en avoir l'air, à dire des choses extrêmement sérieuses. Léautaud est un ennemi du tragique; il n'a, pour lui, qu'un genre, c'est la comédie de mœurs. Il adorait Mo-

lière, dont il savait l'oeuvre par cœur et qui le faisait pleurer. Surtout, cela va sans dire, *Le Misanthrope*, où il se reconnaissait. Le vague à l'âme n'était pas son fort et il faut le voir expédier ad patres les grandes vedettes pseudo-psychologiques de son temps: les Port-Riche, les Cures, tous les prophètes des bons sentiments. Rien ne lui fait peur, il dit ce qu'il pense. C'est de courage qu'il s'agit, non de témérité. On ne berne pas facilement un Léautaud qui déceale avec la rapidité de l'éclair la moindre faute de goût, le moindre mensonge dans l'ordre de la psychologie. Il taille dans le vif. Scandale chez les auteurs, mais pour le lecteur, un enchantement.

Léautaud fut, par intermittences, critique dramatique, de 1907 à 1941. Ce qu'il est intéressant de constater, c'est à quel point la production dramatique de ce temps est faible. On ne joue presque rien aujourd'hui de ce qui faisait les délices de cette belle époque. Il n'en reste, à vrai dire, que Claudel, Gide, Tristan Bernard et Sacha Guitry. Les "grands noms" ont disparu et ne demeurent, pour nous, que les expérimentateurs et les comiques. En un mot, ceux que Léautaud a soutenus, malgré des réserves. Voilà ce qu'il écrit: "Le plaisir est rare au théâtre. Depuis une cinquantaine d'années, notre théâtre est bien bête. Il ressemble à notre époque. On est toujours bête, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une société, quand on vit dans le culte de ces trois naïvetés: le progrès, la science et la morale. Quand on songe qu'on a considéré comme un maître du théâtre l'ennuyé et médiocre Alexandre Dumas fils, le triste et glacé Paul Hervieu, dont la gravité confinait à la sottise, qu'on considère comme tel aujourd'hui ce bavard et prétentieux M. François de Curel qui met en pièces les ouvrages de science qu'il a lus la veille, et ce M. de Porto-Riche qui raffine encore sur l'artificiel. Voilà qui donne une riche idée de l'abêtissement dans lequel nous sommes tombés. Ce n'est plus du théâtre, c'est du prêché. Ce n'est plus de l'art. C'est de la pédagogie". Tout ceci à propos de la *Princesse Turandot* de Carlo Gozzi, qu'aimait Léautaud et que venait de monter le Vieux-Colombier. Ce peu n'a pas eu de soutien plus sûr, dans la critique parisienne, que Léautaud, et dès le début de son entreprise de réforme. Le discernement est une qualité inépuisable. Pour avoir une vue juste de ces temps de théâtre, il faut lire Léautaud. Mais cela n'est rien si on ne lit pas Léautaud pour lui-même, pour le portrait qu'il trace de son propre personnage. Le théâtre au service du critique, Belle revanche. Et, parfaite, puisque ce théâtre n'existe aujourd'hui qu'en fonction de Léautaud. Qui a lu Porto-Riche? ou Romain Coolus? ou Jules Romains? Ce sont des noms qui se trouvent dans Léautaud. Rien de plus. Et on les connaît encore parce que Léautaud a parlé abondamment de lui. Il existe une race d'hommes pour qui rien ne sera jamais plus élevé, dans le domaine des lettres, que l'expression naturelle de soi, qui liront Saint-Simon de préférence à La Bruyère, ou Fénelon, Maxime du Camp de préférence à Flaubert, Gide ou Léautaud de préférence à Claudel; des lecteurs qui s'interont plus haut l'art de parler de soi que celui d'aligner de beaux vers ou de faire vivre des personnages, qui diront que l'oeuvre immortelle de Maurice, ce sont les *Mémoires intérieures*. C'est à cette race que s'adresse Paul Léautaud. Auditoire restreint, mais fidèle. C'est pour eux que Diderot a écrit, lorsqu'il fut vraiment écrivain, les *Mémoires intérieures*. Ils se recrutent parmi les humains désenchantés qui connaissent, en naissant, tout de la vie, Saint-Simon, Diderot, Léautaud, voilà le sel de leur esprit. Ils ouvrent un livre, y trouvent un homme et s'en font un ami.

Paul Léautaud: *Le Théâtre de Maurice Boissard*. Gallimard, Paris.

Lecture jeunesse

par Hélène CHARBONNEAU

JOURNAL DE BORD D'ALFRED — ALFRED ET LE VILLAGE AUX YEUX FERMÉS par Alec Leduc et Pauline Lamy.

En réimpression, aux éditions Fides, ces quatre volumes de la collection "Alfred", écrits il y a déjà de nombreuses années, à l'intention des jeunes de 9 à 12 ans, par Mmes Alec Leduc et Pauline Lamy.

Ces livres, uniquement basés sur la réalité quotidienne, racontent les menus faits et gestes de la vie d'Alfred, petit écolier canadien d'une dizaine d'années. Vie familiale d'abord où les relations parents-enfants, frères-soeurs, étudiées à l'aide de petits cas concrets, sont surtout prétexte à de nombreuses leçons de morale. Vie sociale, vie scolaire où l'on voit Alfred et sa sœur Lili, en compagnie de copains, participer à la fondation de "clubs" plus ou moins secrets. On voit gré aux auteurs d'avoir mis en scène des enfants simples, droits, dans des situations qui n'ont rien d'extraordinaire. Mais simplicité n'exclut pas invention; les centres d'intérêt ne sont pas assez soutenus, les quelques anecdotes racontées ne suffisent pas à étoffer le récit. D'ailleurs, il n'arrive pas grand-chose: des visites au propriétaire d'une petite île du fleuve, une composition réussie, un rêve, les sempiternelles chamailleries des enfants entre eux, etc. Le tout est présenté de telle sorte que l'intention moralisatrice est sans cesse apparente, ce qui, bien sûr, est loin de plaire aux enfants. (Coll. Alfred — Ed. Fides — 9 à 12 ans).

LE VILLAGE AUX YEUX FERMÉS par Manique Peyroun de Ladebat.

Admirablement écrite, en un style évocateur, cette nouvelle robinsonnade "vingtième siècle" (les "maquarons" tombent du ciel) répond à ce besoin profond qu'ont les enfants de reconstruire à leur façon le monde où ils vivent. Lydia, petite fille de dix ans, et Franz, jeune garçon d'une douzaine d'années, se retrouvent, en pleine nuit, sans souvenir précis de leur passé respectif, mystérieusement abandonnés en haute montagne ou seul un village désert offre une protection quelque peu rassurante. Pour les deux enfants, "la vie commençait à ce moment même". C'est alors l'expérience à la fois terrifiante et passionnante d'une vie libre et rude où les difficultés sont multiples, l'esprit d'initiative, victorieux. L'auteur exploite avec habileté les tendances constructives des enfants, leur goût d'invention, leur sens des responsabilités. Lydia et Franz sauront trouver des solutions fort ingénieuses pour lutter contre la faim, le froid ou la solitude. Des détails ravisants mettent en évidence la joie née de l'effort accompli. Et à l'épilogue, lorsque le secours vient, l'inspecteur n'est surpris de leur attachement à ce coin de terre où, grâce à leur travail et à leur courage, ils ont connu des jours de grand bonheur.

Faut-il reprocher à l'auteur certains hasards: réelles trop prononcées, par exemple cette double annuète? Peut-être. Mais tous ces éléments extravagants rebondissent par les sortilèges d'une réalité poétique constamment

présente dans tout le récit et dont les enfants — surtout les petites filles — subissent l'émotion. (Coll. Rouge et Or — Souveraine — Ed. G.P. — 10 à 14 ans).

LA RONDE DES ANIMAUX — Texte et images d'Alice et Martin Provensen

Dans cet album particulièrement réussi, Alice et Martin Provensen présentent le monde des animaux avec une heureuse fantaisie. S'ils font appel la plupart du temps à des animaux familiers aux enfants, tels que: renards, ours, lions, animaux de la ferme, ils évoquent avec tant d'originalité et tant d'humour la vie de ces bêtes, que les enfants ne manqueraient pas de les découvrir sous un nouveau jour. Les benjamins et les mamans à court d'imagination trouveront dans le présent album une grande variété de textes: contes, poèmes, histoires sans paroles, rébus, dictions, courte pièce, etc.

Cette formule est excellente, car elle permet, malgré l'unité du sujet, une grande diversité de ton. L'illustration abondante et harmonieuse fourmille de trouvailles amusantes. Souvent le texte est une invitation à bien ouvrir les yeux: à bien "lire" les images (par exemple: "La foire aux animaux", "Camouflage", etc).

Donc un magnifique "Grand album d'or" que les enfants reprendront inlassablement. (Coll. Un grand album d'or — Ed. des deux coqs d'or — 4 à 10 ans).



Jeu de nuit, à l'atelier des Saltimbanques, on lançait un ouvrage « en marge », les « Histoires pour enfants snobs », de Roger Huard.

Roger Huard représente presque seul aujourd'hui l'écrivain-artisan qui non seulement écrit son livre, mais l'édite, l'illustre et le blague! Ces « Histoires pour enfants snobs » ne sont pas parait-il à mettre entre toutes les mains, surtout des enfants, snobs ou non! Elles sont destinées, il est vrai, à leurs parents qui feront le filtrage nécessaire.

En retard à son propre lancement, Roger Huard n'a pu causer de son livre aux journalistes. On sait déjà que ce jeune auteur, que l'on pourrait classer dans la lointaine parenté littéraire d'un Jacques Ferron, a écrit plusieurs pièces en un acte qu'il a publiées lui-même sous les titres de « Echappée » et de « Ouais ». Une pièce en deux actes, dont le titre n'est pas encore définitif et qui se déroule dans un abri anatomique, a déjà été acceptée par les Saltimbanques qui la créeront le printemps prochain.

« Histoires pour enfants snobs » fourmille de facettes, de calembours, de dessins, de commentaires qui en font un livre à part. Roger Huard a fait un premier tirage de 500 exemplaires numérotés.

Voici, semble-t-il, un auteur qu'on discutera tant par ce qu'il a à dire que par les voies qu'il prend pour le dire.

romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires

Le 10e roman de Thériault; onze "Profils littéraires"

Au contraire des écrivains qui parlent, Yves Thériault est un écrivain qui écrit. Ce n'est pas à lui qu'il faut demander de prononcer des conférences et de s'interroger sur le roman canadien-français. Son oeuvre, il la donne à son ou à ses éditeurs, avec le résultat qu'il est parmi nos romanciers celui qui est affiché le plus fréquemment à la devanture des libraires.

Cette oeuvre, elle est abondante et variée, et surtout très inégale. Parfois nous avons de forts romans, solidement charpentés, qui constituent la part la plus achevée de l'oeuvre de Thériault: "La Fille laide", qu'il m'arrivait encore de lire récemment, et "Agaguk", appartenant à cette catégorie. Parfois nous avons des livres brillants, comme "Les Vendeurs du temple", mais à qui il manque une dimension plus vaste pour emporter sans réticence l'adhésion. Les autres romans de Thériault sont à divers titres estimables et s'il y a là du déchet, je pense que ce romancier peut se compter comme toute satisfaction de l'ensemble de son oeuvre. Peu parmi nos écrivains ont son souffle et son sens des situations dramatiques.

Le dixième roman d'Yves Thériault qui s'intitule curieusement "Le Grand roman d'un petit homme" (1) manifeste de la part de l'écrivain un souci louable de renouvellement tant au chapitre de la construction et de l'édification du récit que de sa formulation. Le romancier, par une ruse qui ne trompe

avait-il la matière à deux romans, d'une forme et d'une construction absolument différentes?

Néanmoins, ce nouveau Thériault a surtout le mérite d'être le miroir fidèle d'une société que nous connaissons bien et que nous parvenons rarement à cerner d'aussi près. Le village qu'il décrit est pris à un tournant du chemin, écartelé entre les grandes voix du passé et l'appel de l'avenir. C'est l'avenir qu'il choisit, mais avec un peu de nostalgie et de regrets de la part du romancier. Il y a de ce côté quelques digressions qui nous éloignent passablement des deux thèmes majeurs du roman, mais Yves Thériault n'est-il pas aussi un peu pamphlétaire? Car que ce soit Arsène qui parle ou le romancier, c'est Thériault toujours qui a la parole et c'est un homme qui parle fort et haut. Il mérite qu'on l'entende.

Une littérature qu'on ne lit plus est-elle encore une littérature?

Je me posais la question en lisant quelques-uns des "Profils littéraires" qui composent le septième cahier de notre Académie canadienne-française (2).

Où est la littérature? Où sont les littérateurs? me demandais-je, angoissé, en parcourant certains de ces "profils" consacrés à des hommes qui furent certes des journalistes de talent, voire d'excellents traducteurs, mais à qui l'on hésite à accorder le nom

la vie littéraire par Jean Hamelin

évidemment personne, passe au deuxième plan. Il laisse la parole à un barbier de village, qui a de l'instruction, même des lettres, et qui se charge du récit proprement dit. Celui-ci a été enregistré sur magnétophone et chaque bobine recueillie par le romancier prend la place des chapitres correspondants. Toutes les bobines sont en outre suivies d'un commentaire du romancier qui harcèle le raconteur, le presse, le gourmande et le prie enfin de conclure. On peut songer jusqu'à un certain point à "L'Inquisiteur", de Robert Pinget, mais la formule de Thériault n'a pas la puissance originale ni l'ampleur du récit dialogué de cet exceptionnel roman.

Aussi curieux que cela puisse paraître, cette technique nouvelle de Thériault n'apporte pas grand-chose à la facture même du récit. Celui-ci aurait pu être raconté de façon traditionnelle que le résultat aurait été le même et peut-être meilleur. (Ce qui n'est pas le cas de "L'Inquisiteur" où récit et technique sont indissolubles jusqu'à un point vraiment étonnant).

Arsène est barbier de village. Il a choisi ce métier par goût et un peu par dilettantisme. Il a commencé ses études classiques, il a de l'instruction, mais ne se sentant pas de goût pour la terre, il a ouvert en plein coeur d'un petit village de la vallée du Richelieu ce salon qui devient pour lui non seulement un centre d'intérêt, mais aussi un merveilleux point d'observation. Le salon est le lieu de rendez-vous de tous les hommes de la paroisse qui y discutent politique, agriculture, finances municipales, et commentent tous les ragots de la paroisse qui circulent le long de la rue principale, fréquentent toutes les boutiques et toutes les "galeries", pour finalement aboutir au salon de barbier d'Arsène.

Nous sentons tout ce grouillement de vie d'un village dans "Le Grand roman d'un petit homme", qui à cet égard est une réussite. On pourrait détacher de ce roman toute sa partie documentaire, et si tout souvenir sur ce que fut un village canadien-français en 1963 venait à disparaître et qu'il ne restât que ce roman de Thériault, on saurait exactement comment vivait ce village, ce qui le passionnait, ce qui le laissait indifférent. Voici une collectivité entière, bien dépeinte avec une exactitude qu'on ne saurait prendre en défaut. Personnellement ce réalisme me gêne un peu car je ne crois pas que ce soit le travail du romancier d'être si exact dans son compte rendu de la réalité. J'aime toujours que soit réservée la part du rêve et celle du lyrisme, mais ce n'est pas à Yves Thériault qu'il faut demander de transcender la réalité. Il est trop engagé dans le roman réaliste pour adopter une ligne déviationniste, et ce n'est sans doute pas là sa vocation de romancier.

La petite part du rêve, elle est cependant présente, mais en marge, et pour Yves Thériault qui tarde à l'aborder, c'est le sujet même du "Grand roman d'un petit homme". Arsène fréquente régulièrement pour des motifs de pitié, puis par des sentiments autres qui ne restent que platoniques, une jeune fille, Imelda, qui vit sous la domination d'une mère autoritaire. C'est une bigote de la plus belle eau, qui en remonte à son curé quand son curé ne ratifie pas toutes ses pratiques et qui ne laisse à sa fille aucune liberté. Pour Imelda, Arsène c'est l'évasion, c'est la tentation du monde extérieur. On verra comment cette tentation prendra la forme d'un collier oublié par une citadine dans l'église paroissiale et ce qu'il vient à représenter pour Imelda, qui voit enfin sa vraie vie lui échapper, qui s'y résigne et se laisse lentement glisser vers la mort.

En fait il y a là deux récits, l'un intéressant une collectivité, l'autre une individualité. Arsène appartenant surtout à la première, Imelda pouvant être identifiée uniquement à la seconde. Peut-être y

d'écrivain ou de littérateur? Et que dire d'une oeuvre qui, comme celle de Laure Conan, n'a d'intérêt autre que sociologique ou historique, et n'a pas plus à voir avec la littérature que les romans de Claude Jaunière ou de Magali? Il n'est que de lire ce qu'en pensent certains commentateurs pour voir avec quelle allégresse ils déboulonnent leur écrivain: Jean Ethier-Blais parlant de Fréchette, ou Roger Duhamel qui, à l'occasion de son portrait de Jules Fournier, se demande avec raison quand nos manuels de littérature cesseront de considérer Joseph Quesnel comme un poète et Michel Bibault comme un historien!

Je suis parfaitement d'accord avec M. Duhamel. Il est grand temps en effet que nous jetions du lest, que nous sacrifions ces amateurs de bonne volonté qui durant le siècle dernier, particulièrement, se crurent obligés de tenir une plume par vanité, par entêtement ou parce qu'ils n'avaient pas grand-chose à faire? Qui lit les vers de Fréchette aujourd'hui, sinon le spécialiste? J'aime assez l'épithète d'"orateur en vers" que lui accole Jean Ethier-Blais, qui rappelle à ce propos qu'il faut lire par plaisir et non par devoir patriotique. Aussi trouve-t-on très peu de véritables écrivains dans ces profils: ceux qui ont droit à ce titre ont une oeuvre si mince que l'on en est presque gêné.

Nonobstant cette réserve, majeure, il est vrai, le septième "Cahier de l'Académie-française" est bourré de mérites. Il est comme toujours très bien présenté, avec goût et avec élégance. Mais onze collaborateurs, dont quelques académiciens, ayant été sollicités, il était inévitable que ces profils fussent inégaux.

Encore faut-il, pour que l'idéal soit réalisé, que le présentateur se rencontre exactement avec le littérateur choisi, et ce point de rencontre miraculeux, je crois que nous l'obtenons lorsque Alain Grandbois parle de Marcel Dugas, l'amitié littéraire rejoignant ici l'amitié tout court. C'est un texte de classe, que j'ai admiré pleinement, où Dugas nous est représenté tel que nous le pressentons dans une prose délicate, sensible et d'une belle originalité. Je dois dire aussi que j'admire l'élégance, teintée d'humour, avec laquelle Roger Duhamel nous entretient de Jules Fournier et que la bonne humeur m'habite lorsque Claude-Henri Grignon, revêtant son masque de bonhomie, de drôlerie et de pittoresque, nous donne d'Arthur Buies un portrait déjà cent fois tracé. Le profil de Fréchette par Ethier-Blais est une descente en règle, menée à grand train, avec une ironie que son auteur manie à la façon d'une arme ma foi fort dangereuse!

Paul Toupin, qui sait parler avec tant de chaleur de Berthelot Brunet, livre également une étude d'où l'homme sort tout entier, reluisant à la fois de ses défauts et de ses qualités. Le Père Angers enfin, s'écartant nettement de la ligne adoptée par ses collègues, oublie Ringuet l'homme pour s'attacher à l'oeuvre dont il donne une solide étude critique.

Malheureusement, les portraits de Garneau, de Thomas Chabais et d'Oliver Asselin me paraissent très faibles. Il me semble qu'il y aurait eu beaucoup plus à dire sur Garneau dont l'importance reste entière à la face de tant de pionniers de nos lettres, dont le meilleur service qu'on peut leur rendre est de carrément les oublier.

Et pourquoi, en fin de compte, puisque académie il y a, ces cahiers ne seraient-ils pas réservés uniquement aux académiciens? A moins qu'il y ait des académiciens qui n'écrivent pas... ou plus!

(1) "Le Grand roman d'un petit homme", d'Yves Thériault, 143 p. (Editions du Jour).
(2) "Profils littéraires", septième cahier de l'Académie canadienne-française, 194 p.

D'un libraire à l'autre

Le Club du livre du Québec dirigé par Jacques Hébert offre à ses nombreux abonnés comme sélection de mai un grand ouvrage de Mason Wade publié par Fides et intitulé "Les Canadiens-Français".

La dernière assemblée des éditeurs canadiens a été plus qu'animée et il a fallu toute la maîtrise et l'autorité du président, M. Jacques Hébert, pour diriger les débats. Il s'est dit des choses dures, notamment au sujet de la rédaction et de la présentation du mémoire sur l'éducation, au ministre des affaires culturelles. Les élections des délégués au Conseil supérieur du livre ont également provoqué de violentes réactions. M. Pierre Tasseyré qui a eu une part prépondérante dans la fondation de cet organisme dont il était le président n'a pas été réélu comme délégué au Conseil supérieur du livre. Un membre de l'association n'a pas hésité à parler alors de "Machination machiavélique", quand pour un autre éditeur, il s'agit tout simplement du jeu de la démocratie.

L'enquête sur l'édition fait beaucoup parler d'elle, du moins dans les milieux du livre. Libraires et éditeurs ont reçu de longs questionnaires. Les renseignements demandés par la Commission d'enquête permettront sans doute d'y voir un peu plus clair. Toutefois, plusieurs libraires estiment que les questionnaires sont parfois incomplets, ils auraient aimé que l'on pose également les questions suivantes: "Avez-vous participé au travail de préparation et à la rédaction du mémoire sur l'édition?" — "Avez-vous pris connaissance du contenu du mémoire avant sa présentation au ministre des affaires culturelles?" — "Quelle remise accordez-vous aux collectivités sur les manuels scolaires, et les ouvrages de littérature canadiens et européens, sur votre propre édition et sur les autres?" Un autre libraire encore s'est posé des questions au sujet des grossistes: "Qu'est-ce qu'un grossiste?" S'agit-il d'un gros libraire, avec ou sans succursale ou d'un distributeur qui ne fait que le gros? Dans ce dernier cas, il ne semble pas en avoir beaucoup, exception faite de Granger Frères et Fomac.

Le Centre de psychologie et de pédagogie lancera simultanément en septembre prochain 5 nouveaux albums pour jeunes, illustrés en quatre couleurs. Sur ce nombre, 4 feront partie de la collection "Le Canot d'argent", dans laquelle est paru "Piquette et Piquet", de Richard Joly.

M. Percival Broomfield, anciennement de la librairie Beauchemin et maintenant aux éditions Marabout, aura en préparation un volume intitulé "Catholique à gros grain". Il s'agit d'un reportage sur le coût d'entretien d'une église.

M. Richard Joly vient de publier au Centre de psychologie et de pédagogie "Le visage de l'Attente". Lancé la semaine dernière à Sherbrooke, ce roman qui fait partie des rares ouvrages acceptés par l'assurance-édition, traite d'un thème encore intouché dans la littérature canadienne: l'esprit humain devant les vérités de la science et la vérité de la foi. M. Joly a déjà publié au C.P.P. également "Piquette et Piquet" prix de l'ACELF, le premier album canadien illustré en quatre couleurs.

Judi, le 13 juin, aura lieu à la librairie La Québécoise, rue Beauchemin, le lancement du recueil de poésies de Noël Audet. Il s'agit d'une édition de l'Arc,

dirigée par Gilles Vigneault, ayant comme titre "Figures parallèles".

M. Edgar L'Espérance, le président des Editions de l'Homme, nous apprend que le dernier volume du Docteur Lionel Gendron, "Quel est votre quotient psycho-sexuel?", en est rendu à son 15ème mille en 2 semaines. On sait par ailleurs que c'est lundi prochain, au Club Canadien, qu'aura lieu le lancement par cette même maison d'édition, du volume de l'ex-bagnard condamné à mort, Robert Laplante, et libéré sous condition, "Ti-blanc, mouton noir".

Gérard LAURENDEAU

Dans la collection "Ce jour-là", chez Robert Lafont, paraît "Alamo" (6 mars 1836), de Walter Lord, traduit de l'américain par Jérôme Desseine. Ce jour-là, une petite garnison de gens du Texas, retranchés dans une ancienne mission espagnole, l'Alamo, se fit entièrement massacrer plutôt que de se rendre aux troupes mexicaines. Cette bataille épique a marqué un tournant de l'histoire américaine. L'ouvrage de Walter Lord dépeint la légende de ses oripeaux pour faire place à l'histoire.

Relations

Le numéro de juin est entièrement consacré à des commentaires sur l'encyclique "Pacem in terris". Cet important numéro comprend 15 articles, 44 pages \$0.50 le numéro

En vente dans les librairies, dans les dépôts de journaux et au bureau de la revue.

8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11

Les catalogues que nous vous adressons gratis, 2 fois par mois, vous permettent de profiter des achats importants que nous faisons en France de LIVRES ANCIENS, RARES, EPUISÉS ou d'OCCASION.

☆

Prix très raisonnables. Service postal rapide.

☆

On reçoit ses catalogues en s'adressant à:

LE BOUQUINISTE
28, rue des Jardins — Québec 4

VENTE 50% D'ESCOMPTE

LIBRAIRIE DE LA PAIX
1213 rue BLEURY MONTRÉAL

À NOTER

Centre de Psychologie et de Pédagogie
260 ouest, rue Faillon, Montréal

HORAIRE D'ETE

Du 15 juin au 15 août

Le Centre est ouvert
— Le lundi, de 1h.30 à 5h.30 de l'après-midi
— Du mardi au vendredi, de 9h. du matin à 5h.30 de l'après-midi
Le Centre est fermé
— Le samedi toute la journée

VACANCES

Du 5 juillet au soir au 22 juillet à 1h. p.m.

— Service audio-visuel, complètement fermé
— Librairie et manuels scolaires
— Horaire d'été en vigueur, mais services fermés entre 11h.45 et 1h. p.m.
Aucune expédition importante durant cette période.

BONNES VACANCES!

HISTORIA

NUMÉROS

100	138	153	170
111	139	156	171
112	140	158	172
114	141	161	173
116	143	162	174
118	145	163	175
123	146	164	176
132	147	165	177
133	148	166	178
135	150	167	179
136	151	168	180
137	152	169	

15 CHACUN

(26 PAR POSTE)

LIBRAIRIE TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
VI. 4-6571



LE PREMIER GRAND ROMAN DE SCIENCE-FICTION

"4 MONTRÉALAIS en L'AN 3000"

Par SUZANNE MARTEL

PRIX DE L'ACELF: 1963

EN VENTE PARTOUT \$1.50

- Passionnantes aventures dans une vaste cité souterraine construite sous le mont Royal après la destruction du monde.
- Un régal pour les amateurs de science-fiction jeunes ou vieux.



théâtre • musique • cinéma • variétés

LA CHRONIQUE DU CINEMA par Jean Basile

- "A Girl With Suitcase": Au bord du mélo
• "Adorable menteuse": du cinéma-crème glacée

THE GIRL WITH A SUITCASE
AU PETIT VILLE MARIE

De Valerio Zurlini je n'ai jamais rien vu. C'est donc d'un œil neuf que j'ai assisté à la projection de cette "Girl with a Suitcase". Il m'apparaît au premier chef que nous avons à faire à un film de série courante mais soignée, un de ces films italiens formellement jolis, bien joués, dirigés avec compétence ou rien ne cloche vraiment.

Sur un scénario assez mélodramatique mais où l'on peut trouver une étude de moeurs intéressante (les amours d'une fille légère avec un adolescent de 16 ans) mais affleurée seulement, Zurlini a brodé avec un talent d'ouï absent toute affaire d'une historiette de "premier amour" qui n'est pas sans rappeler bien d'autres nouveaux. Talent léger, je l'ai dit, qui cresse son sujet sans y entrer jamais de sorte que l'on oscille sans arrêt entre deux histoires, celle de la fille ou celle du garçon, sans que ni l'une ni l'autre nous satisfasse complètement. Il me semble cependant que c'est l'histoire de la fille qui intéresse particulièrement Zurlini. Il la dessine plutôt qu'il ne la peint. Le portrait manque de pâte bien que, par instant, on devine au delà du résultat l'intention mais jamais, hélas, sans que nous puissions avoir charmante demoiselle aux prises avec son agisme naturel, son bon coeur, sa sensibilité de créature que l'on ne plaint jamais. Quant à l'adolescent, si ses premiers émois sont assez joliment amenés encore qu'enchevêtrés dans des considérations familiales (repondre de l'honneur de son frère lequel a séduit le premier le donzelle et lui a fait des promesses avant de la laisser tomber), on comprend assez mal le dévouement de l'affaire. L'aime-t-il, ne l'aime-t-il pas, comprend-il que son amour est impossible ou a-t-il

été aux pressions de sa famille la noblesse? On ne le saura jamais.

Écarté le scénario qui va de guingois un peu trop fort, le travail cinématographique de Zurlini est honorable. C'est un élève de Visconti. Il aime les beaux appartements et n'omet pas de cadrer un personnage et une statue du 16e siècle quand ce n'est pas un bois tourmenté sur une plage. Voilà un réalisateur élégant. Et à qui l'on doit deux trouvailles un peu laborieuses mais quand même. Un, sur l'air d'"Aida" de Verdi, la demoiselle dont c'est le nom descend un escalier, coiffée d'une serviette de bain ramassée en turban égyptien sans doute sur sa tête. Deux: la fin du film, où avant de la quitter pour toujours l'adolescent remet à l'écluse de son cœur une enveloppe contenant, paraît-il, une lettre; mais ce n'est pas une lettre; c'est de l'argent ainsi qu'il l'a fait deux plusieurs fois. Cette fin donne une certaine consistance au film et le dirige vers la rive des ouvrages pessimistes d'ou l'amour, les bons sentiments, l'espoir sont exclus.

Je n'aimerais pas terminer cette critique sans reconnaître à Zurlini une certaine délicatesse. C'est la contrepartie de sa légèreté. Nous sommes loin de "Il Posto" ou du dernier festival et que l'on n'a pas revu cette saison. Dommage.

Claudia Cardinale, la B.B. italienne, est meilleure comédienne que sa grande sœur. Elle est aussi plus agulente. La jeune Perrin incarnée avec sensibilité l'adolescent.

ADORABLE MENTEUSE AU PARISIEN

Michel Deville ne cherche pas midi à quatorze heures. Son but, c'est de distraire; et il réussit avec "Adorable menteuse", histoire légère traitée légèrement de deux sœurs

si non orphelines, du moins perdues dans "l'enfer parisien", dont l'une (Marina Vlady) cultive le sport de mensonge parce qu'elle trouve, peut-être avec juste raison, que les hommes, tous les hommes, sont des niais et des prétentieux. Jusqu'à jour ou...

Marina Vlady, autrefois dirigée exclusivement par Robert Hossein qui avait mesure à faire d'elle l'anti-comédienne, se dirige un peu et va tranquillement vers la carrière d'une Michèle Morgan. Mais enfin c'est un plaisir de la voir enfin sourire et sauter comme doivent faire toutes les jeunes femmes de son âge.

"Adorable menteuse" est un film de vacances par excellence. On a voulu nous faire rire, on sourit. C'est frais, en tous cas.

DEUX LIVRES

J'ai déjà parlé de nombreux fois de la collection "Cinéma d'aujourd'hui". Deux nouveaux titres viennent de paraître (1). UN ROGER VADIM et un JOSEPH LOSEY.

De Roger Vadim on sait tout: qu'il a été l'inventeur de Brigitte Bardot, que ses films obtiennent avec une régularité désarmante la cote morale "à proscrire", que la critique, après avoir reconnu son authentique talent, l'assomme à chaque nouveau film qu'il sort. Films d'ailleurs choisis soigneusement pour provoquer si possible le scandale. Ce n'est pas une tâche facile que de parler d'un tel homme. C'est d'ailleurs lui faire un honneur dangereux que le mettre sur pages si vite. Maurice Frydland, auteur du livre, s'en sort avec élégance et esprit. Il démystifie le personnage, analyse l'oeuvre sérieusement mais avec tendresse. Je ne pense pas que Vadim en soit grand. Tant pis pour lui.

Au contraire, le Losey de Christian Ledieu sent les Cahiers du cinéma à plein nez. On sait que Joseph Losey a été "redécouvert" et que "The Criminal" passe depuis lors pour un film d'auteur. La chute magistrale d'Ève n'en a été qu'une plus grande surprise. N'aimant pas outre mesure ce que j'ai vu de Losey, j'ai peine à entrer dans ce livre dont le vocabulaire me rebute de par ses tics. On y parle trop de dialectique, de conditionnement, de subjectivité-objectivité, d'apologie de la violence. Il n'empêche que le personnage de Joseph Losey apparaît à lire ces pages comme fort intéressant mais je me méfie toujours de ces critiques qui découvrent brutalement une "oeuvre capitale"... Et je ne comprends que difficilement des phrases de cette eau dans un essai-critique: "Parce que la totalité est au futur, et non au passé, le plan interroge ce qu'il affirme, semble imposer ce qu'en fait il propose (... le spectateur dispose). La mise en scène exalte ce qu'elle contemple, pour nier sa propre fascination, et chaque mouvement s'accompagne de son double". Mais il est vrai qu'un tel langage peut plaire. Aussi bien il ne s'agit de l'oeuvre critique. A qui la faute? mais du style du critique. A qui la faute?

ADORABLE MENTEUSE: Malgré le ton paranoïaque de certains aspects de la civilisation américaine. Des images licencieuses montrent une cote sévère. À proscrire.

AMERICAN THE STRANGE: Le film veut faire réfléchir sur certains aspects de la civilisation américaine. Des images licencieuses montrent une cote sévère. À proscrire.

BATAILLE A GLOODY BEACH: Le film est un jeu de rôle de violence et de cruauté. À proscrire.

BEAUTY AND THE BEAST: Dans le cadre d'une légende, un amour fidèle triomphe d'un pouvoir magique. Quelques images sont de nature à effrayer les enfants. Adultes et adolescents réservés.

BIRDS: Malgré la sensation qu'il provoque, ce film convient à un large public. Adultes et adolescents réservés.

BRAS DE LA NUIT: Les crimes passionnels et l'inceste de l'adultère qui traitent de l'inceste comme un meurtre et prétend se racheter par le suicide sont autant de thèmes classiques qui obligent à déconstruire le film. À proscrire.

COMME DIEU MA FAITE: L'évolution du personnage central est traitée avec finesse. Des situations délicates font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

DAVID AND LISA: À travers l'étude d'un cas pathologique, ce film montre l'importance de la santé et de la compréhension dans les relations humaines. Adultes et adolescents réservés.

DIVISION BRANDENBURG: Ce film contient une accumulation de violence salissante même dans le cadre de la guerre. À proscrire.

DR. NO: L'oeuvre libre présentée comme une chose normale et des images suggestives montrent des réserves. Adultes, des réserves.

ESCAPE FROM EAST BERLIN: Ce film condamne le cynisme et met en valeur la solidarité humaine. Tous réservés.

COTE MORALE DES FILMS

(Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion)

ADORABLE MENTEUSE: Malgré le ton paranoïaque de certains aspects de la civilisation américaine. Des images licencieuses montrent une cote sévère. À proscrire.

AMERICAN THE STRANGE: Le film veut faire réfléchir sur certains aspects de la civilisation américaine. Des images licencieuses montrent une cote sévère. À proscrire.

BATAILLE A GLOODY BEACH: Le film est un jeu de rôle de violence et de cruauté. À proscrire.

BEAUTY AND THE BEAST: Dans le cadre d'une légende, un amour fidèle triomphe d'un pouvoir magique. Quelques images sont de nature à effrayer les enfants. Adultes et adolescents réservés.

BIRDS: Malgré la sensation qu'il provoque, ce film convient à un large public. Adultes et adolescents réservés.

BRAS DE LA NUIT: Les crimes passionnels et l'inceste de l'adultère qui traitent de l'inceste comme un meurtre et prétend se racheter par le suicide sont autant de thèmes classiques qui obligent à déconstruire le film. À proscrire.

COMME DIEU MA FAITE: L'évolution du personnage central est traitée avec finesse. Des situations délicates font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

DAVID AND LISA: À travers l'étude d'un cas pathologique, ce film montre l'importance de la santé et de la compréhension dans les relations humaines. Adultes et adolescents réservés.

DIVISION BRANDENBURG: Ce film contient une accumulation de violence salissante même dans le cadre de la guerre. À proscrire.

DR. NO: L'oeuvre libre présentée comme une chose normale et des images suggestives montrent des réserves. Adultes, des réserves.

ESCAPE FROM EAST BERLIN: Ce film condamne le cynisme et met en valeur la solidarité humaine. Tous réservés.

PIERRE BOULEZ:...

(Suite de la page 11)

Plusieurs seront surpris d'apprendre que le musicien n'habite plus la France mais l'Allemagne, plus précisément à Baden-Baden. Dans cette ville d'eaux, se trouvent les studios de la Sudwestfunk — la radio allemande du sud-ouest. L'orchestre de ce poste est l'un des meilleurs d'Europe, particulièrement pour l'exécution de la musique contemporaine.

Cet orchestre admirable a été formé par Hans Rosbaud, nous dit Pierre Boulez, "et je l'ai à ma disposition pour une période de répétitions quasi illimitée. Je prépare ainsi environ quatre concerts par an, voués à la musique contemporaine".

Mais la France n'oubliera pas Pierre Boulez, ne serait-ce qu'à cause des tapageuses créations de quelques-unes de ses oeuvres antérieures, comme Le Soleil des Eaux et Le Marteau sans Maître, sur des poèmes de René Char, créées à Paris en 1950 et 1955 respectivement.

Il est indiscutable que Boulez occupe maintenant une place au premier rang de la jeune musique européenne. Elève de Messiaen, de Madame Arthur Honegger et de René Leibowitz, il sortit du Conservatoire de Paris en 1945 avec plusieurs premiers prix. C'est Honegger qui le présenta à Jean-Louis Barrault et sa nomination comme directeur de la musique de la troupe du Théâtre Marigny fut le début d'une longue collaboration avec le célèbre acteur et metteur en scène, qui amena en janvier 1954 la fondation des Concerts du Petit-Marigny, consacrés

à la musique contemporaine. Ces concerts portent maintenant le nom de "Domaine Musical" et grâce à eux, un grand nombre de partitions nouvelles ont été jouées, venant de tous les coins de l'Europe et de l'Amérique. En mars dernier, Cantique de Durées, une oeuvre du jeune compositeur canadien Gilles Tremblay était jouée aux concerts du Domaine musical, qui se tiennent maintenant au Théâtre de France, l'ancien Odéon.

Il suffit de jeter un coup d'oeil dans les revues musicales internationales pour s'apercevoir que les oeuvres de Boulez sont entendues régulièrement dans plusieurs pays. Au festival de Donaueschingen, Boulez présentait il y a quelques mois la version finale de son oeuvre la plus importante, Pli selon pli: Un portrait de Mallarmé.

Fasciné par les rapports entre la poésie et la musique, Boulez est en quelque sorte la contrepartie musicale du grand symboliste français, dont la phrase "jamais un coup de dé n'abolira le hasard" pourrait être considérée comme représentant l'essence de son esthétique.

La venue de Boulez à Montréal représente donc un événement et il est dommage qu'elle n'ait pas donné lieu à un concert public. Ce sera sans doute fait au cours de la saison prochaine, ou la suivante, car Pierre Boulez a été invité par plusieurs grands orchestres américains, notamment celui de Cleveland qui passe maintenant pour l'un des meilleurs du continent.

FORTY POUNDS OF TROUBLE: Le film révèle une conception légère du mariage aisée cependant dans l'atmosphère d'une comédie. Adultes.

HOW THE WEST WAS WON: Ce film rend hommage au courage et à la persévérance des pionniers de l'Ouest américain, sans oublier les détails de certains d'entre eux. Adultes et adolescents réservés.

JULES ET JIM: Ce film présente une conception de la vie où les valeurs morales sont faussées. Le libertinage et les relations adultes sont considérées comme choses normales. À déconseiller.

LAWRENCE OF ARABIA: Le caractère biographique du film atténue la portée de quelques actes de cruauté de la part du héros qui par ailleurs fait preuve de belles qualités humaines. Adultes et adolescents réservés.

GIRL WITH A SUITCASE: THE: Le thème du film, fort délicat, est traité avec assez de tact et d'une manière positive. La présentation de scènes difficiles chez certains personnages fait réserver l'ensemble aux seuls adultes. Adultes.

ROBERT LOYD'S WORLD OF COMEDY: Ce film constitue un divertissement pour tous les publics. Tous réservés.

HOMME DE LA FRONTIERE: L'oeuvre présente une action bien menée. À proscrire.

HORRIBLE DOCTEUR ORLOFF: Le film baigne dans un atmosphère malsaine de cruauté sadique. Adultes, des réserves.

HOW THE WEST WAS WON: Ce film rend hommage au courage et à la persévérance des pionniers de l'Ouest américain, sans oublier les détails de certains d'entre eux. Adultes et adolescents réservés.

JULES ET JIM: Ce film présente une conception de la vie où les valeurs morales sont faussées. Le libertinage et les relations adultes sont considérées comme choses normales. À déconseiller.

LAWRENCE OF ARABIA: Le caractère biographique du film atténue la portée de quelques actes de cruauté de la part du héros qui par ailleurs fait preuve de belles qualités humaines. Adultes et adolescents réservés.

GIRL WITH A SUITCASE: THE: Le thème du film, fort délicat, est traité avec assez de tact et d'une manière positive. La présentation de scènes difficiles chez certains personnages fait réserver l'ensemble aux seuls adultes. Adultes.

ROBERT LOYD'S WORLD OF COMEDY: Ce film constitue un divertissement pour tous les publics. Tous réservés.

HOMME DE LA FRONTIERE: L'oeuvre présente une action bien menée. À proscrire.

MADAME: acte proscrit. À déconseiller.

MEFISTO-VOLU PHILETIS: Ce film traite de la lutte dans le milieu du vice commercialisée comme des actes de violence excessive, des propos crus et des images suggestives. À déconseiller.

MIND BENDERS: THE: acte proscrit. Adultes.

MIRACLE DES LOUPS: Le courage du héros fait triompher la cause de la justice contre la rébellion. En dépit de quelques détails légers et de quelques scènes impressionnantes, le film peut être vu par tous les publics. Tous réservés.

MIRACLE OF THE WHITE STAIRS: Ce film met en valeur la sincérité et l'humanité pour servir l'oeuvre à laquelle il a voué sa vie. Tous réservés.

SERGEANT X: acte proscrit. Adultes.

SEVEN CAPITAL SINS: L'histoire avec laquelle on traite les valeurs morales et des images indécentes fait de ce film un spectacle dissolvant. À proscrire.

LE RIDEAU VERT
CE SOIR, 8H.30
Dim. 2 h. 30 et 7 h. 30
LES GLORIEUSES
Comédie de Roussin
avec Gilles Pelletier, Catherine Bégin, Georges Carrère, Mimi d'Estée, Lucie de Vienne, Rose Rey-Duiz, Mariette Duval, Rita Imbeault
Mise en scène: Jean Faucher
AU STELLA - VI. 4-1793

THEATRE DE L'ANSE
Tous les soirs sauf lundi
LES SPECTACLES JEANMER
présentent
NINA
comédie de A. Roussin
avec DENISE PELLETIER, JEAN DUCELLE, ANDRÉ CAULOUX
AU VAUDREUIL INN
DORION - Route 2-17
Montréal: UN. 1-2206
Dorion: 234-3441

Horaires des spectacles
THEATRE
AVENUE - "The Mind Benders" - 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.25 - 9.40
"Le Pope, John The 25th" - 3.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25
BIJOU - "Division Brandebourg" - 12.00 - 2.25 - 4.30 - 6.35 - 8.40
"Le Miracle des Loups" - 1.35 - 3.00 - 4.35
CANADIEN - "Comme Dieu m'a faite" - 12.00 - 2.25 - 4.30 - 6.35 - 8.40
"Le Miracle des Loups" - 1.35 - 3.00 - 4.35
CAPITOL - "Dr. No" - 10.00 - 12.00 - 2.40 - 4.55 - 7.15 - 9.30
"Jules et Jim" - 3.30 - 10.00; sam., 5.00 - 7.30 - 10.00; dim., 3.00 - 5.00 - 7.30 - 10.00 - Salle Eisenhower
"Amant de cinq jours" 7.30 - 10.00, sam., 3.00 - 7.30 - 10.00, dim., 3.00 - 5.00 - 7.30 - 10.00
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE - salle Alain-Renaudie - "Jules et Jim" - 3.30 - 10.00; sam., 5.00 - 7.30 - 10.00; dim., 3.00 - 5.00 - 7.30 - 10.00 - Salle Eisenhower
"Amant de cinq jours" 7.30 - 10.00, sam., 3.00 - 7.30 - 10.00, dim., 3.00 - 5.00 - 7.30 - 10.00
CINEMA
ALOUETTE - "Bitter Sweet" - 2.00 - 4.00 Dim., 2.00 - 4.00
A LA BOULANGERIE
Pour les enfants 4 à 12 ans
\$140 De Lanaudière
LA FARCE DES MOUTONS
Dernières représentations: sam. dim.: 2 h. 30 - LA. 3-2454
CE SOIR 8.30
Enfants de 10 ans admis aux matinées
mer. 2 h., sam. et dim. 1 h.
METRO GOLDWYN MAYER et
GONERAMA
présentent
HOW THE WEST WAS WON
"TECHNICOLOR"
MAT. MER. SAM. et DIM. DIM. 4 M. M.
8 H. 30 tous les soirs et dimanches
SALLE CLIMATISÉE
CINERAMA IMPERIAL
1480 BUREAU, Montréal - Tel: AV. 8-7100
RESERV. : AV. 8-5603
LA PASSION CHARNELLE et ses conséquences conduit un policier au SUICIDE
UN TOURBILLON D'ACTION et d'aventures INFERNALES
sergent X
DANIELLE DARRIEUX ROGER HANIN
FRANÇOIS RIVOLI GRANADA PAPINEAU
CLIMATISÉ CLIMATISÉ CL. 5-5000 LA. 1-4800
Emotions!
CE SOIR 8 h. 15 (Excepté le dimanche)
BLUE BONNETS

ELYSÉE CINEMA DESSAI
25 C. MILTON W.
MTL. VIZ-8053
SALLE RESHAIS
JEANNE MOREAU
dans un film de
FRANÇOIS TRUFFAUT
Jules et Jim
SALLE EISENHART 9e S.
L'AMANT DE CINQ JOURS
JEAN-PIERRE CASSI
JEAN SERRE
16e et dernière semaine

jours du cinéma tchécoslovaque
14 au 20 juin, COMEDIE CANADIENNE, UN. 1-3339

Table with columns: DATES, 2.30 HRES P.M., 6.00 HRES P.M., 9.15 HRES P.M. and rows for days of the week (Vendredi to Samedi) listing film titles and times.

GIANTS
Quelquefois chaque homme peut être remarquable...
ELIZABETH TAYLOR
ROCK HUDSON - JAMES DEAN
GEORGE STEVENS
LOEWS
HORAIRE: 9.45, 1.10, 4.35, 8.05
A L'AFFICHE

ADORABLE MENTEUSE
JEUNESSE! AMOUR! GAITE!
MARINA VLADY
Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE

72 Capital Sins
Un souffle français... un peu épice!
Nouveau regard sur sept vieux péchés...
qui ne sont pas exclusivement français.
HORAIRE: 1 h. - 3 h. - 5 h. - 7 h. - 9 h. - 11 h.

A LA BOULANGERIE
Pour les enfants 4 à 12 ans
\$140 De Lanaudière
LA FARCE DES MOUTONS
Dernières représentations: sam. dim.: 2 h. 30 - LA. 3-2454

CE SOIR 8.30
Enfants de 10 ans admis aux matinées
mer. 2 h., sam. et dim. 1 h.
METRO GOLDWYN MAYER et
GONERAMA
présentent
HOW THE WEST WAS WON
"TECHNICOLOR"
MAT. MER. SAM. et DIM. DIM. 4 M. M.
8 H. 30 tous les soirs et dimanches
SALLE CLIMATISÉE
CINERAMA IMPERIAL
1480 BUREAU, Montréal - Tel: AV. 8-7100
RESERV. : AV. 8-5603

LA PASSION CHARNELLE et ses conséquences conduit un policier au SUICIDE
UN TOURBILLON D'ACTION et d'aventures INFERNALES
sergent X
DANIELLE DARRIEUX ROGER HANIN
FRANÇOIS RIVOLI GRANADA PAPINEAU
CLIMATISÉ CLIMATISÉ CL. 5-5000 LA. 1-4800

Emotions!
CE SOIR 8 h. 15 (Excepté le dimanche)
BLUE BONNETS

ELYSÉE CINEMA DESSAI
25 C. MILTON W.
MTL. VIZ-8053
SALLE RESHAIS
JEANNE MOREAU
dans un film de
FRANÇOIS TRUFFAUT
Jules et Jim
SALLE EISENHART 9e S.
L'AMANT DE CINQ JOURS
JEAN-PIERRE CASSI
JEAN SERRE
16e et dernière semaine

SEMAINES MUSICALES
à LA POUDRIÈRE
de l'île Ste-Hélène
Les 16, 17, 18, 29 et 30 juin:
Orchestre de dix-sept musiciens sous la direction de JACQUES BEAUDRY
Mozart: Symphonie No. 29-R.211
Diverzimento No. 15 - R.287
Haydn: Symphonie No. 40
"La Passion"
"Symphonie" No. 48
"Les Adieux"
Les 19 et 20 juin:
Les "TUDOR SINGERS" interpréteront des chansons françaises, anglaises, et allemandes de cette époque
Les 21, 22, 26 et 27 juin:
Marie DUCHESNE - Mélo
Kelsey JONES - clarinet
Les huit sonates pour flûte et clarinet de J.S. Bach
Les 23, 24 et 25 juin:
Quatuor de Jazz
Sous la direction de YVES L'ANDRY
Les 26 et 27 juin:
Don HABIB contrebas
Roger SIMARD percussions
YVES L'ANDRY: vibraphone
Le 28 juin:
Kenneth GILBERT - clarinet
Ouvres de Bach, Copernic, Scarlatti
\$2.00 - \$2.50 - \$3.00 - \$3.50
DERNIERE SEMAINE
"OCCUPE-TOI D'AMELIE"
RESERVATIONS: LA. 4-0821

La vie des Arts...

par Laurent Lamy

- Klaus Spiecker chez Denyse Delrue
• Gaucher, à la Galerie Agnès Lefort

Au premier abord, les oeuvres de Klaus Spiecker peuvent dérouter et même rebuter, car nous avons peu de peintres ici qui poursuivent des démarches parallèles à la sienne.

Ses dessins à la plume ou au crayon ne présentent d'ailleurs aucune analogie avec ce que nous avons vu de lui, l'an dernier; rien ne rappelle ici les compositions terreuses et compactes, les couleurs sombres dans lesquelles il se cantonnait.

Sans faire l'expérience d'un géométrisme rigide et hermétique tel que le pratiquent Molinari et Goguen par exemple, Spiecker travaille dans le rigoureux, le détachement qui sont communs aux oeuvres des disciples de Mondrian.

Un vent de clarté, de pureté a soufflé fortement sur l'inspiration de Spiecker. Et rien de compassé, de trop scier, n'apparaît dans son travail actuel. Au contraire, on y lit une approche sérieuse de l'espace, une réussite dans la superposition des plans, une conquête des volumes.

L'organisation est simple, simpliste quelquefois, néanmoins pas de sensation d'ennui, car une harmonie naît des taches qui vibrent légèrement.

Ses jeux de lignes, de droites, de points de baguettes créent un univers enchevêtré, hallucinant quelquefois par la répétition volontaire des motifs uniformes. Avec très peu de moyens, en utilisant un minimum de couleurs, (bleu, noir, rouge), Spiecker arrive à des transpositions assez saisissantes, à une animation progressive en représentant sans cesse tel visage, tel nu, en s'appliquant à capter tel mouvement, telle attitude.

Dans ce travail très sérieux, minutieux et patient à l'extrême, sans être toutefois trop cérébral, je vois une source d'enrichissement pour cet artiste. De la même manière que les peintres figuratifs progressaient en représentant sans cesse tel visage, tel nu, en s'appliquant à capter tel mouvement, telle attitude.

Dans ce travail, on peut voir aussi une possibilité d'inspiration pour les arts appliqués, les papiers peints, les tentures ou la publicité par exemple...

En résumé, une exposition à voir, parce qu'elle porte témoignage d'une expérience picturale vécue d'une manière souple et tout à fait personnelle.

Les 21 gravures de Gaucher datant de 1959 à 1963, qui sont présentées à la Galerie Agnès Lefort, composent une petite rétrospective, de ses oeuvres. L'évolution du graveur est sensible, à partir des oeuvres d'ombres et de lumières, jusqu'au travail très poussé du relief et aux oeuvres actuelles qui sont un aboutissement intéressant de ces années de recherches.

C'est avec plaisir que l'on voit les premières gravures de Gaucher, alors que son besoin de cerner l'espace apparaît déjà avec netteté. Dans les oeuvres ultérieures, il faut apprécier le travail de recherches sur les textures, car l'intérêt vient surtout des masses granuleuses et des reliefs prononcés. Exécutées avec une précision remarquable, ces études de matières ont conduit Gaucher à une maîtrise technique certaine. Le métier est là. Mais l'invention a été alors le plus souvent déficiente. La carence de ces gravures tient principalement à la composition. Les taches qui ont peu de relations entre elles, se trouvent éparpillées sur la toile. Pour si belles qu'elles soient en elles-mêmes, et en dépit de leur technique parfaite, ces précieuses textures ne suscitent que peu d'émotion. Certaines taches sont tout à fait figuratives et collent à la réalité sans ajouter quoi que ce soit à ce que nous en connaissons déjà. Un bloc de granit est ainsi reproduit avec une fidélité étonnante, sans que soit faite la moindre part au mystère ou à la fantaisie. Il y a là une preuve incontestable de l'habileté, de la virtuosité du graveur. Une exception de qualité toutefois: "Par un beau clair de lune", à cause de la composition en triangle de volumes aux formes inattendues, suspendues dans l'espace.

Cette période pendant laquelle Gaucher a oeuvré uniquement sur les textures et les reliefs a été cependant fructueuse et nous en voyons maintenant les résultats. Tout ce travail se trouve incorporé, utilisé dans des gravures bien ordonnées, où l'espace et le vide sont devenus des éléments de la gravure.

Comme chez certains peintres où la toile (ou le grain de la toile) font partie du tableau, chez Toulouse-Lautrec par exemple, le papier dans les gravures de 1963 de Gaucher, perd son rôle de support pour devenir vide ou plein. Dans "Sons" et "Honde", les taches créent une profondeur réelle grâce à la technique du papier repoussé et aussi grâce aux contrastes délicats des noirs, des gris et des blancs.

Dans ces recherches épurées, d'une solide simplicité, apparaît le meilleur de l'oeuvre de Gaucher. D'ailleurs, l'ensemble de l'exposition possède de l'unité et de la tenue.

la Télévision par Monique BOSCO

Alors que, depuis des années et des années, La Revue des arts et des Lettres est inscrite à l'horaire de CBF, à CBFT les programmes consacrés à l'actualité artistique ont connu bien des aléas. Histoire de régler le problème de manière péremptoire, on avait même supprimé, purement et simplement, cette malheureuse émission incriminée de toutes parts. Dans un bel accès de courage, on l'a quand même réintégré à l'horaire de Radio-Canada sous le nom de Présence de l'Art.

Donc, j'ai regardé Présence de l'Art mercredi dernier ainsi que le mercredi précédent. Le grand problème, dans une émission de ce genre, c'est le problème du choix. Choix des invités, des sujets. Au tout début de la série, on semblait justement ne pas pouvoir se résigner à faire un choix ni le tri nécessaire. Tout y passait, à une

allure vertigineuse. L'autre semaine, par contre, seulement deux entrées étaient présentées au cours de cette demi-heure. Une fascinante interview du Père Ernest Gagnon — dont on vient de rééditer l'ouvrage L'Homme d'ici — admirablement photographié. Du très beau travail de caméra, comme on en voit rarement dans les émissions dites "sérieuses", vit, plein d'invention, de rythme, utilisant au maximum toutes les ressources de l'image. Je ne sache pas que l'on fasse mieux à Lectures pour tous.

Et ceci m'amène justement à la deuxième partie de l'émission. Donc, cette seconde partie du programme était consacrée aux analyses de Max-Pol Fouchet. Personnellement, c'est justement la partie de l'émission française Lectures pour tous que j'aime le moins. Il me semble toujours que Max-Pol Fouchet

se sert à des fins personnelles de la littérature et du livre dont il parle. C'est à dire qu'au lieu de s'effacer derrière son sujet, c'est ce sujet même qui lui sert en quelque sorte de tremplin pour effectuer son numéro. Le livre à l'étude n'est que le prétexte de ce divertissement.

Ainsi, pour nous présenter un livre japonais, la Confesimpudique, il nous a raconté avec force détails tous les détails scabreux d'une intrigue dont il nous avait lui-même qu'ils n'avaient guère d'importance. C'est là, à mon avis, dénaturer tout le sens d'une oeuvre. Pour ce qui est des autres rubriques de Lectures pour tous, il faut encore aller les chercher à midi trente, le dimanche, à Ici Paris. Je suppose qu'il ne sert à rien de protester et que, même durant la canicule, on la maintiendra encore à cette heure malcommode même si les heu-

res de la soirée sont d'une lamentable pauvreté.

Ce mercredi-ci, par contre, Présence de l'Art présentait diverses rubriques et réussissait justement à établir cet équilibre toujours si difficile entre les différentes manifestations artistiques qui peuvent nous solliciter, peinture, sculpture, cinéma, théâtre, etc.

Il est bon, justement, qu'une émission comme celle-là évite soit la spécialisation excessive et le dialogue pour "Initiés" soit le calendrier-kaléidoscope où l'on fourre un peu de tout à la bonne franquette. Le ton simple et charmant des deux animateurs, René Larochelle et Michel Garneau, ainsi que la réalisation nerveuse de Gilles Derome sont certainement pour beaucoup dans la réussite de cette émission que Radio-Canada maintiendra à son horaire, on ose l'espérer.



HORAIRES DE LA TELEVISION

SAMEDI, LE 8 JUIN

Table of TV schedules for Saturday, June 8th, listing channels (CBFT, CFCF, CBMT, CFTM-TV) and program times.

DIMANCHE, LE 9 JUIN

Table of TV schedules for Sunday, June 9th, listing channels (CBFT, CFCF, CBMT, CFTM-TV) and program times.



Advertisement for Galerie Libre, featuring artists Denis Robert, Pierre Faucher, Gaston Peti, and G.L. Don. Address: 2100, rue Crescent.

Advertisement for Galerie Camille Hébert, listing various artists and their works. Address: 3075, Bishop.

Advertisement for Continental Galleries, showcasing Canadian and European artworks. Address: 1450, rue Drummond.

Large advertisement for Radio-Canada Music, featuring the 95.1 FM frequency and listing various musical programs.

LES EXPOSITIONS

GALEIE ART-TEC -- (278 ouest, Sherbrooke) "Owen Chicoine" -- Jusqu'au 29 juin. Tous les jours de 9h à 5h, sauf dimanche. Merc., soir 8h à 10h.
GALEIE DENYSE DELRUE -- (2080 Crescent) "Klaus Spiecker" -- Jusqu'au 9 juin. Lundi au samedi 11h a.m. à 6h p.m. merc., soir 8h 30 dim., 2 à 6h.
GALEIE LA MANSARDE -- (1558 St-Denis) 3e, "Noordhoek-Hegi et Pierre Heyvaert".
PENTHOUSE GALLERY -- 4150 ouest, Sherbrooke "Gérard Robitaille". Jusqu'au 21 juin. De 10h a.m. à 6h p.m.
GALEIE ARS CLASSICA -- (1454 ouest, Sherbrooke) "Alexis Chiracoff", jusqu'au 15 juin.

Téléselection

Le samedi 8 juin 1963
• Des 10 h 30 du matin, à la radio, l'Université radiophonique internationale.
• A Images de Canada, à la radio, à midi, les sciences biologiques, avec Serge Lapointe.
• A L'Heure de l'opéra, à la radio, à 2 heures, le Roi d'Ys, de Lalo, avec Janine Micheau, Henri Legay, les chœurs et l'orchestre de la RTF.
• Le roman de la science, à la télévision, à 5 h., sera consacré à Georges Boole, mathématicien.
• A Caméra 63, à 7 h 30, la 100e anniversaire de la Croix-Rouge. Animateur: Lucien Côté. Interview de Léopold Boissier, président international de la Croix-Rouge française, et du colonel R.S. Fisher, commissaire de la division du Québec.
• A la radio, à 8 h., Rencontres françaises, avec Jean Casso, Louis Martin-Chauffier et Pierre de Grandpré.
• A la télévision, à 8 h., Jeunesse oblige. Guy Boucher accueillera Pauline Julien et Pierre Brabant à l'Auberge "le Petit Bonheur", au lac Québécois.
• Billet de faveur, à 8 h 30, présente: Je ne voulais pas être un nazi, avec Juliette May-

Advertisement for Dominion Gallery, featuring a painting by Emile Zola. Address: 1438 ouest, Sherbrooke.

Cinéma tchécoslovaque...

les Journées du cinéma tchécoslovaque prendront tout leur aspect à d'autres semaines similaires. C'est donc par Montréal que le cinéma tchécoslovaque rentre en Amérique. Vous demanderez: quel film dois-je voir? Vous avez pensé à "Un jour, un chat", parce que Cannes vient de l'applaudir, de le couronner et, vous fiant sur leurs réputations, vous avez choisi les films de Trnka et de Poljar. Les autres films! Bien sûr ce ne sont pas tous des chefs-d'oeuvre et vous serez conquis au plaisir de découvrir, avec les autres cinéphiles, les lumières et les ombres dans un panorama eclectique. Mais le cinéma, comme quel qu'un le disait, c'est aussi ceux qui le font. Assés à la Comédie Canadienne vous pouvez ren-

Programme de Radio

Table of radio programs for Saturday, June 8th, listing stations (CBF, CBM) and program times.

Dimanche, le 9 juin

Table of radio programs for Sunday, June 9th, listing stations (CBF, CBM) and program times.

Dimanche, le 9 juin

Table of radio programs for Sunday, June 9th, listing stations (CBF, CBM) and program times.

Advertisement for Ritz Garden, featuring a drawing of a garden structure and text: "TERRASSE NOUVELLEMENT DECOREE".

Large advertisement for Ritz-Carlton Hotel, featuring the Ritz Garden logo and text: "OUVERT POUR LE DEJEUNER AUJOURD'HUI, 8 JUIN".

L'univers féminin

SITUATION ECONOMIQUE DE LA FAMILLE EN ABITIBI

III. - Causes profondes du déséquilibre budgétaire; quelques remèdes et suggestions, par Jocelyne Dugas de "La Frontière" de Rouyn

Un économiste rencontré pendant cette enquête attribue à quatre causes le profond déséquilibre actuel de l'économie du pays, tant sur le plan de l'individu que sur celui de la masse:

1. Refus de discipline personnelle et sociale;
2. tactiques néfastes de l'electoralisme (promesses illusives, propagande éhoulée, etc.);
3. absence d'esprit chrétien dans le monde des affaires; inexistence, en particulier, du sens des responsabilités, du sens moral;
4. problème de production: le Bulletin de février dernier de la Banque Canadienne Nationale impute "la faiblesse chronique de

l'économie canadienne à son manque de croissance depuis 1956, ce qui explique en partie la persistance du chômage". Notre problème n'est pas un problème d'argent, c'est un problème de production. "Notre régime fiscal et nos pratiques commerciales n'ont guère évolué, de sorte que nos coûts de production élevés empêchent les produits canadiens de trouver preneurs aussi facilement qu'on pourrait le souhaiter." Produire davantage et développer chez nous des industries secondaires, voilà une des premières solutions à envisager. Quelles sont les autres?

Les solutions sont multiples. Pour certains salariés, il faudra faire machine arrière et repartir à zéro. Pour d'autres, il est encore temps de freiner avant d'être pris pour de bon dans l'engrenage. Mais qui leur tendra la perche? Que faut-il faire?

LE CREDIT N'EST PAS A BANNIR COMPLETEMENT

Le crédit, dans certains cas particuliers, tels que l'achat d'une maison ou d'autres acquisitions indispensables et urgentes, n'est pas un mal, il est légitime. Mais on ne doit pas s'en servir pour satisfaire tous ses besoins courants: il faut pouvoir faire la différence entre les "bonnes dettes" et les "mauvaises dettes"; nous dit un de nos informateurs, "ces dernières étant celles qu'on contracte à plusieurs endroits à la fois et pour toutes sortes de raisons, sans contrôle". Mais alors, se demandera-t-on, qu'est-ce qu'un homme qui jouit d'un excellent crédit? "C'est celui qui administre bien ses affaires, a un emploi stable, acquitte ses factures promptement et peut rembourser un prêt." Celui-là, quand il a besoin d'un emprunt pour une bonne raison, peut s'adresser soit à une banque, soit à une caisse d'épargne, bref à des sources où il n'aura pas à payer un intérêt excessif. Evidemment, ces entreprises ne sont pas des institutions de charité, et on leur en voudrait de prêter de l'argent sans la moindre garantie, du moins morale, parce qu'après tout leur capital représente pour une bonne part les épargnes de leurs clients.

LES BANQUES

Les banques se disent surprises que les épargnants ne se prévalent pas davantage de certaines de leurs offres telles que les prêts pour l'amélioration de la propriété, prévus par la Loi nationale sur l'habitation, à du 6% d'intérêt seulement. Dans le domaine des petits prêts, elles exigent un intérêt supplémentaire qui couvre une assurance-vie advenant la mort de l'emprunteur avant acquittement complet de sa dette. De nos jours, les banques font une grosse concurrence aux maisons de finance. Elles sont de plus en plus intéressées au domaine des prêts personnels. Il va de soi que leur but premier, cependant, est d'encourager l'épargne. Leurs profits retournent à leurs actionnaires.

LES CAISSES POPULAIRES

Même chose pour les Caisse populaires, avec cette différence que les profits, ce sont leurs déposants qui les encaissent sous forme de bonis sur leurs

parts sociales. Les Caisse sont des institutions coopératives d'épargne et de prêts, système qui a donné au Québec de si magnifiques résultats dans le domaine de l'administration du budget familial et de l'encouragement à l'épargne, par la fondation des caisses scolaires, des caisses de prévoyance de la J.O.C. ou des caisses d'établissement rural, etc. Pour ce qui est du crédit, seul le sociétaire peut emprunter à sa caisse. Sur billet, il peut le faire (à la caisse de Rouyn) jusqu'à concurrence de \$2,000 et payer un intérêt annuel de 7% sur le solde impayé, soit généralement TROIS FOIS MOINS CHER que s'il emprunte d'une compagnie de finance. On se demande parfois comment se comparent les Caisse avec les banques: elles prennent moins de risques que ces dernières parce que, advenant une perte à cause de l'insolvabilité d'un emprunteur, chaque caisse, étant autonome, en supporte seule les conséquences. Sur le plan local, notre informateur est d'avis qu'il serait difficile d'améliorer beaucoup la situation sans danger pour les épargnes des sociétaires, quoique les Caisse soient en train d'évoluer sur ce point dans certaines régions de la Province.

LES MAISONS DE FINANCE

Pour être objective, notre enquête se doit de faire état de certains arguments portés à notre attention par un informateur versé dans les questions de crédit. Ainsi, nous dit-il, il est vrai que les compagnies de finance demandent un intérêt élevé. Mais l'argent qu'elles prêtent pour se comparer à une marchandise (robe ou chapeau, par exemple) sur laquelle le marchand prendrait un profit de 33% ou 50%, qui serait inclus dans le prix de vente. De plus, les frais d'administration de ces entreprises sont considérables: émolument de leurs nombreux employés, qu'ils ne pourront jamais remplacer par l'automatisation puisque le contact personnel est indispensable à la bonne marche de l'affaire; il y a aussi la location de bureaux, etc.

D'ACCORD, MAIS...

D'accord, mais une autorité en la matière fait remarquer que, d'après leur cote à la Bourse, la valeur des actions des compagnies de finance a, dans bien des cas, triplé et même quadruplé depuis huit ou neuf ans. Or, on ne doit pas oublier que la valeur d'actions à la Bourse est en relation directe avec les profits — ou les possibilités de profits — d'une

compagnie; autrement, la cote reste stationnaire. Les maisons de finance se comparent plus qu'avantageusement, à ce point de vue, aux autres industries du pays: durant la même période, de grosses industries minières ont vu accroître du double la valeur de leurs actions, et certaines banques, de la moitié. Tandis que pour les compagnies de finance, nous le répétons, elle a TRIPLE ET MEME QUADRUPLE.

UNE CAMPAGNE D'EDUCATION INDISPENSABLE

Tous nos informateurs s'accordent pour souhaiter qu'une campagne d'information et d'éducation se fasse au plus tôt dans notre région. L'opinion publique, une fois alertée, devient une valeur déterminante, et capable de faire pression sur le législateur et de le forcer à amender certaines lois qui constituent une porte ouverte aux abus. Voici en vue de cette campagne quelques recommandations faites par nos informateurs:

a) Sur le plan légal:

Demander au gouvernement fédéral de réduire le taux d'intérêt permis par la Loi des petits prêts (2% par mois).

b) Sur le plan social:

Faire pression sur l'Etat pour l'établissement de brève échéance d'un plan d'assurance-santé; plus d'honoraires de médecins, de frais d'anesthésie ou de médicaments à payer pour le citoyen. Cela équivaudrait à faire disparaître le tiers des dettes du petit salarié. On sait que, d'après une récente enquête commanditée par les Caisse populaires, 58 p.c. des travailleurs s'endettent.

Multipliez les caisses scolaires au niveau primaire et surtout secondaire. Nos associations parents-maîtres locales pourraient s'occuper de cette suggestion. Enfin, développer l'enseignement de l'économie à l'école à tous les

niveaux et surtout à celui de l'université. Le rapport de la Commission Parent va sans doute étudier le problème.

c) Sur le plan du travail.

Multiplier les caisses de prévoyance de la J.O.C. et les Caisse d'établissement rural qui, à un jeune sur le point de se marier et de s'établir, permettent de profiter du fruit de ses économies de sa jeunesse, et de jouir d'un meilleur crédit advenant la nécessité d'un emprunt pour son établissement.

d) Sur les plans conjugal et familial

Poursuivre le travail d'éducation amorcé au Cours de préparation au mariage, qui constitue une seule séance à l'école de l'Administration du budget du futur foyer. Les jeunes couples devraient, s'ils le désirent, pouvoir se faire suivre et conseiller à cet égard durant leurs premières années de mariage. Enfin, la dernière recommandation — sans aucun doute la plus urgente est le lancement de COURS D'ASSAINISSEMENT DES FINANCES FAMILIALES, brefs, concis, facilement assimilables et conçus à partir du vocabulaire même des gens et de leurs problèmes individuels. Le modèle de cours est certainement celui d'André Laurin, spécialiste de la C.S.N. qui a accompli un merveilleux travail au Lac-St-Jean.

S. O. S. POUR DES MONITEURS

Cette série de cours peut être donnée tout d'abord à un groupe restreint de personnes dont certaines, les "moniteurs" bénévoles, retranmettent la contenu dans leur milieu. On peut en même temps les diffuser à la télévision. "Le but des cours est d'abord d'enseigner aux gens à vivre selon leurs moyens, faire le bilan de leurs obligations, solutionner leurs problèmes de dettes, puis, par un budget bien équilibré recouvrer l'équilibre financier et, dans la majorité des cas, un bonheur et une paix qu'ils ne connaissaient pas auparavant". Quand on songe qu'en moins de deux mois, au Saguenay, 5,000 familles ont été sauvées du désastre, et que 1,500 couples ont suivi les cours jusqu'à présent, on ne peut s'empêcher de rêver aux résultats probables de cette initiative.

Notre espoir: que des associations locales se chargent de faire venir au plus tôt des spécialistes pour mettre sur pied immédiatement ces séries de cours afin d'éduquer notre population.

FIN



La collection d'automne Miss Sun Valley vous présente cet ensemble composé d'une robe de linage rouge bourgogne accompagnée d'une veste de cuir, sans manche, droite, dans une nuance de rose. Un ensemble jeune pour l'étudiante de septembre.

Connaissez-vous Madame "A"?

(PA) — Une grand-mère comptant onze petits-enfants et reconnue comme excellente cuisinière ne donne pas l'impression d'une femme d'affaires à l'âge avancé. Madame "A" est propriétaire d'un aéroport privé, qu'elle a construit sur le terrain de sa ferme et de 75 appareils monoplane. Depuis près de 20 ans, elle dirige cette école d'atterrissage, en louant des avions, des hangars et ateliers de réparation.



Nouvelle présidente des Dames Auxiliaires de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. - Mme Arthur Chagnon a été élue présidente du nouveau comité exécutif des Dames Auxiliaires de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, au cours des élections générales ces jours derniers. (Photo Gabr)

Mme Vesta Ailshire, connue de ses amis, et clients comme "Mrs. A", refuse de dévoiler son âge. Elle vaque à ses occupations, vêtue d'une robe agrémentée de bijoux et portant des souliers à talons hauts plutôt que les "blue jeans" ou autre attirail de type masculin.

Tous les jours, elle confectionne des gâteaux et beignes pour vendre au restaurant de l'aéroport. A l'école d'entraînement aéronautique, elle interromp les classes chaque mardi et jeudi soir pour servir des friandises et du café.

Bien qu'elle travaille dans le domaine de l'aviation, madame "A" ne possède aucun diplôme de pilote. Mais elle se propose de suivre le cours cet été. Car, elle dit avoir utilisé la même excuse que tout le monde emploie "manque de temps et d'argent". Cependant, elle aime monter en avion, et veut apprendre à piloter.

Un groupe de femmes propriétaires d'un centre d'achats

WINNEBAGO, Illinois (PA) — Huit ménagères de cette ville, s'organisent pour acheter le centre commercial évitant ainsi de le voir précipiter d'avantage.

Mme Phyllis Hall, présidente du centre au village Winnebago, a expliqué le comportement du groupe féminin qui réagit devant l'inaction des hommes "qui se contentent de parler" plutôt que d'agir.

Les femmes ont déjà acheté une partie d'une série d'édifices sur la rue principale. Le centre a été formé durant une séance de tricolage. La secrétaire, Mme Alta Straley, dit que les actionnaires de la compagnie seront des femmes habitant dans la localité. Les hommes en seront exclus et n'auront aucune participation active dans cette affaire.

L'une des femmes du groupe a mentionné que "les hommes tergiversaient et n'arrivaient à aucun résultat mais, a-t-elle ajouté, nous avons plus de temps à disposer qu'ils en ont pour leur part".

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
8 juin	Danse organisée par les dames auxiliaires du 4ème bataillon royal 22e régiment, à 8h. Tous les amis sont cordialement invités. Renseignements: RE. 8-5600.	4600, avenue Lacombe
9 juin	Concert de gala provincial des Festivals de Musique du Québec à 7h.15. L'orchestre sera sous la direction de Dr Wilfrid Pelletier. Les bourses provinciales seront remises à cette occasion. Une réception suivra à 4h00.	Comédie Canadienne
9 juin	Heure mariale à 3h, organisée par la garde d'honneur du Coeur Immaculée de Marie.	104 est, Sherbrooke
9 juin	Congrès organisé par l'Association des Veuves de Montréal; renseignements: Mme A. Sauvé; CR. 1-3825 et Mme M. Sannerville; DU. 1-0806 après 6 h.	Cap-de-la-Madeleine
10 juin	Dixième anniversaire du "Desk & Derrick Club de Montréal" fêté à l'occasion d'une réception à 6 h du soir. Tous les membres sont invités. Cocktail-receinte sous les auspices du Comité féminin du Collège St-Denis, de cinq à sept.	Club Témis
11 juin	Visite organisée sous la vice-présidence de Mme Gisèle Laurin des Dames auxiliaires du Collège des Chiropraticiens, au Zoo de Granby. Les dames auxiliaires organisent ce voyage afin d'offrir une récompense aux petites épileptiques de l'Institut Mgr-Chaumont de Montréal.	3205 est, boul. St-Joseph
12 juin	Les membres du club Wilfrid Laurier des Femmes Libérales se rendront à Ottawa. Le départ aura lieu à la gare Centrale à 9.15 a.m.	Granby
12 juin	A l'issue du déjeuner au Café du Parlement se fera la visite du Parlement et des chambres du Sénat et des Communes. Mme Siméon Gagnon présidente du club W.L.F. dirigera le groupe.	Ottawa

Mme Germaine Bruyère-Hasserot, artiste montrealaise bien connue, a été élue récemment vice-présidente de l'Alliance française de Winter Park, Floride pour la prochaine saison. Mme Hasserot habite la Floride depuis de nombreuses années.

M. Hubert Marcotte de Montréal, autrefois directeur du département français de Rollins College à Winter Park, Floride, vient d'obtenir une bourse d'étude pour l'Université d'Harvard où il préparera son doctorat. Auparavant M. Marcotte se rendra à l'Université d'Iowa où il donnera une série de cours sur la civilisation française.

Le comité exécutif 63-64 du Chapitre Ville-Marie de la Fondation du Québec des maladies du coeur comprend Mesdames Simone Beaudin, présidente; Gabrielle Thibault, Théo. Leclerc, Béatrice Campeau et Rachel Pelletier, vice-présidentes; Camille Dugal, secrétaire-archiviste; Marie-Ange Gaucher, sec. correspondante et Henriette Angriçon, trésorière. Le comité comprend également neuf conseillères et un conseiller légal, Me Germaine Brisson.

L'élégance de l'Heure



Voici une robe vraiment estivale, boutonnée sur le côté; la taille est légèrement marquée et deux larges poches viennent ajouter au confort. C'est une création Hannah Troy. Le patron imprimé No M 394 est offert pour les tailles 8, 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert 3 1/2 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

JUPES et ROBES D'ETE

La mode s'agrége de tissus aux imprimés audacieux comportant de larges motifs pour la confection de robes d'été. Contrairement aux saisons passées, il semble que les fabricants attachent plus d'importance aux dessins desinvoltes et de couleurs brillantes.

En fait, plusieurs imprimés 1963 rappellent ceux qui furent très en vogue il y a 25 ou 30 ans. Ces larges dessins sont spectaculaires, alors que les années dernières, un motif répété s'intégrait au tissu, uniformisant le tout.

On trouve un vaste choix de nouveaux imprimés tant dans les collections nord-américaines qu'europpéennes.

Outre les dessins d'art abstrait qui sont très éclatants, on peut voir une quantité de rayures, de motifs floraux dessinés sur le tissu, tous des modèles que les femmes ne manqueraient pas d'apprécier.

Triples Effet...

- Une petite dose: DIGESTIF
- Doublez la dose: LAXATIF
- Triplez la dose: PURGATIF

ASEPTAX agit agréablement sur le gros intestin.

CHÉZ VOTRE PHARMACIEN

YIMONADE

ASEPTA

Expériences-pilote qui donnent des résultats remarquables dans deux hôpitaux montréalais

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société des infirmières visiteuses, qui avait lieu jeudi soir, à Montréal, Mlle Renée Rivard, directrice de la société informait le public de la participation active des infirmières visiteuses aux projets-pilote de deux hôpitaux de Montréal: l'hôpital Ste-Jeanne d'arc et l'hôpital Notre-Dame.

Il s'agit en premier lieu d'un "Service de soins à domicile" créé par l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, il y a environ un an et demi et dont le principal responsable est le Dr Benoît Charlebois et son équipe. Ce service fut organisé à partir de la définition qui semble admettre par tous les programmes similaires de l'Amérique du Nord, à savoir celle qu'en donne le département de la Santé publique des Etats-Unis: "Une administration centrale qui, par un plan de coordination, d'évaluation et de "follow-up", prévient des services médicaux, de nursing, sociaux et d'autres services analogues, à domicile, pour des patients choisis d'après certains critères". Ces soins à domicile peuvent être donnés gratuitement grâce à une entente sur des projets conjoints fédéraux-provinciaux. Cette année, grâce à cette expérience-pilote, mise au service de leurs patients, 242 cas furent ainsi suivis à domicile par la Société des infirmières visiteuses. L'idée première de ce projet est de libérer, de décongestionner l'hôpital par des soins précoces et d'éviter l'hospitalisation prolongée, disait le Dr Charlebois dans le rapport des activités de l'année. Tous les malades qui ont déjà attendu impatientement une entrée à l'hôpital pour une opération chirurgicale, comprendront l'importance de cette expérience si elle peut être poursuivie et s'étendre à d'autres hôpitaux. Le malade bénéficie à domicile de la visite du médecin de son choix. Les honoraires du médecin seront défrayés par le Service de soins à domicile à moins que le malade soit en mesure d'acquitter ces mêmes honoraires. En général, d'après les

enseignements obtenus auprès des patients qui ont été ainsi traités à domicile, ce service comble une lacune qui existait depuis longtemps. C'est un pas de plus vers une médecine plus compréhensive où le patient cesse d'être un numéro de dossier pour redevenir un être humain bien identifié.

Le second projet qui fut mis à l'essai, cette fois par l'hôpital Notre-Dame, est un service psychiatrique de traitements à domicile et d'urgence. Ce service comprend une équipe composée d'un psychiatre, d'une travailleuse sociale et d'une infirmière. Cette équipe est appelée à se rendre à domicile, sur un simple coup de téléphone, pour évaluer une situation urgente. Dans bien des cas, la seule présence d'une personne étrangère au milieu, nous dit Mlle Rivard, ramène le calme, en attendant qu'un traitement psychiatrique s'établisse. L'infirmière a pour mission d'aider le malade à accepter l'idée d'un traitement alors que la travailleuse sociale essaiera de conditionner le milieu familial et verra à conserver autant que possible l'équilibre du foyer. Le psychiatre sera chargé du traitement proprement dit. Depuis la création du service qui remonte à quelques mois seulement, 32 cas psychiatriques furent ainsi soignés à domicile.

Le troisième projet fut mis en route par la Société de service social aux familles qui a organisé, avec les infirmières visiteuses, des visites aux enfants placés en foyers nourriciers. Les visites aux enfants comportent un travail de nursing; surveillance, enseignement auprès des parents, éducation basée sur l'hygiène publique, etc. Jamais il n'est recommandé un seul médicament, traitement ou vitamine. 268 enfants furent ainsi visités cette année en moyenne tous les trois mois.

Le public sera heureux d'apprendre la formation de ces trois services maintenant mis à leur disposition.

B. G.

Au pays des dames de compagnie et des confidents

WASHINGTON (PA) — Lors de la visite officielle du président de l'Inde à la Maison-Blanche récemment, deux secrétaires pour les événements sociaux, étaient de service. Mlle Letitia Balbridge, de Washington, assumait cette fonction pour la dernière fois, après avoir travaillé durant deux ans à organiser les réceptions mondaines et fixer l'horaire de Mme Jacqueline Kennedy.

Et c'était le début pour sa remplaçante, Nancy Tuckerman, ex-agent de voyage de New York, et une ancienne compagne de classe de Mme Kennedy, avec qui elle partageait la chambre au temps où elles étaient pensionnaires.

Mlle Tuckerman, qui depuis quelques mois venait occasionnellement à la Maison-Blanche, pour assister à des conférences, a commencé la semaine dernière à travailler à plein temps, se joignant à Mlle Balbridge pour préparer la réception en l'honneur du ministre indien Radhakrishnan.

C'était probablement la dernière visite officielle car, durant la saison estivale, les activités sociales à la Maison-Blanche sont au ralenti, ce qui donnera du temps à Mlle Tuckerman pour se familiariser avec son travail. Mme Kennedy a contremandé toutes les manifestations en public parce qu'elle attend la naissance d'un troisième enfant au mois d'août.

Toutefois, la première Dame des Etats-Unis a fait exception lundi soir, en assistant au dîner offert pour M. Radhakrishnan. La nouvelle secrétaire de Mme Kennedy est également son amie depuis très longtemps. Elles se sont connues étant enfants alors qu'elles fréquentaient l'école de Miss Chapin, à New York, pour se retrouver plus tard à l'école de Miss Porter, à Farmington, Connecticut, ville natale de Nancy Tuckerman.

Mlle Balbridge, bien qu'elle quitte la Maison-Blanche, continue de travailler pour la famille Kennedy. Elle assumera un nouvel emploi dans le cadre d'un projet international sur le marché des produits, à Chicago, une entreprise de la famille Kennedy.

POUR SA SANTE

TOUTE LA FAMILLE BOÎT

UNE EAU DE TABLE PETITANTE DIGESTIVE DIURÉTIQUE QUI LAVE FOIE REINS VESSIE

les lithines

ECHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200 RUE VALLEE, MONTREAL.

En boîte économique de 15 sachets ou dans 15 pintes d'eau médicinale

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

TULIPE NOIRE

par CHENARD

AIR CLIMATISÉ...

Les plus bas prix et meilleur service.

Gibson Housecraft

3033, rue Masson

RA. 1-4991

Formation d'un conseil provincial de l'industrie de l'alimentation

"Par suite de la nécessité urgente de placer en face des représentants de l'Etat et du Travail, dans les cadres de la planification économique, un interlocuteur en mesure de parler au nom de tous les chefs d'entreprises du Québec, l'Association des industriels laitiers du Québec...

contribué aux activités économiques des principaux corps publics de la région du Nord-ouest québécois. Il est directeur du Conseil national de l'industrie laitière du Canada et ex-président de l'Association des fabricants de crème glacée du Québec.



M. DALLAIRE

Le nouveau président de l'Association des industriels laitiers de la province de Québec Inc. est un homme d'affaires bien connu de Rouyn, Québec, qui a...

Voici les noms des autres membres du conseil d'administration de cette association, élus au terme du récent congrès de cet organisme tenu à l'Estérel, dans les Laurentides.

Vice-présidents: MM. Rosaire Léveillé de Sainte-Thérèse et Paul Desbiens de Chicoutimi; secrétaire honoraire, M. Jacques Bourgaud de Saint-Lambert, trésorier honoraire, M. Guy Pinard de Sherbrooke.

Le secrétaire administratif et directeur général est M. Léonard Roy, économiste conseil de Montréal. Les autres administrateurs élus sont: MM. Jean-Yves Gauthier, de Matane; Renaud Grégoire, de Drummondville; Louis Poulin, de Saint-Georges est (Beauce); Fernand Casavant, de Saint-Jérôme; Raoul Duhaime, de Tr-Rivières; Jean Royer et Paul Grangas, de Québec; Paul Charrette, de Valleyfield; Jean Granger, de Saint-Jean (Québec); et M. Gaston-R. Paré, de Montréal, le représentant des membres affiliés au conseil d'administration de l'Association.



Tout juste avant le départ de l'avion des municipalités du Québec, à l'aéroport de Dorval, nous reconnaissons, de gauche à droite, MM. Marcel Marier, administrateur de l'Union des municipalités, Marcel Marier, maire de Drummondville et président de l'union, et Jean-Louis Doucet, sous-ministre des affaires municipales du Québec.

La délégation du Québec au congrès mondial des villes

Le président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Drummondville, M. Marcel Marier, qui partait de Dorval par avion, jeudi, en compagnie du sous-ministre des affaires municipales, M. Jean-Louis Doucet, et d'une délégation de maires et conseillers municipaux du Québec, a expliqué brièvement les motifs de leur voyage en Europe.

"Nous nous rendons, a-t-il dit, au congrès de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux, qui aura lieu à Bruxelles du 19 au 25 juin, pour plusieurs raisons que nous estimons très avantageuses pour les municipalités, notamment:

• Ce congrès a pour thème "Le gouvernement local au XXe siècle". Nous en tirerons sûrement des leçons très pratiques en regard de l'administration municipale dans notre province.

• L'Union des Municipalités a résolu que tout le Québec doit tirer profit au maximum de l'Exposition universelle qui aura lieu à Montréal en 1967 et attirer alors dans nos régions les centaines de milliers de touristes qui se présenteront à l'exposition. A Bruxelles, nous connaissons l'expérience des municipalités de la Belgique où les visiteurs des cinq continents ont afflué à l'occasion de l'Exposition universelle de 1958."

Monsieur Marier a ajouté que les municipalités du Québec témoigneraient à Bruxelles de leur solidarité, en appuyant la candidature de la Ville de Montréal au même congrès international des Villes et Pouvoirs Locaux qui aura lieu en 1967, l'année de l'Exposition.

Le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, représentera la province de Québec au congrès de Bruxelles. Il se rendra en Europe par bateau.

La ville de Montréal aura aussi sa délégation qui partira par avion la semaine prochaine et qui dirigera un membre du comité exécutif, M. le conseiller Fernand Drapeau. Un autre membre du comité exécutif de Montréal, M. Maurice Landes, fera partie de la même délégation.

Parmi la délégation de l'Union des Municipalités qui a quitté Dorval hier après-midi en compagnie de MM. Marier et Doucet, citons le maire de Pincourt, en banlieue de Montréal, M. Val d'Ambrosio, et son épouse; le maire de Saint-Vincent-de-Paul, M. Rodolphe Lavoie; M. André Pierrard, échevin de Val d'Or; M. Gérard Caron, échevin de la Cité de Saint-Michel, et son épouse; deux échevins de la Cité de Drummondville, MM. Jean-Marc Paris et Raymond Luneau et leurs épouses.

Mmes Marcel Marier et Jean-Louis Doucet accompagnent également leurs maris en Europe. Plusieurs autres maires et conseillers municipaux du Québec ont quitté Dorval par avion la semaine dernière sous la conduite de M. P.-Horace Boivin, maire de Granby, pour assister également au congrès de Bruxelles.

Enseignement spécialisé COURS REGULIERS DU JOUR INSTITUT DE PAPETERIE de la province de Québec. 2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, P.Q.

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC 8955, rue St-Hubert, Montréal, P.Q. Typographie - monotypie - linotypie - presses typographiques

INSTITUT DES ARTS APPLIQUES de la province de Québec 1430, rue St-Denis, Montréal, P.Q. Décoration d'intérieurs, céramique, ébénisterie, finition du meuble, garniture du meuble, menuiserie en siège, sculpture sur bois, tissage domestique.

INSCRIPTION: jusqu'au 21 juin EXAMENS D'ADMISSION: Les examens d'admission débutent le 25 juin, à 9 h. a.m.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHT" MINISTERE DE LA JEUNESSE

ENSEIGNEMENT SPECIALISE COURS REGULIERS DU JOUR INSTITUT DE TECHNOLOGIE LAVAL - MONTREAL 9,155, rue St-Hubert, Montréal Aéronautique, construction-menuiserie, électricité, instruments et appareils de contrôles, mécanique d'ajustage, réfrigération, soudure, chimie industrielle.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTREAL 200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal Construction-menuiserie, électricité, électronique (y compris radio et télévision), fonderie, forge, mécanique d'automobile, mécanique diésel, ferblanterie-tôlerie, modèlerie, outillage, soudure, mécanique d'ajustage.

ECOLE DE METIERS DE MONTREAL (Section Est) 3320, rue Hochelaga, Montréal Construction-menuiserie, électricité, fonderie, mécanique d'ajustage, modèlerie.

(Section Ouest) 4976, rue Notre-Dame ouest, Montréal Cours de métiers et cours technique Construction-menuiserie, électricité, mécanique d'ajustage, ferblanterie-tôlerie, modèlerie.

ECOLE DE METIERS DE LACHINE 46, 16e Avenue, Lachine, Montréal Electricité, mécanique d'ajustage, réfrigération, soudure.

INSCRIPTION: jusqu'au 21 juin EXAMENS D'ADMISSION: les 25 et 26 juin Les cours de l'enseignement spécialisé sont gratuits et le ministère de la Jeunesse maintient, au surplus, un système de bourses et de prêts à l'intention des étudiants qui ont besoin d'une assistance financière pour défrayer le coût du transport, de la pension, etc. On obtiendra de plus amples renseignements à ce sujet en s'adressant aux autorités de l'école.

AVIS DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par M. Lorenzo Bergeron, 82, avenue Duchesne, à Ste-Foye 18, P.Q. pour la permission de bâtir une maison sur le terrain no 352 et 353 du lot no 7 de la division cadastrale incorporée de la Cité St-Louis, quartier St-Edouard situé au no 8106, rue St-Hubert, entre les rues de Bellechasse et Beaujeu.

Le greffier de la Cité, GABRIEL MORIN, Hôtel de ville, Montréal, le 8 juin 1963.

CITÉ DE MONTREAL MODIFICATION DU PLAN GENERAL DE LA CITE, PAR L'EFFACEMENT SUR LE plan des lignes homologues no 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Le 10 juillet 1963, à dix heures et trente du matin, une requête sera présentée à la Cour Supérieure, division de pratique, chambre no 31, au Palais de Justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité par l'effacement des lignes homologues ci-dessus mentionnées, le tout conformément au plan no C-33 Saint-Gabriel, préparé par le Service des travaux publics de la Cité et signé le 29 septembre 1960 par le directeur dudit service, M. Lucien L'Allier, lequel plan peut maintenant être examiné à l'Hôtel de Ville, et dont copie certifiée sera produite sur présentation de ladite requête.

PARENT, McDONALD & MERCIER, Procureurs de la Cité de Montréal, HOTEL DE VILLE Le 4 juin 1963.

Chronique juridique Le livre du juge Bernard Bissonnette

Par Claude-Armand SHEPPARD

L'un des événements marquants de l'année juridique et, par sa portée, de l'année politique également, est la parution en janvier de l'ESSAI SUR LA CONSTITUTION DU CANADA de Bernard Bissonnette, juge à la Cour d'appel.

L'auteur confronte les thèses centralisatrice et autonomiste qui ont mis aux prises les constitutionnalistes depuis la Confédération.

Selon la thèse centralisatrice qu'ont longtemps favorisée certains milieux anglo-saxons, le Canada serait la fédération par le pouvoir impérial d'un certain nombre de provinces. Ce serait l'union d'entités politiques et non de deux races. De plus les provinces ne jouiraient que des pouvoirs législatifs que le Parlement britannique leur aurait accordés spécifiquement, le résidu appartenant au Parlement fédéral.

A l'opposé, l'on trouve ce que l'on pourrait appeler la thèse autonomiste qui voit dans le Canada, non pas la fédération d'un groupe de provinces, mais le fruit d'un pacte entre deux races qui conservent tous les pouvoirs législatifs qu'elles n'ont pas spécifiquement confiés aux autorités centrales.

L'originalité de l'ouvrage du juge Bissonnette réside en grande partie dans un interprétation des problèmes constitutionnels qui s'éloigne des positions irréconciliables que nous venons de citer. Il repousse, et "le nationalisme ou provincialisme excessif et la centralisation outrancière". Cette attitude l'amène d'ailleurs à condamner le séparatisme vertement comme une dangereuse utopie.

Loin de crier hère sur la loi de l'Amérique du Nord britannique — notre principal texte constitutionnel — le juge Bissonnette y voit la consécration d'un pacte préexistant entre les deux races. A l'aide d'une analyse historique éloquent, l'auteur cherche à démontrer que la loi constitutionnelle de 1867, loin d'innover, ne faisait que reconnaître implicitement et tacitement le fait français au Canada. Il avance même que toutes nos lois, depuis l'Acte de Québec de 1774 jusqu'à la Loi de l'Amérique du Nord britannique, reconnaissent l'égalité de deux nationalités: "Plus qu'un simple fait, un impératif juridique, soit la reconnaissance constitutionnelle de l'existence d'une nationalité française; L'Acte de Québec est sa Charte et elle le demeurera". Et plus loin: "C'est précisément ce que nous tentons de démontrer: que le groupe ethnique français avait autant de puissance dans le champ constitutionnel que l'élément anglo-saxon".

Conséquent, la Loi de l'Amérique du Nord britannique n'est ni le statut centralisateur que certains y ont vu, ni l'expression de concessions faites aux Canadiens français; "sous l'aspect purement historique, l'on peut donc affirmer avec certitude que l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique était l'homologation et l'entérinement d'un accord entre les deux nationalités".

De l'analyse historique de notre Constitution, il découle que le Canada est le produit d'un pacte entre l'élément francophone et anglais du pays. Les deux races "consentaient à se fédérer avec la garantie mutuelle qu'elles n'étaient pas et ne seraient jamais mises dans un état de subordination à l'endroit de l'Etat central fédéral qu'elles venaient de créer de leur seule volonté et de leur propre autorité". Fait curieux, ce fut le jurisprudence du Conseil privé que beaucoup ont longtemps considéré comme symbole de notre assujettissement colonial, qui écarta définitivement la thèse centralisatrice et proclama que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique était "l'expression d'un accord, d'une entente ou d'un compromis entre les provinces et les deux nationalités".

La signification de cette interprétation du juge Bissonnette est évidente. Si notre Constitution exprime le pacte entre deux

peuples égaux et qu'aujourd'hui une de ces races s'estime bafouée et placée sur un pied d'inégalité, ce n'est pas à cause d'une insuffisance de la Constitution mais à la suite d'une application abusive de ce texte. Le malaise constitutionnel qui grève le pays serait donc avant tout un problème politique largement indépendant de considérations juridiques. Ce n'est pas tellement la constitution qui aurait trahi le Canada français que les hommes qui l'appliquèrent.

Mais même si l'on accepte la conclusion du juge Bissonnette sur la nature de la Constitution, il est évident que le pacte de 1867 ne satisfait plus le Canada français de 1963. L'auteur lui-même ne peut s'empêcher de signaler une lacune évidente, tout au moins du point de vue du Canada français: "Il n'a jamais été et il n'est pas notre intention de prétendre que les droits qui nous paraissent assurés, par tous les actes constitutionnels, à notre nationalité, peuvent être, sur le plan juridique, exigés et réclamés par tout Canadien-français en quelque lieu du pays qu'il vive".

Or, il est clair que le nationalisme canadien français d'aujourd'hui largement dépassé le stade de l'autonomisme provincial et exprime les revendications sociales, culturelles et politiques du Canada français non seulement à l'échelle d'une province mais au niveau de la nation entière. Les Canadiens français réclament la reconnaissance de leur égalité dans toutes les provinces. Cela, les pères de la Confédération n'y avaient certes pas songé.

Il est futile de discuter de Constitution comme un simple problème juridique. Comme nous le disions ci-dessus, c'est avant tout un problème politique. Et en réalité peu important au nationalisme canadien français d'aujourd'hui les intentions des Pères de la Confédération. Que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique soit un pacte ou non, que la thèse centralisatrice ou la thèse autonomiste ait plus de mérites théoriques, ce ne sont pas là les vraies questions de l'heure. Car il est certain que du point de vue nationaliste canadien français, la Constitution est inadéquante. Elle a éclaté sous la pression des événements. Elle est dépassée. Le juge Bissonnette a sans doute raison quand il qualifie notre Constitution de pacte entre deux races. Mais le dilemme n'est pas tant la nature de notre Constitution que la modification de dispositions qui mécontentent à tort ou à raison une importante minorité de Canadiens.

Malgré toutes les réserves idéologiques ou juridiques que certains pourraient adresser à l'ESSAI SUR LA CONSTITUTION DU CANADA du juge Bissonnette, il n'en demeure pas moins que c'est un livre de grande importance qui pousse à la réflexion. Il oblige à prendre position. Il force à cerner nos objectifs ou à les redéfinir.

RONEO VICKERS Pour faire suite à la réorganisation et au développement par la Compagnie Canadienne, d'une filiale internationale, des vendeurs d'expérience, enthousiastes et dynamiques, sont requis pour la vente de nombreuses lignes d'équipement de bureau, systèmes, machines électrostatiques et photocopieurs électrostatiques, produits de construction d'acier et partitions de navire pour Montréal. La Compagnie cherche aussi des services mécaniques pour ses machines. Il y a de nombreuses opportunités extraordinaires de perspectives d'avancement de carrière, bon salaire de base, commission, automobile neuve et autres bénéfices. Faire application en donnant les détails à: R. Clinker, Gérant La Cie Ronéo du Canada Ltée. 175 rue Windoor, Montréal 3, P.Q.

Petites annonces du "Devoir"

À VENDRE Attention toute particulière aux communautés religieuses ou centres de loisirs, 8 allées de Québec en 1962, fait état. Si intérêt écrire à case 478, Le Devoir, Montréal. 11-6-63

AUTO À VENDRE Karmann Ghia 1963, sport, tout équipé, radio, n'a servi que 10 mois, particulier, visible de Québec en 1962, boul. Henri-Bourassa, station B.P. 10-6-63

REPENTIGNY — Grand 5 pièces de style bungalow, très moderne, terrain de 75 x 98, paysagé, très de l'école secondaire et de la route 2. Const. de 2 ans, \$15,900. — 661 MAURICE — Tel. 381-4324.

A) Bachshunds de toute beauté, éleveur privé, L'Épiphanie 832-2783. 10-6-63

Set de salon brun et beige, 3 morceaux, très propre, \$250. — OR. 4-0648. 10-6-63

CHALET À VENDRE Maison d'été à vendre, 7 appartements fermés, et meubles dont solarium, bouillir, cuisine, 4 chambres, eau chaude, plancher couverte, terrain 30 x 390 droit sur piscine, tennis, eau et égout, visible fin de semaine. Tel. 272-4623. 10-6-63

CHALET À LOUER STE-DOROTHÉE — 3 pièces, 3 chambres, terrasse, réfrigérateur, cuisinière électrique, plat et tennis privé, terrain 100 x 130, rue asphaltée, DU. 7-1250. 11-6-63

COLONIE DE VACANCES Pour garçons de 12-15 ans (16 ans max. terminés) Direction: P. Louis-Joseph Gareau, franciscain

VACANCES INTERESSANTES Chaque campeur possède sa maison (motel) — Système d'intercommunication dans chaque motel — Cafeteria moderne située sur une île — Accès à la cafeteria par un chalet à moteur

VACANCES ENRICHISSANTES (Le campeur choisit lui-même les activités qui l'intéressent) — Camp ping — Excursions, cuisine individuelle, coucher à la belle étoile, randonnée, construction — Arts: théâtre, musique, cinéma — Sports: Tir à l'arc, ski aquatique, athlétisme, tir à la carabine, pêche nocturne, judo, natation — Sciences: Électricité, astronomie, minéralogie, dissection, botanique Divers: Radio pic-bois (en ondes tous les jours sur le terrain du camp), L'Optimiste (journal quotidien réalisé par les campeurs).

DEMANDEZ LE PROSPECTUS DU CAMP OR. 7-5311 — Longueuil CR. 4-1592 — Montréal 10-6-63

EDUCATION Professeur donnerait cours privés, durant l'été. Informations: 288-9129 entre 10h. a.m. et 4h. p.m. 11-6-63

Professeurs ou élèves de Sciences (du Secondaire ou de l'Université); Secrétaires de Commissions scolaires. Demander notre prospectus: 310, Fournitures biologiques André, 130, Rue de la Visitation, Montréal 24, Qué. 10-6-63

FILLE DEMANDEE Steno-dactylo bilingue avec expérience correspondance, rapports, industrie bien établie dans le nord de la ville. 271-4698. 10-6-63

Jeune dessinatrice pouvant faire croquis pour pièces décoratives, tél.: 638-3274. 10-6-63

MAISON À LOUER Bungalow 7 pièces, grande pelouse, près du Richemont, libre immédiatement. 145 Pré-Vert, Belœil: 112-70. 7-4457 11-6-63

LOGEMENT À LOUER Ville St-Laurent, grand logement 2 1/2 pièces, 3e, près école, non chauffé, 220, cuisine 11 x 18, ménage fait, \$85 par mois, RI. 4-0348. 837 Qui-mer. 10-6-63

MAISON À VENDRE A 76 milles de Montréal, route no. 2, maison 10 pièces, chauffage électrique, 4200, cuisine 11 x 18, ménage fait, \$85 par mois, RI. 4-0348. 837 Qui-mer. 10-6-63

OUTREMONT — Paroisse St-Germain, maison sur la côte de la Montagne, vue magnifique, peut être construite selon les goûts de l'acheteur. \$55,000 environ. RE. 1-6501. JNO

Domaine Bellevue sur la rive sud, split level 7 pièces, \$1,000 comptant. Tél. OR. 4-6618.

Magnifique emplacement pour 4 pièces, grand terrain, jolie maison de 3 pièces, bord de l'eau, 15 minutes du centre de l'île, belle vue, l'autoroute, prix raisonnable. Pour renseignements soir après 7 h. — CL. 9-3291. 12-6-63

PROFESSEURS DEMANDES Professeurs de 3e, 6e ou 7e année (garçons) salaire selon convention, brevet requis, s'adresser au Secrétaire de la commission scolaire, 169 René-Philippe, Ville Lemoyne ou téléphonez OR. 1-3653 ou OR. 1-4180

SERVICE DOMESTIQUE Personne d'expérience pour cuisine et un peu de travail général pour 4 adultes. Devra habiter à l'extérieur. CL. 9-599 — 4740 boul. Pie IX. 10-6-63

TAILLEUR Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple dans le dernier style. — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés DROLET TAILLEUR 331 est. rue GIZOFF — DU 2-230 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE ROUSSELLE Transport. Déménagement, camionnage, et longue distance. Spécialité: pinces, poches, réfrigérateurs RA 5-2421 J.N.O.

VIEUX BIJOUX ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et nous achetons aussi les pierres précieuses. POMPONNETTE, INC. 242 est. rue Sainte-Catherine, tél.: UN. 1-9292. 10-1-63

TARIF Annonces classées 434 Notre-Dame est "LE DEVOIR" — VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à l'avant-veille de la publication) Tarif minimum: \$5 pour 3 ANNONCES US — lignes (25 mot. — ligne. Une partie de ligne compte pour un ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot. Les mots, chaque nombre pour un mot. Pour les réponses de votre être expédiées par la poste ajouter 25 cents.

GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 11 points (20 lettres ou espaces) est équivalente à deux lignes. Naissances, services, service funéraires, grands-messes, remerciements pour condoléances \$1,00.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 - Dont les idées évoluent avec les choses et les gens
2 - Souverain - Eut de l'attachement pour
3 - Pouvoir partagé par trois personnes
4 - Plus court dans le nord - Règne depuis longtemps sur l'Éthiopie
5 - Qui a vu le jour - Période géologique
6 - Vient d'une extrémité à l'autre
7 - Variété de perroquet
8 - Belle écriture soignée
9 - En Abitibi - Voyelle doublée - Terre isolée - un pays
10 - Ce que l'on peut imaginer de mieux - Male
11 - Origine d'espèce - Joyeux événement
12 - Pronom - Emploi

HORIZONTELEMENT
8 - S'adresse à un roi - Le fait de tous les jours
9 - Reproductions - Parent
10 - Qui a absorbé le maximum
11 - Qui réagissent avec précision
12 - Existe - Obtenue

VERTICALEMENT
1 - Décomposition lente d'un
2 - Tigre
3 - De Test - Possède
4 - Colation légère - Dans le nom d'une équipe de hockey
5 - A la fin du vers - Personnage de Shakespeare
6 - Femme de grande vertu
7 - Pour fixer des pièces métalliques ensemble

Solution d'hier

HORIZONTELEMENT
1 - CLAUDICATION
2 - HACHURES
3 - ADELE - POLES
4 - RAISE - EVITE
5 - SIEN - MIRAS
6 - NE - PAN - BUE
7 - NET - VASSAL
8 - ETE - STE
9 - TE - CUIRASSES
10 - HEROINE - TE
11 - ETAT - NE - ZEUS

VERTICALEMENT
1 - CHANSONNETTE
2 - LAD IDEE
3 - ACERLES - TU - HA
4 - ULIAN - CET
5 - DUES - SAVEUR
6 - IR - EMANATION
7 - CE - IN - SERIE
8 - ASPERGES - AN
9 - OVAL - ASSEZ
10 - LISIBES
11 - ET - TU - TETU
12 - SERRER - SES



Manoeuvres

Des détachements militaires dirigés actuellement vers Rivière-Manitoba. Ces troupes pourrissent des manoeuvres d'engagement, "l'opération Qui Vive 3" comme force de frappe de l'Otan.

Le premier bataillon du 22e royal de Valcartier sera transporté au Manitoba par avion au cours de la fin de semaine.

Electrocuté

BELLEVILLE, Ont. — Charles Grosjean, 64 ans, de Colborne, a été électrocuté, vendredi, lorsqu'une échelle en aluminium qu'il tenait à glissé et est tombée sur des fils électriques à fort courant.

Marcheurs

TROIS-RIVIERES — Les accusations portées contre quatre marcheurs de la paix par la police des Trois-Rivières ont été retirées hier. Michel Chartrand, l'ancien chef du Nouveau parti démocratique au Québec, sa fille Anne-Marie, Dan Daniels de Montréal, Fred Moore de l'université de la Californie avaient été appréhendés, dimanche dernier, alors qu'ils distribuaient des copies de l'encyclopédie "Facem in Terris".

Dons

OTTAWA — Le haut commissaire du Pakistan à Ottawa a ouvert un compte de banque dans la capitale dans lequel seront versés les dons que des citoyens canadiens voudraient faire au bénéfice des victimes du cyclone qui s'est abattu il y a quelques jours dans l'est du Pakistan.

En feu

CHARLOTTETOWN — Le pétrolier Seekonk a pris feu hier matin, dans le port de Charlottetown. Il a été remorqué vers la baie de Hillsborough par un navire du ministère fédéral des transports. Tout le secteur portuaire a été évacué dès le début du sinistre. À bord du navire de 1.100 tonneaux. On ignore la cause de l'incendie.

Trois morts

VANCOUVER — Un portoparole de l'aviation militaire du Canada a rapporté, vendredi, que trois personnes ont péri dans un crash d'avion survenu dans le col Allison, situé à 115 milles de Vancouver.

Avertissement

TORONTO — Un missionnaire de l'Église presbytérienne en Inde a déclaré que le communisme avait fait plus en 60 ans que le christianisme en 2.000 ans.

Le révérend Russell Self a dit devant les 235 délégués à la 88e conférence annuelle de l'Église presbytérienne du Canada que les sont actuellement en train de battre le record que le communisme remporte actuellement les plus grands succès.

M. Self, qui est missionnaire en Inde depuis 1949, a précisé que le christianisme compte de moins en moins d'adhérents alors que le communisme, qui n'avait que 17 adhérents en 1903, a maintenant le contrôle sur un tiers de la population mondiale.

Il est d'avis que l'Église devra dépenser beaucoup d'argent pour faire face à la pro-

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — J.P. BERNARD, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — LABRADOR ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Machine à coudre de marque Singer avec table et moulinet. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542-777 — CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse, vs. TONY ANGELO, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 394 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. T.V. modèle 21" marque Admiral ac. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 103-743 — FLEURETTE SARROBIN, demanderesse, vs. DANIELE GAGNON, défendeur. Le 15e jour de juin 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 9-7842, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 80-837 — STANLEY BERT A. BELANGER, demandeur, vs. J. G. LAFOND, défendeur. Le 18e jour de juin 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1221 rue Lacombe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. Téléviseur de marque Olympia ac. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMP. REAL MONTGEOU, H.C.S. V. 2-9192, Montréal, 7 juin 1963.

L'oeuvre oecuménique de Jean XXIII

Dans les rapports entre frères, un climat nouveau

Par le père Gilles LANGEVIN, s.j., professeur à la faculté de théologie de la Compagnie de Jésus à Montréal

L'universalité des regrets que la mort de Jean XXIII a causés dans le monde chrétien atteste et couronne les soucis du pape défunt pour l'unité visible de tous les baptisés. C'est de tous les points de l'horizon que sont venus des témoignages analogues à celui de l'ancien archevêque de Canterbury, le Dr Fisher: "Il avait réussi à convaincre non seulement sa propre Eglise, mais encore toutes celles qui sont séparées de la sienne que les chrétiens sont tous des frères". Aussi est-ce un peu le sentiment d'avoir perdu un père qu'on éprouve dans les milieux protestants comme dans le monde de l'orthodoxie.

LE SOUCI DE L'UNITE CHEZ JEAN XXIII

Si l'on considère l'attitude de Jean XXIII en face de la question de l'unité des chrétiens, deux traits, nous semble-t-il, s'imposent à l'attention: l'intensité du souci de cette unité et, d'autre part, le caractère engageant de l'appel qui est adressé à tous les chrétiens. L'acuité de la préoccupation de l'unité, on la perçoit dès le lendemain de l'élection de Jean XXIII, quand il dit, dans son premier message au monde: "Nous ouvrons notre cœur et nos bras à tous ceux qui sont séparés de ce Siège apostolique, où Pierre lui-même vit dans ses successeurs 'jusqu'à la consommation des siècles' et obéit au commandement que lui donna le Christ... de paître le troupeau de Seigneur. Nous souhaitons ardemment leur retour dans la maison du Père commun. C'est pourquoi nous répétons la parole du divin Rédempteur: 'Père, maintenez dans votre nom ceux que vous m'avez confiés, pour qu'ils soient une seule chose comme nous les sommes nous-mêmes'". Qu'ils viennent par conséquent tous avec une volonté pleine d'amour et que s'effectue bientôt ce retour avec l'inspiration et l'aide de la grâce. Ils n'entreront pas dans une maison étrangère, mais bien dans leur propre maison, celle-là même qu'illustra la doctrine de leurs ancêtres et qu'enrichissent leurs vertus".

On sait avec quelle profondeur et sur quel ton émouvant l'encyclique "Ad Petri cathedram", du 29 juin 1959, devait parler de cette unité des chrétiens. Après avoir rappelé le souhait formé par le Christ à la Cène: "Que tous soient un; comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi, qu'ils aussi soient un en nous", le pape continue: "Cette prière infuse et confirme en nous la très douce espérance que finalement toutes les brebis qui ne sont pas de ce troupeau souhaiteront y rentrer. Fortement encouragé par cette très douce espérance, nous avons annoncé déjà notre intention de convoquer un concile oecuménique". Le concile aura sans doute d'abord pour but le renouvellement du monde catholique, mais la vue de "ce spectacle de vérité, d'unité et de charité" sera, "nous en avons confiance", une douce invitation à rechercher et trouver cette unité pour laquelle Jésus-Christ a adressé à son Père céleste une si ardente prière".

Tout au long des mois de la préparation du concile, le Saint Père verra sur cette étroite connexion du renouvellement de l'Eglise et du "regroupement de tout le troupeau mystique de Notre-Seigneur". "Don spécial fait par le Seigneur à notre époque, on a maintenant plus qu'autrefois le sens de la grandeur de la catholicité de l'Eglise, de son universalité vivante, générale, rayonnante... Le concile oecuménique veut atteindre, embrasser sous les ailes déployées de l'Eglise catholique l'héritage entier de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dieu veuille que s'ajoute au travail concernant la condition de l'Eglise et son adaptation aux nouvelles circonstances de la vie, un autre résultat, au fait de l'édification que nous pourrions donner, mais spécialement grâce à la toute-puissance de Dieu: l'acheminement vers le regroupement de tout le troupeau mystique de Notre-Seigneur".

Si elle est née du désir que le Christ lui-même a de l'unité des siens, la préoccupation de l'unité emprunte, chez Jean XXIII, une part de son intensité au sentiment

que les temps sont mûrs, à la vue de ces aspirations nombreuses et multiformes à l'unité qui travaillent l'univers chrétien. Ce pasteur plein d'expérience, qui déchiffrait les signes du temps et y lisait le message de Dieu, voyait que "déjà apparaissent les premiers signes d'une aurore annonciatrice de temps heureux". "Un souffle spirituel véhément, disait-il aux membres du secrétariat pour l'unité, parcourt l'Orient et l'Occident et remplit d'attente et d'espoir ceux qui portent le nom de chrétiens".

UN TON OECUMENIQUE

Plus encore qu'à l'acuité du souci de l'unité, l'on a été sensible au ton qu'a pris Jean XXIII pour convoquer tous les chrétiens auprès de leur mère l'Eglise. Si le message d'unité a été saisi, c'est, croyons-nous, qu'il s'exprimait dans un style empreint de respect pour les personnes, de paternelle tendresse et d'humilité. Parlant de ce "véritable tourment intérieur" qui poursuivait le grand évêque danois Nicolas Sténou à la pensée des nombreuses âmes qui étaient privées de la pleine lumière de la Révélation, le Saint Père disait: "Ce sentiment fut la source d'une activité inlassable marquée des deux traits auxquels on reconnaît les vrais fils de l'Eglise: un attachement inviolable à tous les points de la doctrine révélée, un grand respect et une affectueuse charité à l'égard de ceux qui ne partagent pas nos convictions. C'est par ces méthodes que la sainte Eglise, aujourd'hui comme au temps de Nicolas Sténou, travaille à ramener au bercail de Jésus-Christ toutes les brebis. C'est là, vous le savez, un des principaux soucis de notre pontificat".

C'est vraiment avec les accents d'un père que Jean XXIII s'adressait, dans l'encyclique "Ad Petri cathedram", à tous les frères séparés. "Laissez-nous, dans un affectueux désir, vous appeler frères et fils; laissez-nous entretenir l'espoir d'un retour si cher à notre cœur de père".

Notez, Nous vous en prions, que Notre affectueux appel à l'unité de l'Eglise ne vous invite pas à entrer dans une demeure étrangère, mais dans la maison commune, la maison du Père. Laissez-Nous par conséquent vous exhorter, parce que Nous vous aimons tous tendrement "dans le cœur du Christ Jésus", à vous souvenir de vos pères, "qui vous ont fait entendre la parole de Dieu, et considérant l'issue de leur carrière, imitez leur foi".

Nous Nous adressons donc comme à des frères à tous ceux qui ont été séparés de Nous, disant avec saint Augustin: "Qu'ils le veuillent ou non, ils sont nos frères. Ils ne cessent d'être nos frères que s'ils cessent de dire le Notre Père". "Aimons donc le Seigneur notre Dieu, aimons son Eglise: Lui comme un père, elle comme une mère; Lui comme le maître, elle comme sa servante, puisque nous sommes les fils de cette servante". La prière du Christ pour l'unité "nous la faisons non seulement poussé par une ardente charité envers tous les hommes, mais aussi en esprit de sincère humilité évangélique. Nous savons en effet le peu que nous sommes, et que Dieu a daigné nous élever au degré suprême du souverain pontificat non en vertu de nos mérites, mais par un dessein mystérieux. C'est pourquoi à tous nos frères et nos fils qui sont séparés de cette chaire de saint Pierre, nous répétons ces paroles: Je suis Joseph, votre frère. Venez, comprenons-nous; nous ne désirons rien, nous ne voulons rien; nous ne demandons rien à Dieu sinon votre salut et votre bonheur éternel".

L'ACTION CONCRETE POUR L'UNITE

Un pontificat qui voulait être un pasteur encore plus qu'un docteur ne pouvait limiter ses efforts pour l'unité des chrétiens à des déclarations et à des invitations, si engageantes et si pathétiques qu'elles fussent. Des gestes furent posés, des institutions furent établies ou cet ardent souci de l'unité voulut s'exprimer. Nous croyons que c'est d'ailleurs sur ce plan des réalisations concrètes, que l'action de Jean XXIII en vue de l'unité montra le plus d'originalité, c'est-à-dire innova davantage et engagea davantage l'avenir. Toute une série de mesures et de gestes étroitement reliés entre eux s'offrent ici à nous: la convocation d'un concile oecuménique dont on soulignait dès

le point de départ l'incidence sur le problème de l'unité, la constitution d'un secrétariat pour l'unité en vue de la préparation et du déroulement du concile, l'invitation d'observateurs non catholiques à cette assemblée, un échange sans précédent de visites au Saint Père de dignitaires ecclésiastiques non catholiques et de missions du Vatican auprès des diverses confessions chrétiennes.

Il convient d'abord de souligner que la convocation même du concile avait une portée oecuménique considérable. A des chrétiens qui croyaient que les définitions du premier concile du Vatican sur la primauté du successeur de Pierre et son infallibilité doctrinale rendaient dorénavant inutile la tenue de conciles, la décision de Jean XXIII montrait que l'Eglise n'a pas oublié la place et l'importance de l'épiscopat, que le Souverain Pontife n'est pas un autocrate dont les définitions de 1870 auraient coupé les liens avec ses frères dans l'épiscopat. Le premier sujet de joie pour les chrétiens séparés de Rome fut, au sujet du concile, qu'il put être convoqué. De plus, dans la pensée du Saint Père, on l'a vu, le concile devait être pour les chrétiens séparés de Pierre "une douce invitation" à se regrouper dans un même bercail.

Aussi étonnante que la convocation du concile fut, pour le monde chrétien, l'invitation au concile d'observateurs non catholiques. On exagérerait difficilement la valeur oecuménique et de l'appel qui fut adressé aux diverses confessions chrétiennes et de la réponse qui y fut donnée. Non seulement ces envoyés des divers groupes chrétiens pourraient prendre connaissance de tous les textes préparés pour le concile et assister à toutes les délibérations, mais on solliciterait leur avis en dehors des réunions officielles, et l'on prévoyait dès le début de quel poids seraient leurs observations et quelle influence ils exerceraient sur les travaux de l'assemblée. "C'est un miracle", disait le cardinal Bea, que cette présence et ces échanges, qui ont sans doute dissipé bien des préjugés de part et d'autre.

Au point de départ de cette dernière initiative, comme d'un grand nombre d'autres en matière oecuménique, ces dernières années, il faut voir le secrétariat pour l'unité constitué par Jean XXIII en juin 1960. "Pour montrer aussi notre amour et notre bienveillance envers ceux qui

(Suite à la page 2)



Au cours des funérailles de Sa Sainteté Jean XXIII, le cardinal-archevêque de Montréal n'a pu retenir son émotion. (TELEPHOTO UPI).

Respect de la collégialité de l'épiscopat chez Jean XXIII

Par le père Gregory BAUM, o.s.a., professeur de théologie au séminaire Saint-Basile de Toronto

Lorsque le pape Jean XXIII convoqua le concile oecuménique, les personnages importants du Vatican ne furent pas tous heureux. Plusieurs d'entre eux considéraient que puisque l'Eglise possède un pape infallible jouissant d'une juridiction suprême, il n'était pas réellement nécessaire de convoquer une réunion conciliaire de tous les évêques. Le Saint-Siège, cependant, ces ecclésiastiques, pouvait très bien voir par lui-même à la conduite des affaires de l'Eglise.

Le pape Jean XXIII, pour sa part, comprenait que la structure de l'Eglise est à la fois papale et épiscopale. L'Eglise du Christ est bâtie sur les successeurs des douze apôtres, c'est-à-dire sur les évêques; et c'est l'un de ces évêques, l'évêque de Rome, qui occupe la première place dans la communauté catholique. Alors que les évêques réunis gouvernent l'Eglise, le pape jouit de l'autorité suprême sur le peuple entier de même que sur ses frères, les évêques. Tout comme la papauté, la structure épiscopale est elle aussi un élément permanent dans la vie de l'Eglise.

Jean XXIII comprenait profondément l'importance de la fonction épiscopale. Voyant que nous avions souvent tendu à considérer les évêques comme des administrateurs de diocèses agissant à ce titre au nom du Saint-Siège, il tenta de rappeler aux catholiques qu'un évêque est véritablement la tête de son Eglise locale. La vie ecclésiastique est devenue si centralisée de nos jours que nous avons tendance à concevoir le diocèse comme une subdivision administrative de l'Eglise universelle, alors qu'en fait, un diocèse est une Eglise locale dont l'évêque est le centre apostolique et la source de vie pastorale. Cette Eglise locale appartient à l'Eglise universelle grâce à la communion de son évêque avec les autres évêques et le Pontife suprême. Jean XXIII rappela cette réalité, la dignité et la liberté des évêques lorsque, écrivant ou parlant aux évêques, il évoquait non pas leurs diocèses, mais leurs Eglises.

Les journaux nous ont souvent rapporté que lorsque des groupes de pèlerins venus à Rome avec leur évêque se présentaient à une audience auprès du Saint Père, le pape Jean XXIII, au moment de la bénédiction, émettait les évêques de s'agenouiller avec leurs fidèles et leur demandait plutôt de partager avec lui-même la distribution de la bénédiction aux fidèles. C'était un autre geste par lequel il nous enseignait que les évêques ne sont pas seulement les fils du pape, mais aussi ses frères.

Un concile oecuménique est à bien des égards une période privilégiée de la vie de l'Eglise. Le concile produit au grand jour une manifestation visible de l'authentique structure de l'Eglise. Tous ceux qui à Dieu a donné la responsabilité de servir l'Eglise dans une fonction de commandement se réunissent ensemble pour exercer leur fonction en commun. Le pape, en sa qualité de chef du collège épiscopal, a le pouvoir suprême d'enseigner et de légiférer; de même le concile, formé des évêques, le pape compris, a un pouvoir similaire. Pendant le con-

cile, le pape n'agit pas habituellement comme chef suprême de l'Eglise mais simplement comme président du concile, assurant le progrès des travaux de ce dernier et protégeant la liberté et la responsabilité propre du concile. La raison profonde qui pousse les papes à désirer la convocation d'un concile, même si cette convocation signifie une sorte de réduction dans l'exercice des prérogatives suprêmes du pape lui-même, c'est la foi dans la promesse venue de Dieu lui-même, que Dieu conduira son Eglise par l'intermédiaire de l'ensemble des évêques qui succèdent aux apôtres. La célébration d'un concile ouvre davantage l'Eglise à l'influence de l'Esprit-Saint. Pour un pape, convoquer un concile peut très bien être un acte d'humilité et de confiance en Dieu. Car deux traits étaient caractéristiques de Jean XXIII.

Quel est le terme technique dont se sert la théologie pour désigner le rôle des évêques dans le gouvernement de l'Eglise? Nous parlons de la collégialité de l'épiscopat. Nous croyons que les évêques de l'Eglise catholique forment une unité, un seul corps, le collège épiscopal, qui comme corps, assure la succession du corps apostolique formé à l'origine par l'union des douze apôtres. C'est ce collège épiscopal qui porte la responsabilité de l'Eglise universelle. Cela signifie qu'un évêque n'est pas seulement le chef de son diocèse mais qu'en même temps, à cause de sa qualité de membre du collège épiscopal, il est coresponsable avec les autres évêques de la vie de l'Eglise universelle.

Cette collégialité de l'épiscopat est une doctrine catholique très ancienne, même si nous y avons rarement pensé au cours des derniers siècles. Pour diverses raisons, les structures organisées de l'Eglise sont devenues de plus en plus centralisées. La législation ecclésiastique appliquée dans différentes parties de l'Eglise et les décisions importantes furent toutes conçues à Rome; et les évêques ont eu, tout compte fait, peu de chance d'exercer de manière efficace et vraiment solidaire cette coresponsabilité qu'ils partagent dans l'orientation de l'Eglise universelle.

Lorsque le pape Jean XXIII convoqua le concile, cette idée de la collégialité épiscopale revint immédiatement à la surface dans la conscience des catholiques. Les évêques devinrent de nouveau conscients de leur devoir de servir non seulement une partie de l'Eglise, mais l'Eglise entière. En fait, on considérerait d'une manière très générale que l'une des tâches les plus importantes du concile oecuménique devrait consister à définir la fonction des évêques dans l'Eglise. Le premier concile du Vatican avait défini la fonction suprême du pape, et comme à cette définition l'on ajouta peu de choses concernant le rôle des évêques, la définition de Vatican I aboutit à une sorte de sommet dans la centralisation des affaires spirituelles à l'intérieur de l'Eglise catholique. En cherchant à définir le rôle des évêques et plus spécialement du collège épiscopal, le deuxième concile du Vatican inaugure un mouvement dans le sens de la décentralisation. Cette décentralisation s'effectuera d'abord dans le domaine de la doctrine et aussi dans le domaine du gouvernement concret.

Il y eut plusieurs signes, à la première session de Vatican II, d'une reprise de conscience parmi les évêques, spécialement parmi les groupes nationaux d'évêques, de leur fonction et de leur puissance dans l'Eglise. Les épiscopats nationaux présents à Rome pour le concile se réunirent à différents intervalles et grâce à l'interaction de ces divers groupes d'évêques réunis sur une base nationale, plusieurs débats conciliaires purent être abrégés et une tendance majoritaire put se dégager plus rapidement.

Jean XXIII lui-même reconnut ce fait et l'annonça. Lorsqu'il formula des directives pour l'orientation du travail entre les deux sessions du concile, il spécifia que les schémas revisés devaient être adressés aux évêques du monde entier par l'intermédiaire des présidents des conférences épiscopales nationales. Cette procédure était nouvelle. Dans le passé, les documents officiels destinés à tous les évêques étaient toujours expédiés par l'intermédiaire du délégué papal ou du nonce. Par ce nouveau règlement, le pape passait par-dessus les habitudes de procédure de son propre personnel administratif, celui de la Curie romaine, exprimant ainsi son désir d'approuver et d'encourager le mouvement de décentralisation qui se faisait jour dans l'Eglise.

Certains catholiques peuvent être troublés par cette tendance de Jean XXIII visant à limiter l'exercice de la juridiction suprême du pape et à accorder plus d'importance aux évêques en leur qualité de collaborateurs du pape dans le gouvernement de l'Eglise. Si nous ne réussissons pas, pensent ces catholiques, à affirmer fermement notre puissance, est-ce que l'influence de l'Eglise ne déclinerait pas? Et pourtant, l'influence du pape Jean XXIII sur le peuple catholique, sur ses évêques, non moins que son action sur les protestants et les non chrétiens, fut si extraordinaire et si profondément émouvante que nous comprenons plus clairement aujourd'hui que l'influence chrétienne ne progresse pas nécessairement de pair avec la croissance du pouvoir juridique. Jean XXIII nous a montré que les qualités qui font les chefs sur le plan moral reposent sur quelque chose de différent.

Notre intelligence du sens exact qu'il faut accorder aux fonctions d'autorité dans l'Eglise a été profondément modifiée par le passage de ce pape. A insister sur le pouvoir, sur les lois, sur les droits, on ne produit pas de vie. Apporter aux hommes une inspiration véritable, fournir de nouveaux aperçus sur les problèmes qui préoccupent ces derniers, répondre aux besoins de son époque et encourager les hommes à s'engager positivement dans les nouvelles avenues ouvertes par les développements modernes: voilà des valeurs qui aident à créer une influence réelle sur l'esprit des hommes de notre temps. Le pape Jean XXIII a montré que la véritable influence, entendue dans son sens chrétien, appartient au supérieur qui sait être humble, humain et fraternel, et qui porte sa responsabilité envers le bien commun avec la simplicité d'un père de famille.

Les médecins ont tenté de cacher au pape la gravité de sa maladie, mais il savait

MILAN — "Nous avons tenté de cacher au Pape la gravité de sa maladie, mais il n'avait que trop bien compris", déclare le médecin particulier de Jean XXIII, le Dr Antonio Gasbarrini, dans une interview qu'il a accordée au quotidien "Il Giorno", de Milan. C'est précisément dans le but de lui cacher la vérité sur la gravité de sa maladie que les médecins du Saint-Père n'ont pas publié de bulletins de santé avant qu'il ne tombe dans le coma, a expliqué le Dr Gasbarrini.

Durant la longue maladie du Souverain Pontife, ses médecins ont reçu des médicaments provenant des quatre coins du globe "mais nous ne les avons pas utilisés", a-t-il ajouté. "Nous n'avions pas l'intention de faire des expériences. Nous avons eu recours à la thérapie ordinaire que nous avons employée avec beaucoup de précaution: antibiotiques, alimentation intraveineuse, vitamines, plasma sanguin, etc. Malheureusement, dans certains cas, il n'y a pas d'autres armes contre cette maladie."

Le Dr Gasbarrini n'a pas dit de quelle maladie il s'agissait. Le Saint-Père a succombé lundi dernier à une tumeur d'estomac aggravée par une anémie et une péritonite. Un seul bulletin Le journaliste a demandé au médecin pourquoi on n'avait pas émis, à intervalles réguliers, des bulletins médicaux sur la santé du pape? Voici sa réponse: "Le pape Pie XII est demeuré dans le coma durant les trois derniers jours en 1958 et trois bulletins ont été publiés. Le pape Jean XXIII est demeuré conscient 24 heures avant de rendre son dernier soupir. Il lisait les journaux et nous voulions éviter de lui confirmer brutalement ce qu'il savait déjà — la gravité de sa maladie. "Ce que les journaux disaient, bien qu'inspirés par nous, demeurait confus. Des bulletins réguliers auraient éliminé cette confusion. L'arme de l'espoir est utilisée pour tout malade, même quand il s'agit d'un pape. "Lorsque Jean XXIII est tombé dans le coma pour la première fois, nous avons signé un premier bulletin qui fut également le dernier. Aussi longtemps que nous avons pu, nous avons tenté de lui mentir avec amour bien que cela fut inutile en raison de sa force de caractère exceptionnelle. "Vous souffrez d'une inflammation gastrique", lui répétions-nous. "Mes bagages sont prêts. Je me soumetts à la volonté de Dieu", répondait-il. Le Pape avait déjà compris. Derniers moments Lundi après-midi, les médecins qui se tenaient au chevet du pape ont convoqué le secrétaire d'Etat, le cardinal Cicognani, pour lui annoncer que la fin ne saurait tarder. "Le pape était dans le coma depuis plusieurs heures déjà", a expliqué le Dr Gasbarrini. "De temps en temps, émergeant de la torpeur qui précède la mort, il répétait du bout des lèvres les prières que son confesseur lui murmurait. "Nous étions dans la pièce adjacente où nous avions à la télévision la messe qui était célébrée sur la place Saint-Pierre. Puis nous sommes retournés au chevet de l'agonisant. Au moment où le célébrant prononçait l'ite missa est... Jean XXIII a incliné la tête et fermé les yeux avec sérénité. "Quelqu'un dans la pièce a poussé l'interrupteur. La lumière s'est éteinte. J'ai éclaté en sanglots."



Son Exc. Mgr Maurice Choquet, évêque auxiliaire de Cap-Haïtien, chantait jeudi soir une messe pontificale de Requiem à l'Oratoire St-Joseph, pour le repos de l'âme de Jean XXIII, inhumé quelques heures plus tôt dans la crypte de St-Pierre de Rome. Mgr Choquet était assisté des RR.PP. Roland Gauthier, René Gauvin et Gilles Labelle, tous de la Congrégation de Sainte-Croix. Le R.P. Marcel Lalonde, C.S.C., supérieur de l'Oratoire, prononça un court éloge funèbre du pontife défunt.

Le testament du pape à sa famille revêt la forme d'une lettre

CITE DU VATICAN. — Le testament du pape Jean XXIII à sa famille, qui a été publié hier, revêt la forme d'une lettre adressée à son frère aîné, Zaverio, qui était âgé alors de 80 ans, et porte la date du 3 décembre 1961. Dans ce testament, le pape écrit que c'est un honneur de vivre et de mourir dans la pauvreté. Le souverain pontife souligne qu'il n'aura plus la possibilité d'écrire aussi souvent à sa famille comme il le faisait auparavant. "Vous devez vous souvenir, ajoute-t-il, que cette lettre sera l'une des rares lettres personnelles que j'aurai écrites à l'un des membres de ma famille durant les trois premières années de mon pontificat." Rappelant les dons qui lui ont été offerts à l'occasion de son 80e anniversaire, le pape Jean XXIII indique qu'il préfère la vie de Dieu aux récompenses et aux vœux des hommes.

Le pape évoque ensuite l'honneur qui a été fait à la famille Roncalli après l'accession de l'un des siens au trône pontifical. "Vous devez vous tenir scartés des institutions du monde, ajoute-t-il. Les hommes ne sont attirés que par l'appât du gain, des jouissances de la vie et ne songent qu'à aller de l'avant à tout prix. Ce qui compte, poursuit le pape, c'est d'être bien préparé à une fin soudaine et d'avoir confiance en Dieu. "Notre Giuseppe le cadet de la famille Roncalli, a raison, écrit encore Jean XXIII, lorsqu'il dit à son frère le pape: "Vous êtes un prisonnier privilégié qui ne peut pas faire tout ce qu'il veut". "Je sais bien, conclut le pape, que vous avez dû souffrir d'une certaine mortification de la part de ceux qui estiment, sans aucun jugement, qu'il y a dans votre famille un pape respecté par le monde et que vous continuez à vivre d'une modeste condition. Mais beaucoup de gens savent que le pape, le fils d'une humble mais honorable famille, n'est qu'un homme et qu'il est toujours généreux à l'égard de ceux qui sont restés attachés étroitement à lui."

L'enseignement social du pape

L'Eglise de Jean XXIII: une Eglise accueillante

Par l'abbé Gérard DION,

directeur du Département des relations industrielles à l'U. Laval

Deux encycliques auront suffi à Jean XXIII pour placer son nom au premier rang des papes qui ont exposé la doctrine sociale de l'Eglise dans les temps modernes. Ce sont Mater et Magistra publiée en 1961 pour marquer les anniversaires de Rerum Novarum et Quadragesimo Anno et Pacem in Terris dont les échos retentissent encore et qui nous est laissée comme son testament social.

Deux documents, c'est peu, mais de toutes les encycliques sociales publiées par les papes, ce sont sûrement les plus importantes et nous croyons qu'elles le resteront encore longtemps. On a remarqué que Mater et Magistra était l'encyclique contenant le plus de mots issus du magistère ecclésiastique. C'est vrai, mais elle ne s'impose pas tant par son volume que par ce qu'elle contient. A la fin du pontificat de Pie XII, on avait parlé de l'éventualité d'une nouvelle encyclique abordant les problèmes sociaux. Plusieurs doutaient de la possibilité de préparer un tel texte. En somme, croyait-on, du côté des principes, tout avait déjà été dit, il y avait bien peu de choses à ajouter. N'est-ce pas Pie XII lui-même qui avait écrit: "Cette doctrine est définitivement fixée et d'une façon univoque quant à ses points fondamentaux... Elle est claire sous tous ses aspects; elle est obligatoire?"

Il restait toujours des applications concrètes à des problèmes particuliers, mais la complexité des problèmes actuels, leur diversité selon les pays et les civilisations les rendaient difficiles à un niveau universel. Car le souverain pontife parlant pour toute l'Eglise ne pouvait plus dans les perspectives actuelles se limiter à écrire un document en partant de la situation européenne ou, si l'on veut, même de l'économie des pays occidentaux, comme avaient pu se le permettre, dans une certaine mesure, Léon XIII, Pie XI et même Pie XII.

Pourtant, cette entreprise jugée quasi insurmontable, Jean XXIII l'a réussie dans Mater et Magistra. Tout comme il le fera deux ans plus tard avec Pacem in Terris, le pape Jean sait faire du neuf avec du vieux. Dans le domaine social, comme partout ailleurs, Jean XXIII a voulu l'aggiornamento, la mise-à-jour, le rajeunissement. On pourrait facilement reprendre une à une les orientations générales de Jean XXIII et les donner dans son discours d'ouverture au concile et montrer comment Mater et Magistra et Pacem in Terris en sont des illustrations parfaites. De cette manière, il ne s'est pas contenté d'indiquer à l'Eglise ce qu'il fallait faire, mais il a commencé lui-même par le mettre en pratique.

LE MODE D'EXPRESSION DE JEAN XXIII

L'enseignement social du pape Jean est à l'image de sa personnalité, de son style et du sens qu'il a voulu donner à tout son pontificat: fidélité et continuité dans la doctrine; exposition "suivant les méthodes de recherche et la présentation dont ont usé les papes modernes"; nette vision des problèmes qui préoccupent les hommes de notre temps; sensibilité à tous les problèmes sans exception, mais insistance sur ce qui est essentiel et urgent; acceptation de tout ce qui est bon et bien, d'où qu'il vienne; dévotion envers les valeurs humaines; confiance inébranlable dans les hommes et dans la grâce divine; stimulation à la recherche de la vérité; illustration de l'enseignement de l'Eglise plutôt que condamnation, etc. etc.

La fidélité à la doctrine traditionnelle et la continuité avec l'enseignement de ses prédécesseurs se voient dans toute la première partie de Mater et Magistra et par les nombreuses références indiquées dans Pacem in Terris. Ici et là, il ajoute une précision, une nuance, mais l'essentiel reste le même. Ce qui change c'est le mode d'expression, le ton avec lequel le pape parle. Il ne s'adresse pas à des professeurs de théologie, à des spécialistes dans le domaine profane, mais à des hommes ordinaires, à tous les hommes de bonne volonté qu'il veut convaincre, éclairer, et dont il cherche à gagner l'assentiment dans la liberté. Il ne prend pas la peine de s'attaquer à des théories ou à des doctrines que l'Eglise a déjà condamnées. (On a remarqué que le mot communisme ne se trouve qu'une seule fois dans Mater et Magistra et il ne se trouve pas du tout dans Pacem in Terris.) Mais l'exposé positif qu'il fait de la doctrine de l'Eglise est par lui-même assez clair pour que l'on constate immédiatement leur incompatibilité. Dans Pacem in Terris, il nous met en garde contre les raisonnements abstraits, les confusions entre les doctrines qui sont figées dans leurs caractères essentiels et les mouvements qui, eux, évoluent avec le temps et les circonstances.

UNE VOIX QUI REUSSIT A SE FAIRE ENTENDRE DES HOMMES

Ce souci du réel, du concret, Jean XXIII nous y ramène constamment. C'est dans Mater et Magistra avec les paragraphes consacrés aux changements dans les domaines scientifique, technique, social et politique et les pages fondamentales où il montre que le phénomène de la socialisation est l'arrière-plan de toute l'activité sociale. Et dans Pacem in Terris, c'est la section "signes des temps" qui conclut chacune des parties de l'encyclique. L'enseignement social de Jean XXIII est vraiment enraciné dans les problèmes, tous les problèmes de notre temps. C'était d'ailleurs la première fois que dans un même document pontifical "la question sociale" était considérée comme dépassant les problèmes ouvriers et ceux des institutions du monde du travail pour englober ceux du monde agricole et des rapports entre pays développés et pays en voie de développement. Pie XII avait pourtant parlé admirablement des exigences du bien commun international, mais il semble que sa voix n'a pas été aussi bien entendue que celle de Jean XXIII dans Mater et Magistra et Pacem in Terris. Est-ce le langage? ou plutôt, est-ce que la personnalité de Jean XXIII n'a pas créé un climat et préparé les hommes de l'univers à recevoir cet enseignement? Le pape Jean, le "bon pape Jean", toujours optimiste, "n'écouterait pas les prophètes de malheurs" croyant que "aujourd'hui l'épouse du Christ préfère user du remède de la miséricorde plutôt que de la sévérité", quand il a écrit ses encycliques sociales ne s'est pas adressé à la chrétienté ou à l'humanité mais aux chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté. Comment rester insensible à des considérations comme celles-ci que l'on trouve dans Pacem in Terris: "L'homme égaré dans l'erreur reste toujours un être humain et conserve sa dignité de personne à laquelle il faut toujours avoir égard. Jamais, non plus, l'être humain ne perd le pouvoir de se libérer de l'erreur et de s'ouvrir vers la vérité. Et pour l'y aider, le secours providentiel de Dieu ne lui manque jamais. Il est donc possible que tel homme, aujourd'hui privé des clartés de la foi ou fourvoyé dans l'erreur, se trouve demain, grâce à la lumière divine, capable d'adhérer à la vérité." Dans l'enseignement social du pape Jean, on sent partout ce respect, cette confiance en l'homme. Dans Mater et Magistra, il nous dit que la socialisation est "oeuvre des hommes, êtres conscients, libres, portés par nature à agir comme responsables", il affirme que les travailleurs doivent avoir leur mot à dire dans toutes les choses qui les concernent et à tous les niveaux de l'organisation économique. Toute l'encyclique Pacem in Terris est basée sur les droits des hommes et son espoir de voir s'établir la paix repose non sur les armes, selon le vieux dicton "Si vis pacem para bellum", mais sur la confiance mutuelle entre les hommes.

RECONNAITRE LE BIEN OU IL SE TROUVE

Jean XXIII sait voir le bien qui se rencontre partout et les "âmes de vérité" que recèlent même les doctrines erronées. Ce n'est pas parce qu'une lumière ou une initiative ont originé chez des gens qui ne partagent point notre foi qu'il faut se refuser à les accepter. Puisque la doctrine sociale de l'Eglise assume tout ce qui est contenu dans le droit naturel, cette vérité, ce bien, l'Eglise, au moins implicitement déjà les acceptait, car ils font partie du patrimoine dont elle a la garde et la mission de faire partager à tous. Cette ouverture, cet accueil, il faut bien l'admettre, n'ont pas toujours existé au même degré dans l'Eglise. Question de prudence, il est vrai, ce qui était inopportun ou stérile autrefois peut présenter aujourd'hui des avantages réels ou en promettre pour l'avenir. Ainsi, le pape Jean — à la suite de Pie XII — ne se refuse pas de reconnaître pleinement les "droits de l'homme et du citoyen" parce que plusieurs avaient déjà considérés comme "diaboliques" parce que mis de l'avant par la révolution française. Continuant Pie XII, il les explicite davantage, il va au fond des choses et il explore toutes leurs potentialités. De même, il n'hésite pas à considérer comme un bienfait pour toute l'humanité la déclaration des droits de l'homme des Nations Unies et à encourager cet organisme dans son travail. En ce qui regarde la paix, ce n'est pas parce que les communistes en parlent qu'il pense devoir s'en abstenir. Au contraire, il établit clairement les fondements et les conditions d'une véritable paix, et ce sens, va beaucoup plus loin que quiconque, au point même de forcer l'admiration de tous.

Pacem in Terris est la continuation, le complément de Mater et Magistra. Les deux documents font un tout et sont de même inspiration. On retrouve dans l'un et l'autre les mêmes points de repère: vérité, justice, charité, liberté. C'est comme une espèce de refrain que Jean XXIII ne cesse de répéter. Il nous le laisse comme directive. Compétence scientifique, aptitude technique, qualification professionnelle, dit-il, "ces qualités ne suffisent nullement pour imprimer aux rapports de la vie quotidienne un caractère pleinement humain. Celui-ci réclame la vérité comme fondement des relations, la justice comme règle, l'amour mutuel comme moteur et la liberté comme climat."

L'HERITAGE LUMINEUX DE JEAN XXIII

Il arrive parfois qu'en parlant des souverains pontifes ou des documents pontificaux certains succombent à la tentation de l'inflation verbale. On distribue assez généreusement les épithètes "magistral", "magnifique", "immortel" etc. Nous ne voudrions pas tomber dans ce travers. Toutefois, l'enseignement social que nous a laissé le pape Jean XXIII nous apparaît comme la meilleure synthèse inspiratrice pour tous les hommes. Mater et Magistra, mère et éducatrice, disait le pape Jean en parlant de l'Eglise. Eh bien, lui, comme pontife, responsable vis-à-vis de tous les hommes s'est montré un père et un maître. Il a su se faire aimer de tous. Sa fonction de magistère dans le domaine social, il l'a pleinement comprise et admirablement accomplie. Il a voulu que la doctrine sociale de l'Eglise apparaisse à tous comme la lumière des peuples et montrer que cette lumière est bénéfique tant pour la vie naturelle que pour la vie surnaturelle. Il aura contribué ainsi à faire comprendre aux catholiques, comme aux non-catholiques, que l'Eglise n'est pas repliée sur elle-même, enfermée dans un "ghetto", impassible devant ce qui se passe dans le monde, mais une Eglise ouverte, accueillante, confiante dans la solidité de sa doctrine, capable d'assumer et de valoriser tout ce que le créateur a mis de ressources dans l'univers.

Jean XXIII vu par un prêtre anglican

Par le Révérend Peter DEVISION,

vicaire de la paroisse anglicane Trinity, à Notre-Dame-de-Grâce

La mort de Jean XXIII est une occasion de deuil non seulement pour les catholiques romains mais pour toute la chrétienté. Dans un régime très bref, ce pape s'est gagné l'admiration et le respect de tous. Nous garderons le souvenir d'un homme dont la foi était si profonde qu'elle devenait aussi très simple et directe, qu'elle révélait un cœur rempli de la charité divine, une âme si occupée de Dieu qu'elle surpassait cette spiritualité qui rejette le monde et se tourne vers le monde pour s'occuper des besoins humains. De plus, ces besoins humains sont ceux de tout le monde — des catholiques romains, des autres chrétiens, des non-chrétiens.

Pour nous, anglicans, la charité de Jean XXIII se manifestait dans sa volonté de se considérer comme "le serviteur des serviteurs de Dieu", comme le Bon pasteur du troupeau qui lui était confié par une autorité plus haute que la sienne. Jean XXIII restait obéissant à son Seigneur. Il voulait exercer son autorité seulement afin de mener l'Eglise — et l'humanité tout entière — à une perception plus profonde du mystère de Dieu, qui surpasse toute voie humaine mais qui entre chez nous afin que nous soyons "vraiment" humains.

La plénitude de la vie humaine se réalise dans le contexte d'une communauté, dans laquelle nous sommes appelés à réaliser nos virtualités individuelles en même temps que nous contribuons à la vie commune. Le principe de cette vie est la charité, produit de la foi et de l'espérance que la foi nous donne (première épître aux Corinthiens, chapitre XIII). Et ce principe se réalise dans une communauté unique — la communauté de la Bible — l'Israël, le corps mystique du Christ. Pour que nous comprenions mieux cette communauté historique dont nous

sommes membres par la vie, la mort et la résurrection de Notre-Seigneur, Jean XXIII encourageait le renouvellement des études bibliques et le mouvement liturgique (car l'Eucharistie est l'acte le plus significatif de la communauté qu'est le corps mystique de Jésus-Christ). Et pour couronner cette oeuvre communautaire, il a convoqué le concile Vatican II.

Ce concile nous a donné deux leçons principales.

Premièrement, il a transformé, de l'intérieur même de l'Eglise, l'image de l'Eglise catholique romaine. De même qu'une paroisse (ou n'importe quel groupe) augmente sa vitalité dans la proportion où charité membre y prend une part responsable, le concile révélait la vitalité produite par la participation de chaque évêque dans la direction de l'Eglise. Pour nous, anglicans, membres d'une communion où tous les évêques diocésains sont égaux, où les archevêques et les métropolitains possèdent pour la plupart une "primauté d'honneur", la vitalité de la fonction épiscopale est très importante. Pour nous aussi, bien que nous ayons une liturgie "populaire" depuis quatre siècles, nous avons déjà profité du mouvement biblique et liturgique dans l'Eglise catholique romaine.

"Pour s'aimer vraiment, il faut se comprendre." Ces mots sont inscrits dans un livre que j'ai reçu d'amis catholiques romains. Jean XXIII vivait ce sentiment dans ses actions. Il reçut l'ancien archevêque de Canterbury en 1960 dans une rencontre historique, et après cette rencontre, il reçut également le "Presiding Bishop" de l'Eglise épiscopale (anglicane) aux Etats-Unis. Depuis l'annonce du concile, où l'Eglise anglicane a délégué un prêtre (le chanoine Pawley) pour s'occuper uniquement des relations



Une émouvante cérémonie a marqué le transfert de la dépouille mortelle de Jean XXIII depuis les appartements privés du troisième étage jusqu'à la Basilique Saint-Pierre. Portée sur un brancard recouvert d'un drap rouge, la dépouille mortelle du pape passe au milieu de la foule massée place St-Pierre. Elle devait ensuite être placée dans la nef de la Basilique. (Photo Keystone)

avec le Secrétariat pour l'unité chrétienne à Rome. Au concile, il y avait trois observateurs anglicans. Le dialogue entre nos deux Eglises est bien établi.

Il y a d'autres conséquences qui valent aussi d'être notées. Ici, à Montréal, depuis cinq ans, nous avons un "dialogue oecuménique" en français et en anglais, et des visites entre séminaires et paroisses appartenant à des Eglises différentes. A un moment où la question du biculturalisme revêt dans Québec une importance fondamentale, le dialogue religieux prend une signification sociale non moins importante. La rencontre oecuménique nous fournit l'occasion de rapprochements culturels. Par exemple, une quarantaine de membres du clergé anglican suivront un cours de langue française à l'université de Montréal à l'automne.

Naguère, chaque Eglise pouvait demeurer isolée dans son milieu respectif, s'occuper exclusivement d'une mission locale. Dans le monde d'aujourd'hui, la rencontre des Eglises, des chrétiens et des non-chrétiens, des croyants et des non-croyants est inévitable. Nous sommes en voie de devenir citoyens du monde. Chaque personne, chaque groupement ethnique ou national, a quelque chose à apporter aux autres et quelque chose à gagner dans le contact avec les autres. Cela est vrai pour l'Eglise; cela est aussi vrai pour les cultures. Il nous faut participer à la création progressive d'une société mondiale, mais en même temps nous cherchons la réalisation de nos aspirations individuelles et locales.

Mais, si cette rencontre à l'échelle mondiale est maintenant inévitable, le danger de conflit est encore plus grand. On ne peut pas ignorer son prochain, mais comment vivre en paix avec lui? Jean XXIII a traité de ces questions dans ses deux encycliques Mater et Magistra et Pacem in Terris.

Au moment où s'occupait de promouvoir l'unité des hom-

mes de bonne volonté, ce pape demeurait réaliste. Il était conscient qu'une société de pêcheurs a besoin de plus qu'un simple bonhomme, d'une charité qui accepte la tâche de nous guider par les moyens de la Révélation divine. Le dialogue ne demande pas que nous abandonnions les principes de notre foi, mais que nous en faisons usage dans la mission dont nous sommes responsables. Le Bon pasteur n'est pas seulement un gardien. Il doit aussi enseigner, mener vers de nouveaux pâturages. L'actuel archevêque de Canterbury a dit que la communion anglicane serait disposée à accorder une "primauté d'honneur" à Rome. Jean XXIII

a embelli la papauté à un point tel que tout le monde lui a accordé cette primauté d'honneur. C'est pourquoi nos deux peuples étaient en berne. Angli-cans, nous avons prié pour Jean XXIII pendant sa maladie, et, le jour de son inhumation, nous avons célébré pour lui l'eucharistie "requiem". Mais nos prières continueront — pour les cardinaux en conclusion, pour le nouveau pape quand il sera élu, pour tous les catholiques romains, dont nous sommes encore frères.

Et si nous sommes frères quoique "frères séparés", c'est largement grâce à Jean XXIII, pape de la paix, évêque, prêtre, homme.

RADIO - SACRE - COEUR

AUJOURD'HUI, le P. Jean-Paul Labelle, S.J. nous parle "Des vacances".
LUNDI, causerie de M. Roger Brien de l'Académie canadienne-française: "Gauche ou droite?"
MARDI, Mme Jeanne L'Archevêque-Duguay établit le droit de "L'autorité du père de famille".
MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, le P. Jean Galot Jésuite berger, prédicateur de la Neuvaine au Sacré-Coeur nous entretiendra du Cœur du Christ: "Connaître le Cœur du Christ"; "Coeur transpercé" et "Coeur du bon Maître".
(Emission sur 38 postes chaque semaine du lundi au samedi)

Messieurs du Clergé!

Nous vous invitons à visiter notre nouveau département au sous-sol conçu spécialement à votre intention. Un personnel compétent y est toujours à votre disposition.

PALETOTS COMPLETS CHEMISES

SAUVÉ FRÈRES

57-LTÉE

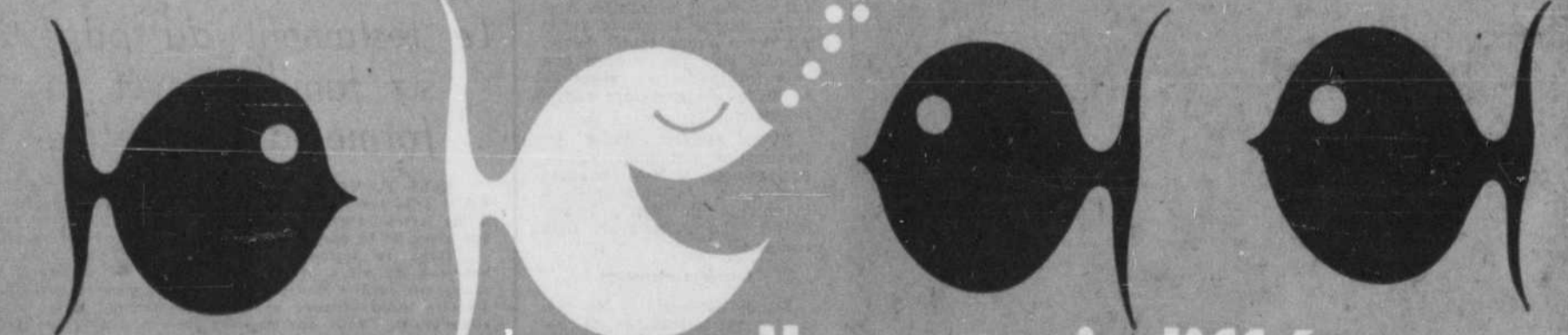
6554-56, ST-HUBERT

PLASTONS COLLETS SOULIERS

CR. 3-3354

Stationnement d'une heure à l'arrière de notre magasin. Entrée rue Chateaubriand.

essayez - donc la peinture Sico



elle est si différente!

Un fini pour chaque besoin



SICOPUR
Peinture à l'huile 100% pur pour l'extérieur, immunisée contre les moisissures — Sicopur résiste aux intempéries et conserve sa couleur fraîche — Sicopur embellit et protège — Avec Sicopur c'est plus beau, plus longtemps.

LUX-OPAC 5-11
Un émail brillant d'intérieur — Lux-Opac cache d'une seule couche — Le fini vitreux de Lux-Opac résiste aux pires abus — Lux-Opac est blanc et reste blanc — Teinté, Lux-Opac conserve toutes ses caractéristiques exclusives et inégalées — Lux-Opac donne un fini comparable à celui de votre réfrigérateur —



Quelles que soient les surfaces à peindre; Employer la peinture Sico, c'est Siconnaître!